



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent soixante-quatorzième session

Rome, 4-8 décembre 2023

**Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM au Conseil
économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 2022**



**Rapport annuel du Conseil
d'administration du PAM au Conseil
économique et social et au Conseil de la
FAO sur ses activités en 2022**

Table des matières

Décision 2023/EB.A/2 adoptée par le Conseil d'administration du PAM à sa session annuelle de 2023 (26-30 juin 2023)	ii
Rapport annuel sur les résultats de 2022	1
Section I: Décisions et recommandations de la première session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration	88
Section II: Décisions et recommandations de la session annuelle de 2022 du Conseil d'administration	96
Section III: Décisions et recommandations de la deuxième session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration	110

**Décision 2023/EB.A/2 adoptée par le Conseil
d'administration du Programme alimentaire mondial à
sa session annuelle de 2023 (26-30 juin 2023)**

Rapport annuel sur les résultats de 2022

Le Conseil approuve le Rapport annuel sur les résultats de 2022 (WFP/EB.A/2023/4-A/Rev.1), notant que celui-ci constitue un exposé complet des résultats obtenus par le PAM pendant l'année écoulée. Conformément à l'article VI.3 du Statut et à ses décisions 2000/EB.A/2 et 2004/EB.A/11, ainsi qu'à la résolution E/2013/L.17 du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies et à la décision prise par le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à sa 148e session en 2013, le Conseil demande que le Rapport annuel sur les résultats de 2022 soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, accompagné de la présente décision ainsi que des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2022.

27 juin 2023



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 26–30 juin 2023

Distribution: générale

Point 4 de l'ordre du jour

Date: 13 juin 2023

WFP/EB.A/2022/4-A/Rev.1

Original: anglais

Rapports annuels

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Rapport annuel sur les résultats de 2022

Projet de décision*

Le Conseil approuve le Rapport annuel sur les résultats de 2022 (WFP/EB.A/2023/4-A/Rev.1), notant que celui-ci constitue un exposé complet des résultats obtenus par le PAM pendant l'année écoulée. Conformément à l'article VI.3 du Statut et à ses décisions 2000/EB.A/2 et 2004/EB.A/11, ainsi qu'à la résolution E/2013/L.17 du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies et à la décision prise par le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à sa 148^e session en 2013, le Conseil demande que le Rapport annuel sur les résultats de 2022 soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, accompagné de la présente décision ainsi que des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2022.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Juneja
Sous-Directeur exécutif, Département de la gestion
et Directeur financier
courriel: manoj.juneja@wfp.org

Mme M. Latcovich
Chef de cabinet
courriel: meghan.ladcovich@wfp.org

Mme U. Klamert
Sous-Directrice exécutive
Département des partenariats et de
l'action de sensibilisation
courriel: ute.klamert@wfp.org

Mme V. Guarnieri
Sous-Directrice exécutive
Département de l'élaboration des programmes et
des politiques
courriel: valerie.guarnieri@wfp.org

M. L. Bukera
Directeur, Division de la planification et
de la performance institutionnelles et
Directeur financier adjoint
courriel: laurent.bukera@wfp.org

Mme W. Bigham
Directrice adjointe
Division de la planification et
de la performance institutionnelles
courriel: wendy.bigham@wfp.org

Table des matières

Projet de décision*	1
Avant-propos de la Directrice exécutive	4
Résumé	8
1. Partie I: Introduction	15
1.1. Situation mondiale en 2022: en raison des conflits, de la crise climatique et des chocs économiques, le nombre des personnes souffrant de la faim n'a jamais été aussi élevé	15
2. Partie II – Performance des programmes	18
2.1. Portée de l'action du PAM: bénéficiaires et transferts	18
2.2. Interventions du PAM face aux situations d'urgence	22
2.3. Articulation entre action humanitaire, développement et paix: progrès accomplis	24
2.4. Résultats transversaux	25
2.5. Performance par objectif stratégique	29
2.6. Performance par domaine d'activité	35
2.7. Appui apporté aux priorités nationales	50
2.8. Services communs mondiaux et services bilatéraux	53
3. Partie III: Performance en matière de gestion	56
3.1. Indicateurs de performance clés de la catégorie I	56
3.2. Services assurés par les bureaux régionaux et le Siège – performance par volet	58
3.3. Performance au regard des indicateurs de la catégorie II	69
3.4. Initiatives internes d'importance primordiale	70
3.5. Gains d'efficacité	72
3.6. Analyse des dépenses par bénéficiaire	74
4. Partie IV: Financement et dépenses	75
4.1. Aperçu de la situation en matière de financement, des besoins et des mécanismes de financement	75
4.2. Dépenses directes du PAM en 2022	80
5. Partie V: Perspectives	86
Liste des sigles utilisés dans le présent document	87

Annexes

Annexe I: Chiffres clés pour 2022

Annexe II-A: Résultats obtenus par rapport aux valeurs cibles définies pour les produits des programmes et les indicateurs de performance clés

Annexe II-B: Méthodes de décompte des bénéficiaires et de communication des données sur les bénéficiaires

Annexe II-C: Méthode d'évaluation de la performance au regard des effets directs et des produits

Annexe II-D: Analyse des effets directs au regard des objectifs stratégiques et des résultats transversaux

Annexe II-E: Analyse des effets directs par domaine d'activité

Annexe II-F: Résultats au niveau des produits

Annexe III-A: Analyse détaillée des indicateurs de performance clés au niveau institutionnel

Annexe III-B: Rapport sur les initiatives internes d'importance primordiale

Annexe III-C: Informations supplémentaires sur les dix principaux gains d'efficacité en 2022

Annexe III-D: Analyse des dépenses par bénéficiaire

Annexe IV-A: Montant des contributions par donateur en 2021–2022

Annexe IV-B: Ventilation des dépenses directes par pays, région et domaine d'action privilégié

Annexe IV-C: Ventilation des dépenses directes par catégorie de pays et région, 2020–2022

Annexe V: Employés du PAM au 31 décembre 2022

Annexe VI: Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge

Annexe VII: Enseignements tirés des évaluations réalisées en 2022

Annexe VIII: Collaboration avec les organisations non gouvernementales et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en 2022

Annexe IX: Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes

Annexe X: Application de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Avant-propos de la Directrice exécutive

Au début de 2022, le monde se trouvait face à la pire catastrophe alimentaire et humanitaire qu'il ait jamais connue depuis plus de 70 ans. La conjonction de divers facteurs tels que les conséquences économiques de la pandémie de maladie à coronavirus 2019, la persistance et l'aggravation des conflits, et la multiplication et l'amplification de phénomènes météorologiques extrêmes – comme la mousson au Pakistan et la sécheresse la plus grave jamais enregistrée dans la Corne de l'Afrique – a provoqué des ravages parmi les personnes dont les moyens d'existence étaient déjà précaires. Au cours de l'année, la situation économique s'est gravement détériorée en raison du conflit en Ukraine qui a entraîné une hausse record des cours mondiaux des produits alimentaires, des carburants et des engrais et engendré la pire crise des réfugiés depuis 10 ans.

À la fin de l'année, le nombre d'enfants, de femmes et d'hommes menacés de famine atteignait un niveau jamais enregistré depuis près de 20 ans, et 349 millions de personnes, un chiffre record, souffraient de faim aiguë. Des millions d'autres personnes pourraient se trouver en situation d'insécurité alimentaire et souffrir de malnutrition en 2023 – parce qu'elles n'ont pas les moyens de se procurer les aliments de base ou les produits essentiels nécessaires à leur survie – au lendemain des tremblements de terre dévastateurs qui ont frappé la Türkiye et la République arabe syrienne et du conflit qui s'est déclenché au Soudan et sous l'effet de la lenteur de la reprise économique dans le monde et des ruptures d'approvisionnement en engrais qui menacent de réduire la production mondiale de cultures de base telles que le blé et le riz.

Pour faire face à ces besoins sans précédent, le PAM a déclenché 28 interventions d'urgence coordonnées au niveau central, intensifiant l'assistance alimentaire vitale qu'il assurait pour venir en aide à près de 160 millions de personnes – un nouveau record annuel pour lui – afin de combattre la malnutrition et la faim. Quelque 53 pour cent de ces bénéficiaires étaient des femmes et des filles, elles qui, dans le monde, représentent 60 pour cent des personnes qui souffrent de la faim. Œuvrant en collaboration avec ses partenaires pour assurer une assistance d'urgence sous forme de vivres, de transferts de type monétaire et de produits ou de services nutritionnels, renforcer les systèmes nationaux de protection sociale et développer la résilience des communautés, le PAM a contribué à éviter la famine dans des pays comme l'Afghanistan et la Somalie. Le présent rapport annuel sur les résultats fait le bilan des réussites du PAM et des difficultés qu'il a rencontrées pour atteindre ses objectifs stratégiques – sauver des vies et changer la vie – face à la hausse vertigineuse des besoins d'assistance alimentaire en 2022.

Grâce au soutien indéfectible de ses donateurs, rejoints par des institutions financières internationales, des fondations privées et des particuliers, le PAM a reçu 14,1 milliards de dollars É.-U. pour sauver des vies et stabiliser les moyens d'existence, soit environ 50 pour cent de plus qu'en 2021. Grâce à des initiatives novatrices de mobilisation de fonds, le secteur privé est devenu le quatrième plus grand donateur du PAM en 2022, témoin de la forte solidarité que suscite la mission du PAM dans le monde entier. Malgré cela, les contributions ont été loin de suffire pour répondre aux besoins, en partie parce que l'inflation, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et d'autres facteurs ont entraîné une augmentation de 39 pour cent du coût des achats de produits alimentaires du PAM entre 2019 et 2022, réduisant sa capacité à secourir les populations au moment où celles-ci en avaient le plus besoin.

Au cours de l'année, alors que la paix, la stabilité économique et la sécurité alimentaire apparaissaient de plus en plus étroitement liées, le PAM a continué à soutenir des activités complémentaires touchant à la fois les domaines de l'action humanitaire, du développement et de la paix pour remédier aux causes profondes des crises. Il a également su négocier avec succès dans le domaine de l'accès humanitaire, ce qui lui a permis de faire parvenir une assistance dans un certain nombre de zones de conflit en 2022. Il a ainsi aidé à éviter que l'insécurité alimentaire n'atteigne des niveaux catastrophiques dans plusieurs pays, confirmant les conclusions de travaux de recherche selon lesquelles les programmes et les partenariats du PAM contribuent à améliorer la cohésion sociale et les perspectives de paix.

En 2022, des éléments solides sont apparus démontrant les effets durables et transformateurs des activités de **renforcement de la résilience** réalisées au Sahel par le PAM – de concert avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et des partenaires internationaux et nationaux – pour améliorer les moyens d'existence et faire reculer la faim. Les communautés et les ménages participant à la construction ou à la remise en état d'actifs productifs – comme des routes, des jardins communautaires ou des structures de conservation des sols et de l'eau – ont déclaré être mieux préparés à surmonter des chocs climatiques ou préjudiciables à leurs moyens d'existence et moins risquer de devoir émigrer. De même, le PAM a aidé plus de 15 millions de personnes à se préparer à des chocs liés au climat ou à les atténuer, et a mis en place des services de micro-assurance destinés aux habitants de 14 pays dont les cultures et les actifs productifs n'étaient jusque-là pas assurés contre les pertes dues à des phénomènes météorologiques extrêmes.

Le rôle prépondérant que joue PAM dans le domaine de l'alimentation scolaire, notamment le secrétariat qu'il assure pour la Coalition pour les repas scolaires, a permis de redynamiser les engagements pris à l'échelle mondiale pour élargir la couverture des programmes d'alimentation scolaire dans le monde. En dépit des difficultés financières auxquelles sont confrontés les gouvernements, le nombre d'enfants ayant bénéficié de repas scolaires en 2022 s'est rapproché du niveau d'avant la pandémie, même si des efforts restent à faire pour accroître l'offre dans les pays à faible revenu. Le PAM a alimenté l'espoir des générations futures en aidant les gouvernements à mettre en place ou à étendre leurs programmes nationaux **d'alimentation scolaire**, dont 107 millions d'enfants ont bénéficié; il a également effectué des transferts de type monétaire et distribué directement des repas ou des collations sains en faveur de 20 millions d'écoliers, recourant souvent à cet égard à des aliments nutritifs produits localement. Conscient que chaque dollar investi dans la nutrition en génère 16 à long terme, le PAM a mis en œuvre des programmes de traitement et de prévention de la malnutrition au profit de plus de 28 millions de personnes – essentiellement des mères et des enfants.

Malheureusement, nombre de bureaux de pays ont eu du mal à accroître suffisamment leurs distributions de vivres ou leurs transferts monétaires pour répondre à des besoins en forte hausse, et ont dû se résoudre à réduire la quantité ou la durée de l'assistance fournie à de nombreux bénéficiaires du PAM. Au Yémen par exemple, bien que l'assistance alimentaire ait permis de réduire de moitié le nombre des personnes souffrant gravement de la faim en 2021, les progrès réalisés risquaient d'être compromis par la diminution des financements reçus en 2022.

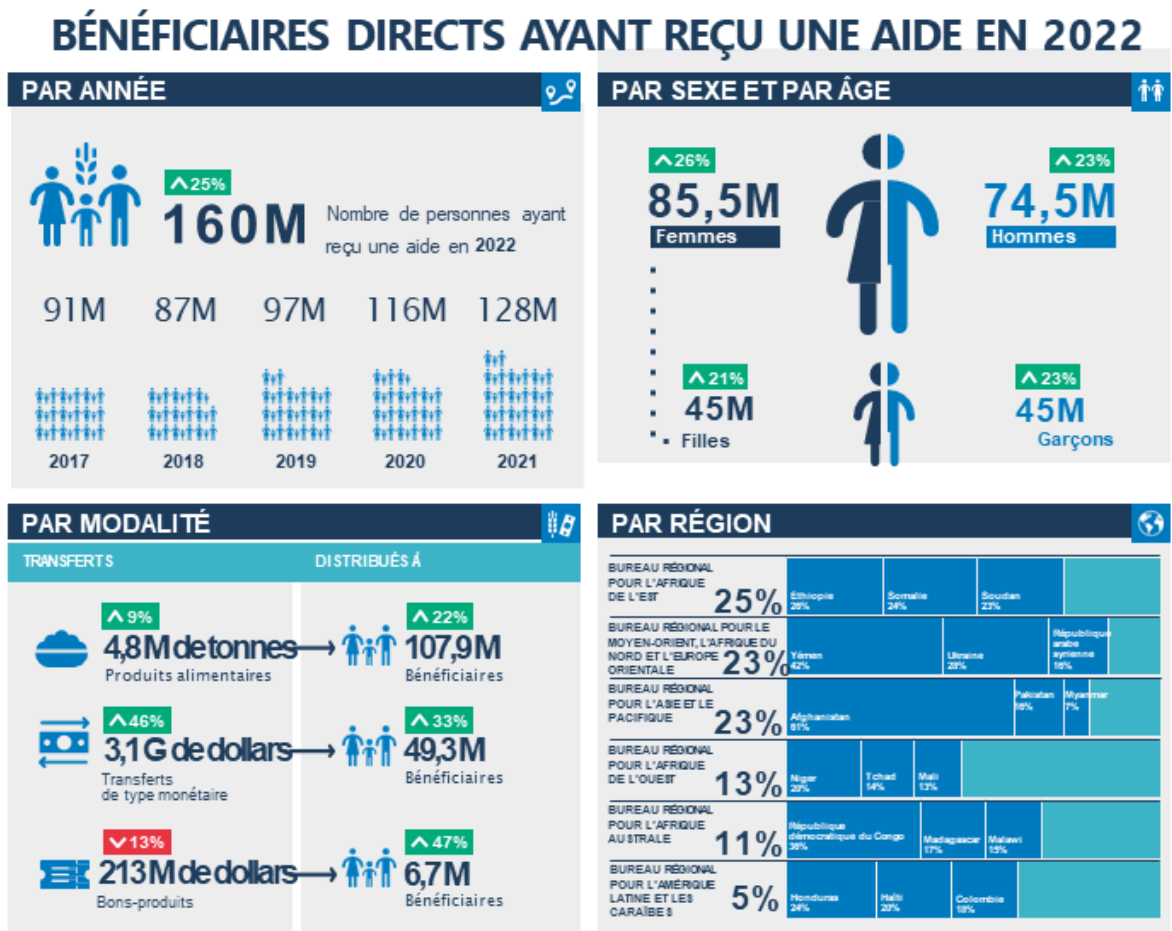
Au cours de l'année, le PAM a également consolidé le rôle prépondérant de prestataire de services communs qu'il joue à l'intention de l'ensemble de la communauté d'aide humanitaire et du développement, pour laquelle il a acheminé ou expédié des fournitures et du fret humanitaires et transporté plus de 390 000 passagers. Parallèlement, des initiatives telles que la plateforme du PAM pour la réservation en ligne des voyages et de l'hébergement et l'action menée pour réduire les frais facturés pour les transactions en espèces ont permis de concrétiser l'une des priorités de longue date de la direction exécutive, à savoir réaliser des économies à tous les niveaux du PAM.

Ses employés, qui œuvrent avec dévouement, constituent la cheville ouvrière du PAM et exercent souvent leurs fonctions dans des lieux isolés et dangereux. En 2022, le PAM a continué de veiller à ce qu'ils puissent compter sur les outils, les capacités et la culture organisationnelle favorisant le respect dont ils ont besoin pour s'épanouir et servir au mieux les personnes souffrant de la faim dans le monde. Pour s'acquitter efficacement des responsabilités qui sont les siennes en tant que premier organisme humanitaire mondial, le PAM s'est attelé à relever la proportion des employés sous contrat à long terme, qui est passée de 39 pour cent en 2021 à 50 pour cent en 2022; il a également progressé sur la voie de la parité femmes-hommes tant sur le terrain qu'au Siège.

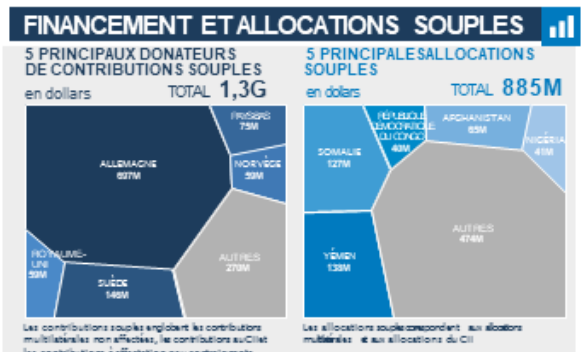
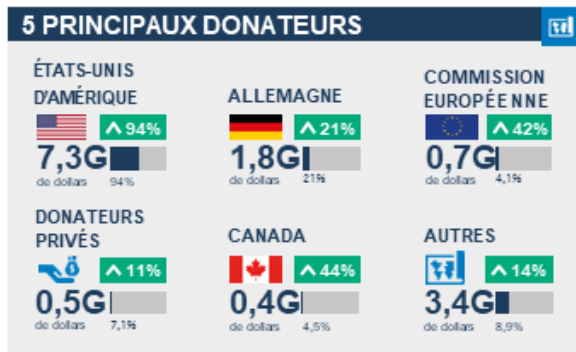
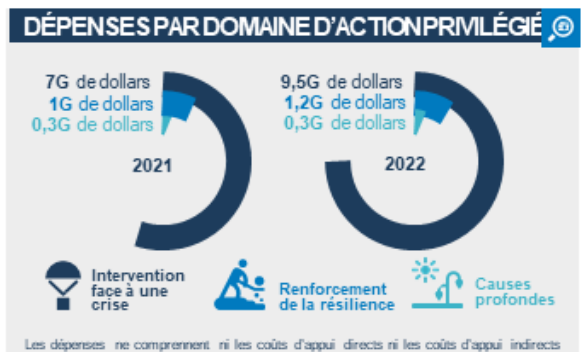
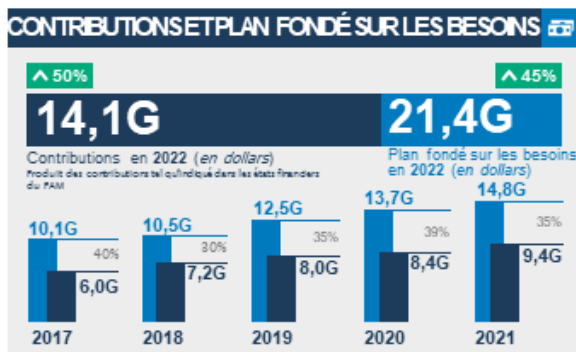
Alors que le PAM atteint sa 60^e année d'existence, le monde s'apprête à affronter une étape charnière où l'ampleur des besoins alimentaires et nutritionnels mondiaux risque de mettre à mal la capacité de nombreux gouvernements à éviter la surmortalité dans leur pays, à assurer la stabilité future et à renforcer la résilience des moyens d'existence de leur population. Avec ses partenaires, le PAM est prêt à relever ce défi et à éviter que des chocs à venir ne déclenchent une autre crise alimentaire mondiale en faisant appel à l'innovation, en redynamisant ses partenariats et en poursuivant son engagement en faveur de l'excellence.

Ensemble, nous avons la volonté d'éradiquer la faim et détenons les solutions pour y parvenir; ensemble, nous devons trouver les moyens d'assurer notre réussite.

Figure 1: L'action du PAM en 2022 en un coup d'œil



SITUATION FINANCIÈRE ET FINANCEMENT



▲ X% Augmentation depuis 2021 en pourcentage | ▼ X% Baisse depuis 2021 en pourcentage | ■ Contributions totales en pourcentage | G = milliards | M = millions | CII = Comptes d'intervention immédiats

Résumé

Partie I: Introduction

En 2022, le monde a été confronté à la pire crise alimentaire des dernières décennies. Cette crise a été provoquée par des conflits, des phénomènes météorologiques extrêmes, une inflation galopante, les répercussions macroéconomiques du conflit en Ukraine et les effets persistants de la pandémie de maladie à coronavirus 2019. La pression qui s'est alors exercée sur les systèmes alimentaires mondiaux et nationaux a entraîné des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire et suscité des besoins humanitaires sans précédent. En conséquence, le PAM a lancé une intensification des opérations coordonnées au niveau central pour être à même de faire face à cette crise alimentaire de portée mondiale. Il estime qu'en 2022, jusqu'à 349 millions de personnes, dont près de la moitié étaient âgées de moins de 18 ans, ont souffert d'insécurité alimentaire aiguë dans 79 pays où il menait des opérations, ce qui représente une augmentation de près de 200 millions de personnes par rapport aux niveaux antérieurs à la pandémie.

Partie II: Performance des programmes

Un nombre record de 160 millions de personnes, dont 53 pour cent de femmes et de filles et 47 pour cent d'hommes et de garçons, ont bénéficié d'une assistance en 2022. Le nombre total de personnes secourues a augmenté de 25 pour cent par rapport à 2021, avec une progression de 26 pour cent du nombre de résidents et de 38 pour cent du nombre de personnes déplacées, et un recul de 8 pour cent du nombre de réfugiés. Cette intensification massive a été essentiellement liée aux interventions conduites dans les situations d'urgence majeures, car le nombre de bénéficiaires auxquels le PAM a pu venir en aide est resté stable, voire a baissé, dans le contexte de nombreuses crises prolongées, et ce, malgré des besoins en hausse.

La distribution de 4,8 millions de tonnes de produits alimentaires et de 3,3 milliards de dollars sous la forme de transferts de type monétaire et de bons-produits, a permis au PAM d'atteindre davantage de bénéficiaires qu'en 2021: 22 pour cent de plus avec l'assistance alimentaire en nature, 32 pour cent de plus avec les transferts de type monétaire et 46 pour cent de plus avec les bons-produits. Le montant des dépenses annuelles du PAM par bénéficiaire a augmenté de près de 5 pour cent par rapport à 2021, mais cette hausse a été imputable dans une large mesure à l'inflation et ne s'est pas toujours traduite par une augmentation de la valeur des transferts ou de la durée de l'assistance. Dans certains pays, le PAM a été contraint de réduire les rations afin de pouvoir porter assistance à un plus grand nombre de bénéficiaires alors que les besoins humanitaires continuaient de se multiplier.

On trouvera dans les paragraphes suivants un résumé des progrès que le PAM a accomplis sur la voie de la réalisation de ses objectifs stratégiques. Les progrès ont été évalués au moyen de paramètres de mesure de la performance améliorés qui ont été mis en place en 2022 et ont été appliqués rétrospectivement aux résultats de 2020 et de 2021 pour permettre la comparaison. Ces résultats sont présentés au regard du Plan stratégique du PAM pour 2017-2021 car le passage au Plan stratégique pour 2022-2025 et au Cadre de résultats institutionnels correspondant était en cours en 2022. Les résultats font apparaître les difficultés rencontrées pour faire face à une hausse rapide des besoins dans un contexte de recul des ressources, en éparpillant plus que prévu les ressources disponibles de manière à atteindre davantage de bénéficiaires.

Objectif stratégique 1 – Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation: Comme les années précédentes, la majorité des opérations du PAM ont contribué à la réalisation de l'Objectif stratégique 1, en bénéficiant de 83 pour cent des dépenses totales¹. Malgré une croissance globale de 41 pour cent des dépenses par rapport à 2021, les distributions sont systématiquement restées en deçà des objectifs fondés sur les besoins en matière de distributions de vivres et de transferts de type monétaire. Ces résultats traduisent les effets conjugués des difficultés de financement et des problèmes économiques et opérationnels, qui ont contraint de nombreux bureaux de pays à réduire les prestations, souvent en vue d'apporter une assistance à un plus grand nombre de bénéficiaires et d'éviter la famine dans certains pays comme l'Afghanistan et la Somalie.

Objectif stratégique 2 – Améliorer la nutrition: En 2022, les fonds alloués à cet objectif stratégique ont représenté 4 pour cent des dépenses totales, atteignant près de 500 millions de dollars. Le PAM a obtenu de bons résultats du point de la couverture des programmes de traitement et de prévention de la malnutrition aiguë modérée et du point de vue de la distribution d'aliments nutritifs spécialisés en quantité suffisante. Les résultats ont été modérés s'agissant du nombre d'enfants recevant un apport alimentaire minimum acceptable. Une augmentation des financements en faveur de certaines opérations a permis de développer sensiblement les programmes de nutrition, notamment en Afghanistan, mais des réductions des financements ont été observées dans d'autres pays comme le Yémen.

Objectif stratégique 3 – Assurer la sécurité alimentaire et Objectif stratégique 4 – Appuyer la mise en œuvre des objectifs de développement durable: Les résultats relevant de ces deux objectifs stratégiques qui, ensemble, ont représenté 5 pour cent des dépenses totales de 2022, ont été inégaux. Concernant l'appui fourni aux petits exploitants agricoles et le renforcement des systèmes alimentaires, des résultats satisfaisants ont été enregistrés au titre de certains indicateurs, comme le nombre de communautés signalant avoir tiré parti de la création ou de la remise en état de leurs moyens d'existence dans le cadre des activités du PAM. Cependant, les résultats enregistrés au regard de la proportion de ménages ayant pu accéder à un assortiment alimentaire quotidien diversifié et suffisant et éviter de recourir à des stratégies de survie préjudiciables n'ont été que modérés. Le PAM a obtenu de bons résultats dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités, de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire visant à appuyer l'action menée pour atteindre les objectifs de développement durable, comme en témoignent le nombre de politiques et de programmes améliorés et la proportion de transferts de type monétaire transitant par des systèmes nationaux de protection sociale.

Objectif stratégique 5 – Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des objectifs de développement durable: Au titre de cet objectif stratégique, qui a mobilisé 8 pour cent des dépenses totales de 2022, le PAM a obtenu d'excellents résultats s'agissant d'aider ses partenaires à atteindre les objectifs de développement durable. Au regard des cibles, le degré de satisfaction des partenaires concernant les services du PAM en matière de logistique, de télécommunications et de coordination et le soutien apporté par le PAM aux programmes nationaux de protection sociale ont affiché une performance satisfaisante.

Le PAM approfondit l'examen de la performance en analysant les résultats obtenus dans certains domaines d'activité ayant trait à divers aspects de la sécurité alimentaire et de la nutrition:

¹ Hors coûts d'appui directs et indirects.

- **Transferts de ressources non assortis de conditions:** face au niveau record de l'insécurité alimentaire, le PAM a porté le nombre de bénéficiaires de l'assistance alimentaire générale à plus de 113 millions de personnes, dont 52 pour cent de femmes et de filles et 48 pour cent d'hommes et de garçons. Par rapport à 2021, le PAM est venu en aide à 24 pour cent de bénéficiaires supplémentaires et a fourni 9 pour cent de produits alimentaires en nature et 44 pour cent de transferts de type monétaire en plus. Les distributions de vivres et les transferts de type monétaire non assortis de conditions ont constitué le principal domaine d'activité du PAM en 2022, représentant 86 pour cent de l'ensemble des produits alimentaires et 89 pour cent de l'ensemble des transferts de type monétaire fournis dans 79 pays. Dans ce domaine d'activité, 50 pour cent des mesures relatives au score de consommation alimentaire acceptable ont progressé ou sont demeurées stables, et 25 pour cent affichent des progrès sensibles au regard des cibles.
- **Nutrition:** en 2022, malgré des ruptures d'approvisionnement persistantes à l'échelle mondiale, le PAM a distribué 317 000 tonnes d'aliments nutritifs spécialisés. La couverture des programmes du PAM relatifs au traitement de la malnutrition a progressé de sept points de pourcentage, permettant d'atteindre 75 pour cent des bénéficiaires prévus en 2022. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée a également enregistré de bons résultats au regard des quatre indicateurs mesurés. Un léger recul a été observé par rapport à 2021, concernant la couverture et l'observance des programmes de prévention de la malnutrition.
- **Programmes en milieu scolaire:** en 2022, le PAM a travaillé aux côtés des gouvernements dans 59 pays pour atteindre directement 20 millions d'enfants, dont 49 pour cent de filles, à qui ont été distribués des repas scolaires nutritifs, des rations à emporter ou des collations. Ce nombre a représenté une augmentation de 29 pour cent par rapport à 2021, mais est resté inférieur de près de 9 pour cent à la valeur cible fixée pour 2022, essentiellement en raison de problèmes de financement et de difficultés liées au contexte opérationnel, à l'accès et à la sécurité. Conformément à sa stratégie en matière d'alimentation scolaire, le PAM a transposé à plus grande échelle certaines initiatives dans le cadre des opérations humanitaires pour porter assistance aux enfants les plus vulnérables et a aidé les gouvernements à promouvoir les programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Avec l'appui du PAM, les gouvernements ont atteint 107 millions d'enfants supplémentaires au titre de leurs programmes nationaux. Les activités de sensibilisation du PAM et le rôle moteur de la Coalition mondiale pour les repas scolaires ont permis de relever de 5 milliards de dollars le niveau de financement assuré par les gouvernements en faveur des programmes d'alimentation scolaire entre 2020 et 2022, en particulier dans les pays à faible revenu appuyés par le PAM.

- **Petits exploitants, moyens d'existence, systèmes alimentaires et gestion des risques climatiques:** le PAM a fourni une assistance à quelque 10 millions de personnes dans le cadre des activités axées sur la création d'actifs et l'appui aux moyens d'existence, à près de 3,4 millions de personnes au titre de systèmes d'assurance contre les risques climatiques ou de mesures d'anticipation et à quasiment 845 000 personnes grâce à ses programmes d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants. Ces activités ont contribué à changer la vie des personnes et à renforcer la résilience des communautés en soutenant la remise en état de terres, de ressources en eau et d'autres actifs productifs, en permettant aux petits agriculteurs ciblés de vendre leur production par l'intermédiaire de systèmes de regroupement appuyés par le PAM et en fournissant aux populations vulnérables des services climatiques comme les dispositifs d'assurance et les prévisions météorologiques adaptées. En 2022, il a été concrètement démontré que le programme intégré du PAM relatif à la résilience permettait de réduire les besoins humanitaires et de contenir les migrations au lendemain de chocs. Par ailleurs, le PAM a établi des partenariats novateurs avec le secteur privé, des gouvernements et des organismes des Nations Unies, en vue de renforcer les systèmes alimentaires au profit des petits exploitants.

Pour **appuyer les priorités nationales** ayant trait à l'élimination de la faim et à la réalisation des objectifs de développement durable en 2022, le PAM a mis en œuvre des initiatives de **renforcement des capacités des pays** dans 65 pays et mis à disposition des spécialistes pour renforcer les capacités de près de 600 institutions nationales. Il a également révisé son indicateur relatif à la capacité de préparation aux situations d'urgence afin d'aider les acteurs nationaux et locaux à évaluer leurs capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise. Le PAM a atteint la cible qu'il s'était fixée pour ce qui est du nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes nationaux, améliorés par les acteurs nationaux. Par l'intermédiaire de ses centres d'excellence situés au Brésil, en Chine et en Côte d'Ivoire, il a mobilisé plus de 1,5 million de dollars de ressources extrabudgétaires et fourni un appui à plus de 24 projets de terrain liés à la **coopération Sud-Sud ou à la coopération triangulaire** dont l'objectif était d'améliorer les capacités des gouvernements et des petits exploitants. En 2022, l'appui fourni par le PAM en faveur des systèmes et programmes nationaux de protection sociale a concerné 88 pays, contre 83 en 2021.

En 2022, les capacités du PAM relatives à la **prestation de services communs mondiaux et de services bilatéraux** ont soutenu les initiatives, et la réalisation des objectifs en matière d'efficacité, de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, en permettant aux gouvernements, au système des Nations Unies et à d'autres partenaires de répondre efficacement et rapidement aux besoins sur le plan de l'aide humanitaire et du développement. Les résultats obtenus en lien avec les services des modules et les services à la demande destinés à la communauté de l'aide humanitaire et du développement ont notamment été les suivants: fourniture de services liés à la chaîne d'approvisionnement à 1 200 partenaires et transport de près de 391 000 passagers travaillant dans l'aide humanitaire, le développement ou la diplomatie et de 43 900 mètres cubes d'articles de secours grâce au Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies et au réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies, gérés par le PAM. La création officielle d'un parc de véhicules des Nations Unies en 2022 a marqué l'accession à une nouvelle phase de gestion sûre, efficace et durable du parc de véhicules pour le compte du système des Nations Unies.

Partie III: Performance en matière de gestion

Indicateurs de performance clés: les résultats obtenus au regard de **l'indicateur de performance clé 1**, qui mesure le niveau de mise en œuvre des plans stratégiques de pays, ont été mitigés, avec 66 pour cent des valeurs cibles associées aux produits et 50 pour cent de toutes les valeurs cibles associées aux effets directs, atteintes ou en voie de l'être. En 2022, le PAM a lancé une intensification des opérations coordonnées au niveau central afin de faire face à la crise alimentaire mondiale, et a également accordé une plus large place, un surcroît d'attention ainsi qu'un degré de priorité plus élevé au soutien fonctionnel assuré par les bureaux régionaux et les divisions du Siège pour répondre à la demande croissante de services d'appui. Le PAM a été performant du point de vue du nombre de bénéficiaires atteints et tout particulièrement au regard des indicateurs relatifs aux "autres produits" mais a enregistré un recul de la performance globale au regard des effets directs escomptés, notamment en raison de facteurs économiques et d'une hiérarchisation des priorités, qui ont conduit à venir en aide à davantage de bénéficiaires mais avec moins de ressources. Globalement, les résultats obtenus au regard de **l'indicateur de performance clé 2**, relatif à la préparation aux situations d'urgence et à l'intervention en cas de crise, ont été bons puisque les cibles ont été atteintes dans 100 pour cent des domaines de formation. En 2022, 58 pour cent des bureaux de pays inclus dans le système interne d'alerte ont reçu des fonds provenant du Compte d'intervention immédiate. Les résultats associés à **l'indicateur de performance clé 3**, qui mesure le niveau global de réalisation des indicateurs de performance en matière de gestion dans dix domaines fonctionnels, sont allés de modérés à bons, les meilleurs résultats ayant été observés dans les domaines de la mobilisation de ressources, des finances, de la chaîne d'approvisionnement et de l'administration.

Volets de résultats: La contribution des services assurés par les bureaux régionaux et les unités du Siège à la mise en œuvre des plans stratégiques de pays complète les services de gestion fournis par les bureaux de pays, et est répartie en cinq volets. Au titre du **volet A** (stratégie et orientations), le Conseil a approuvé le Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 et le Cadre de résultats institutionnels qui l'accompagne, 25 plans stratégiques de pays/plans stratégiques de pays provisoires, deux plans stratégiques de pays provisoires de transition, deux opérations d'urgence limitées, dix fonds d'affectation spéciale, un compte spécial et 86 révisions budgétaires. Les résultats enregistrés au titre du **volet B** (services mixtes) comprennent les progrès accomplis en permanence en matière de cybersécurité, le développement de l'utilisation des technologies numériques, l'uniformisation des principaux processus opératoires et la mise en œuvre d'initiatives visant à promouvoir la santé et le bien-être des employés. Au titre du **volet C** (politiques, directives et assurance qualité), le PAM, en vue d'assurer l'exécution de son Plan stratégique pour 2022-2025, a publié une version révisée du Guide d'élaboration des programmes et a établi ou mis à jour plusieurs politiques et stratégies. Un appui a été apporté à des bureaux de pays et à des divisions au Siège pour permettre la réalisation de 35 examens visant à fournir aux donateurs l'assurance que leurs contributions ont été dépensées conformément aux objectifs fixés. Au titre du **volet D** (sensibilisation, partenariats, mobilisation de fonds et coordination avec les organismes des Nations Unies), les activités de collaboration du PAM avec le secteur privé ont continué de favoriser la croissance de son portefeuille de partenariats d'entreprises et contribué à la concrétisation des engagements liés au Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire). Le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie a été établi et a reçu une allocation d'un montant de 55 millions de dollars. Le PAM a collaboré avec des partenaires pour mettre au point le premier modèle de coordination de l'assistance monétaire à être adopté par le Comité permanent interorganisations et a continué de mettre en œuvre des initiatives liées à la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Au titre du **volet E** (gouvernance et services de contrôle indépendants), 26 évaluations centralisées, notamment les évaluations de 20 plans stratégiques de pays et une évaluation concernant le rôle du PAM

en matière de consolidation de la paix, ont été menées à bien en 2022. Le PAM a classé plus de 80 pour cent des recommandations issues du contrôle externe, contenues dans les lettres d'observation de l'Auditeur externe en 2019 et en 2020.

Performance au regard des indicateurs de la catégorie II: Les résultats obtenus par le PAM ont été inégaux pour ce qui est des progrès réalisés en lien avec les priorités définies par la haute direction. Les progrès accomplis au regard des indicateurs relatifs au système des Nations Unies et à la coordination ont été modérés, mais des progrès notables ont été observés concernant le nombre de bureaux de pays dotés d'un mécanisme communautaire de remontée de l'information opérationnel et la fourniture de transferts de type monétaire sous forme numérique. Des améliorations ont été relevées quant au nombre d'employés ayant achevé les formations obligatoires sur la prévention de la fraude et de la corruption et la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, alors que les résultats liés aux indicateurs relatifs à l'application d'un système de gestion environnementale et à l'obtention de fonds affectés aux effets directs stratégiques ou à un niveau supérieur ont affiché un recul.

En 2022, les dépenses consacrées aux **initiatives internes d'importance primordiale** se sont élevées à 50 millions de dollars, qui ont principalement servi à financer la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie relative au secteur privé et à lancer une nouvelle initiative concernant l'investissement dans le personnel du PAM. Sur les dix initiatives internes d'importance primordiale qui étaient actives en 2022, sept sont arrivées à terme avant la fin de l'année.

Les dix initiatives **enregistrant les principaux gains d'efficience** ont permis de réaliser des économies et des gains de temps évalués à quelque 247 millions de dollars en 2022, soit une hausse de 73 pour cent, ou 104 millions de dollars, par rapport à 2021. L'essentiel de cette augmentation est imputable aux économies réalisées grâce aux opérations de change, à l'utilisation du Mécanisme de gestion globale des vivres et à l'adoption de la plateforme en ligne de formulaires de gestion des ressources humaines.

Partie IV: Financement et dépenses

En 2022, le PAM a reçu un montant record de contributions de 14,1 milliards de dollars – soit près de 50 pour cent de plus qu'en 2021, atteignant ainsi les deux tiers du montant des besoins figurant dans le plan fondé sur les besoins de décembre 2022. Le PAM a reçu de la part de 34 États donateurs et du secteur privé, 1,3 milliard de dollars sous la forme de financements souples, ce qui a représenté 9,2 pour cent du montant total des contributions. Les dépenses directes se sont établies à 11,6 milliards de dollars, soit une hausse de 34 pour cent par rapport à 2021. Dix pays ont bénéficié des deux tiers des dépenses directes et les dépenses relatives à l'Afghanistan, la plus grosse opération du PAM, ont quadruplé depuis 2021 pour s'élever à 1,6 milliard de dollars.

La croissance des recettes tirées des contributions observée en 2022 a essentiellement reposé sur l'augmentation des contributions reçues du principal donateur, les États-Unis d'Amérique, qui ont progressé de 3,5 millions de dollars et représenté 52 pour cent du montant total des contributions. D'autres grands donateurs ont également revu leurs contributions à la hausse en 2022, notamment l'Allemagne, la Commission européenne, certains donateurs privés et le Canada. Les contributions mobilisées auprès d'entreprises et de fondations partenaires ainsi que de particuliers ont progressé pour atteindre 540 millions de dollars, surpassant de 128 pour cent la cible de 237 millions de dollars fixée pour 2022.

Partie V: Perspectives

Le Rapport annuel sur les résultats de 2022 constitue le dernier rapport de ce type se rapportant au Plan stratégique et au Cadre de résultats institutionnels pour 2017-2021. Sur la base des enseignements tirés de la mise en œuvre de ces deux instruments stratégiques, les nouveaux Plan stratégique et Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 confortent les engagements pris par le PAM d'intégrer ses programmes dans l'ensemble de son portefeuille et de positionner ses réponses tout au long du spectre des activités d'appui allant de celles qui visent à sauver des vies jusqu'à celles qui visent à changer la vie. En 2022, un vaste processus d'ajustement à posteriori a été mené afin d'harmoniser les plans stratégiques de pays avec les nouveaux Plan stratégique et Cadre de résultats institutionnels avant le 1^{er} janvier 2023.

Des financements ont été affectés pour 2023 à une initiative interne d'importance primordiale visant à jeter les bases de la réussite de la mise en œuvre du Plan stratégique et du Cadre de résultats institutionnels et à améliorer la contribution du PAM à la réalisation des objectifs de développement durable et aux initiatives liées à la réforme du système des Nations Unies pour le développement.

1. Partie I: Introduction

1.1. Situation mondiale en 2022: en raison des conflits, de la crise climatique et des chocs économiques, le nombre des personnes souffrant de la faim n'a jamais été aussi élevé

1. Tout au long de 2022, le monde a fait face à une crise alimentaire telle qu'il n'en avait pas connue depuis plusieurs décennies, provoquée par des conflits, des phénomènes météorologiques extrêmes et les répercussions macroéconomiques de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et du conflit en Ukraine. La flambée de l'inflation à l'échelle mondiale, à laquelle sont venues s'ajouter les perturbations des chaînes d'approvisionnement, s'est traduite par une hausse record des prix des produits alimentaires, des carburants et des engrais. La pression qui s'est alors exercée sur les systèmes alimentaires mondiaux et nationaux a entraîné des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire et suscité des besoins humanitaires sans précédent.
2. Le PAM estime qu'en 2022, jusqu'à 349 millions de personnes, pour près de la moitié âgées de moins de 18 ans et dont beaucoup étaient des personnes déplacées, des réfugiés ou des migrants, ont souffert d'insécurité alimentaire aiguë² dans 79 pays où il menait des opérations³. Ce nombre record représente une augmentation de près de 200 millions de personnes par rapport à celui qui avait été enregistré avant la pandémie. Dans cinq pays, jusqu'à 49 millions de personnes ont connu une insécurité alimentaire aiguë atteignant des niveaux dits d'urgence, voire pire, dont près d'un million vivant dans des conditions catastrophiques, ou sur le point d'y basculer⁴. Sans intervention d'urgence destinée à sauver des vies, ces personnes risquaient la famine ou un état similaire.
3. À l'échelle mondiale, jusqu'à 828 millions de personnes – soit 210 millions de plus qu'avant la pandémie – souffrent de la faim de manière chronique, ce qui rendra d'autant plus difficile la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2 (sur l'élimination de la faim) du Programme de développement durable à l'horizon 2030⁵. Les avancées accomplies au titre des cibles associées aux ODD pour ce qui est du retard de croissance et de l'émaciation ont été remises en question par la pandémie et par l'inflation des prix des produits alimentaires. À titre d'exemple, lorsque le prix réel des aliments franchit un palier de 5 pour cent de hausse, le risque d'émaciation chez les enfants connaît une progression moyenne de 9 pour cent⁶.

² L'insécurité alimentaire aiguë correspond à la phase 3 (crise) ou à une phase supérieure du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)/Cadre harmonisé ou de sources comparables.

³ PAM. 2022. [WFP Global Operational Response Plan 2022: Update #6 – November 2022](#). On trouvera davantage de renseignements sur les méthodes utilisées dans les notes de bas de page 2 et 5.

⁴ Idem. Selon l'IPC/Cadre harmonisé, le niveau dit d'urgence correspond à la phase 4 et le niveau dit de catastrophe, ou le stade le plus grave de l'insécurité alimentaire, à la phase 5. Certains groupes de population avaient atteint la phase 5 en Afghanistan, en Éthiopie, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen.

⁵ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), PAM et Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2022. [L'état de la santé alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable](#). La faim chronique se mesure à l'aune du taux de prévalence de la sous-alimentation dans une population donnée (voir pages xvi et 12).

⁶ Standing Together for Nutrition and Micronutrient Forum (Forum "Tous ensemble pour la nutrition et les micronutriments"). 2022. [Global Food Crisis Impact on Child Wasting in Vulnerable Communities](#).

4. La crise alimentaire mondiale et la pandémie ont encore aggravé les inégalités fondées sur le sexe et l'éducation ainsi que les problèmes de protection auxquels font face les femmes et les enfants. En 2019, la proportion de femmes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave était supérieure de 1,7 pour cent à celle des hommes, mais depuis la pandémie, cet écart a plus que doublé, ce qui laisse présager une dégradation de l'état nutritionnel de ces femmes⁷. Les enfants vivant en zone rurale et dans les ménages les plus pauvres constituent le groupe de population le plus vulnérable face au retard de croissance et à l'émaciation⁸.
5. Entre 2019 et 2021, plus de 1,6 milliard d'élèves ont vu leur établissement scolaire fermer ses portes en raison de la COVID-19, ce qui pourrait représenter globalement, pour ces élèves, une perte de revenus future de quelque 17 000 milliards de dollars⁹. En conséquence, on estime que 20 pour cent d'enfants supplémentaires, dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, pourraient être concernés par la "pauvreté des apprentissages" et que 30 pour cent ont déjà connu une réduction de leur accès à des services nutritionnels essentiels, par rapport aux nombres constatés avant la pandémie¹⁰. En outre, selon certaines estimations, les fermetures d'établissement scolaire ont encore accru les risques de mariage précoce et d'abandon scolaire pour 10 millions de filles.
6. Les conflits et la violence sont demeurés les principaux vecteurs de l'insécurité alimentaire aiguë. La prestation de l'assistance a été rendue plus difficile par les restrictions d'accès aux populations touchées et celles qui s'appliquaient à l'acheminement de fournitures et du personnel humanitaires¹¹. À compter de la mi-2022, à l'échelle mondiale, on estime que 103 millions de personnes supplémentaires avaient été déplacées sous la contrainte, soit 15 pour cent de plus qu'à la mi-2021 et plus du double par rapport à 2012¹². On dénombrait parmi elles 32,5 millions de réfugiés et 53,1 millions de personnes déplacées. Les déplacements et les conflits ont exposé les filles et les femmes à des risques plus élevés de violence sexiste, de travail des enfants et de mariage d'enfants.

⁷ FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2022. *L'état de la santé alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable.*

⁸ Idem.

⁹ Banque mondiale, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et UNICEF. 2021. *The State of The Global Education Crisis: A Path to Recovery.*

¹⁰ Idem.

¹¹ Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 2023. *Global Humanitarian Overview 2023* (page 20). Les restrictions d'accès ont été les plus strictes en Afghanistan, au Mali, en République arabe syrienne, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie et au Yémen.

¹² Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2022. *Mid-year Trends 2022.* Parmi les personnes ayant été déplacées pour la première fois depuis la mi-2021, plus de 7 millions l'ont été en Ukraine et plus de 1,3 million en Éthiopie ou au Myanmar.

7. La crise climatique est demeurée l'un des principaux vecteurs de l'insécurité alimentaire ainsi que des déplacements et des conflits¹³, avec des conséquences dévastatrices pour la vie et les moyens d'existence de personnes qui souffraient déjà de la faim à un degré alarmant. Des travaux de recherche indiquent que neuf des années les plus chaudes jamais enregistrées l'ont été entre 2012 et 2022¹⁴, situation qui a eu pour effet d'aggraver l'ampleur et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes. Au cours de 2022, de graves sécheresses ont frappé un nombre important de pays dans la Corne de l'Afrique, ainsi que l'Afghanistan, l'Iraq, Madagascar et la République arabe syrienne, cependant que le Bangladesh, le Népal, le Pakistan et le Soudan du Sud subissaient des inondations jamais vues. Ces phénomènes extrêmes ont accru les difficultés auxquelles faisaient face les petits exploitants agricoles, ainsi que les tensions sociales et les inégalités.
8. L'inflation mondiale a atteint son plus haut niveau depuis 1995, dépassant 9 pour cent au cours du deuxième semestre de 2022, et c'est dans les pays les plus pauvres, où les consommateurs consacrent la proportion la plus importante de leur revenu à l'achat de produits alimentaires, qu'elle a augmenté le plus rapidement¹⁵. Les prix record des produits de base et la dépréciation de la monnaie dans de nombreux pays ont fortement entamé le pouvoir d'achat des ménages.
9. L'inflation des prix des produits alimentaires – en particulier dans les pays en développement – a été exacerbée par les perturbations des chaînes d'approvisionnement, la réduction des exportations de produits alimentaires et les restrictions commerciales liées au conflit en Ukraine. En décembre 2022, on a constaté une augmentation moyenne de 14,3 pour cent des prix mondiaux des produits alimentaires par rapport à décembre 2021, et ce sont ceux du maïs et du blé qui ont connu les augmentations les plus marquées d'une année sur l'autre (24,8 pour cent et 15,6 pour cent, respectivement)¹⁶. L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, qui rend possible l'accès aux ports ukrainiens depuis la mi-2022, a contribué à l'atténuation de ces hausses de prix. Toutefois, l'inflation et des difficultés d'acheminement persistantes à l'échelle mondiale – dues à des capacités insuffisantes et à la congestion de certains ports – ont fait bondir de 39 pour cent les coûts d'achat de produits alimentaires pour le PAM, par rapport à 2019.

¹³ "Plan stratégique du PAM pour 2022-2025" (WFP/EB.2/2021/4-A/1/Rev.2). Il est noté dans ce document que les chocs sont susceptibles d'aggraver les tensions sociales et les conflits, car ils perturbent les moyens d'existence, exercent une pression sur les ressources et provoquent des déplacements forcés.

¹⁴ [Data from NASA shows 2022 was fifth warmest year on record \(msn.com\)](#).

¹⁵ Banque mondiale. 2023. *Perspectives économiques mondiales*.

¹⁶ FAO. 2023. [Indice FAO des prix des produits alimentaires – Situation alimentaire mondiale](#). (Consulté le 2 février 2023).

2. Partie II – Performance des programmes

Le présent rapport couvre la dernière année d'exécution du Plan stratégique pour la période 2017-2021 et d'application du Cadre de résultats institutionnels y associé¹⁷. Le Cadre s'articule sur deux dimensions qui doivent être analysées de concert pour qu'il soit possible d'évaluer la performance d'ensemble du PAM: la performance des programmes (qui mesure la contribution du PAM à l'accomplissement de ses buts et objectifs stratégiques à tous les maillons de la chaîne de résultats) et la performance en matière de gestion (qui vise à déterminer dans quelle mesure les fonctions de gestion favorisent une bonne performance des programmes du PAM). La présente section est l'occasion d'examiner la performance des programmes en regard des cinq objectifs stratégiques du PAM. On a utilisé pour ce faire une analyse approfondie de la performance par programme et par domaine d'activité transversal de manière à déterminer comment le PAM était parvenu à prêter assistance à un nombre record de femmes, de filles, de garçons et d'hommes en 2022.

2.1. Portée de l'action du PAM: bénéficiaires et transferts

10. En 2022, près de 160 millions de personnes – parmi lesquelles des groupes de population vulnérables ayant atteint la phase 4 (urgence) ou la phase 5 (catastrophe) du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), des réfugiés, des migrants¹⁸ et des déplacés – ont reçu une assistance directe du PAM, sous la forme de produits alimentaires en nature, de transferts de type monétaire, de bons-produits ou d'activités de renforcement des capacités individuelles, soit 25 pour cent de bénéficiaires supplémentaires par rapport à 2021². Les interventions menées face à des situations d'urgence majeures, comme en Afghanistan, en Somalie et en Ukraine, expliquent pour la plupart cette augmentation marquée du nombre des bénéficiaires à l'échelle mondiale, mais le nombre de personnes auxquelles le PAM a pu prêter assistance dans la plupart des pays en proie à une crise prolongée est demeuré stable ou a décliné, en dépit de besoins croissants. Cinquante-trois pour cent des personnes auxquelles le PAM est venu en aide étaient des femmes et des filles, 47 pour cent des hommes et des garçons, et 56 pour cent des enfants. En outre, le PAM a fourni des services liés au renforcement des capacités et aux chaînes d'approvisionnement à des gouvernements, à des partenaires locaux, à des communautés et au secteur privé dans 120 pays et territoires.

¹⁷ Pour 2022, le PAM continue de rendre compte des activités menées à l'aune du Cadre de résultats institutionnels pour 2017-2021. En effet, il a été nécessaire de procéder à un réalignement dans le but d'harmoniser les cadres logiques de tous les plans stratégiques de pays en cours d'exécution avec le nouveau Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025, or ce réalignement n'a été achevé qu'en décembre 2022.

¹⁸ Le statut de "migrant" a été introduit récemment à l'issue de changements apportés aux systèmes en 2022, ce qui permet au PAM d'assurer séparément le suivi de cette catégorie de bénéficiaires. Dans les éditions précédentes du rapport annuel sur les résultats, les bénéficiaires "migrants" entraient dans la catégorie des bénéficiaires "réfugiés" et ils ne faisaient pas l'objet d'un suivi spécifique. S'il apparaît que la proportion de bénéficiaires réfugiés a diminué de 8 pour cent entre 2021 et 2022, elle aurait en réalité augmenté de 5 pour cent si en 2022 les bénéficiaires migrants avaient été comptabilisés parmi les bénéficiaires réfugiés.

Figure 2: Personnes bénéficiant des opérations du PAM, par groupe d'âge, par sexe et par statut de résidence

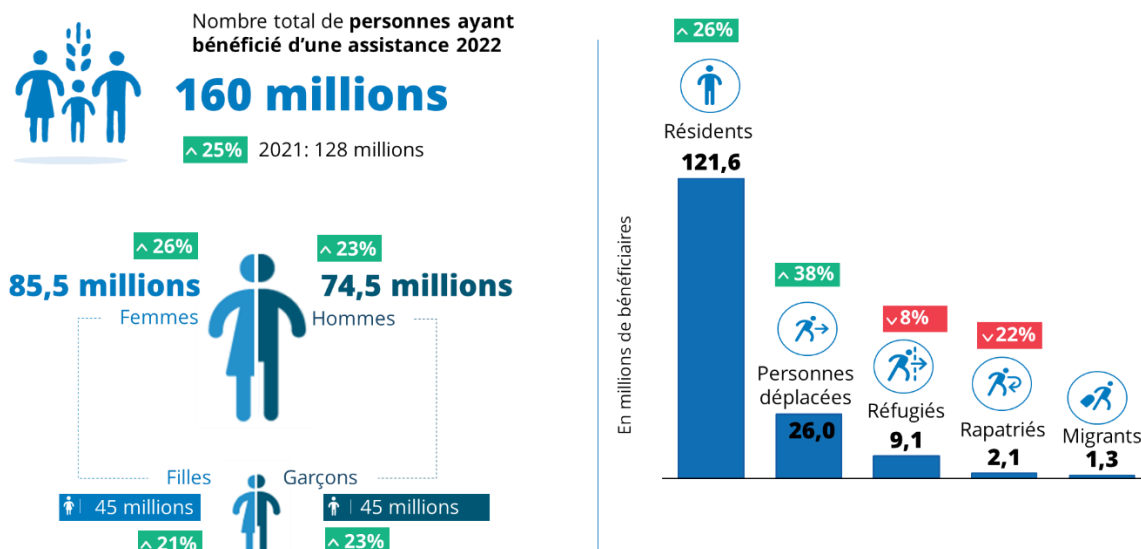
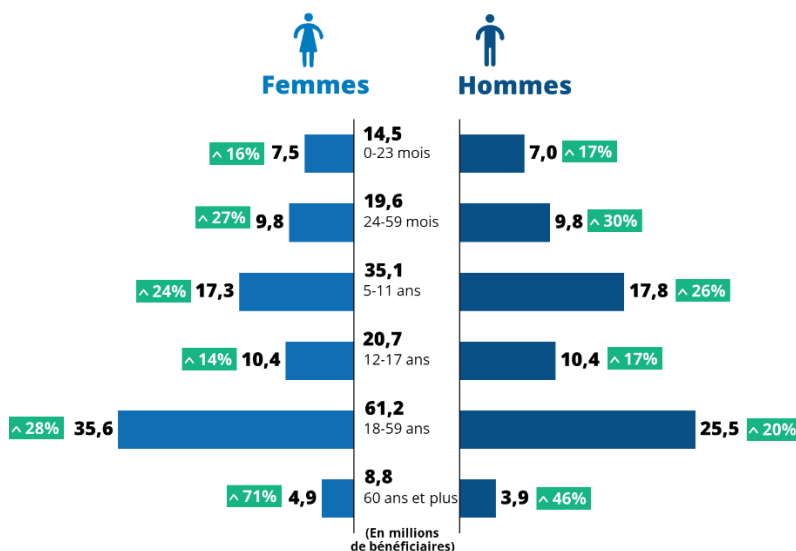


Figure 3: Personnes bénéficiant de l'assistance du PAM, par groupe d'âge



11. En 2022, le PAM a distribué 4,8 millions de tonnes de produits alimentaires (quantité jamais atteinte auparavant), y compris des aliments enrichis et des aliments nutritifs spécialisés, à 108 millions de bénéficiaires, soit une augmentation de 9 pour cent en volume et de 22 pour cent du nombre de bénéficiaires secourus par rapport à 2021. Dans le cadre de certaines des opérations pour lesquelles la plus grande augmentation du nombre de bénéficiaires a été constatée, comme en Afghanistan, en Éthiopie et en Somalie, on a également enregistré une augmentation du volume total de produits alimentaires distribués. Toutefois, dans le cadre de plusieurs des opérations de grande envergure du PAM, notamment au Soudan du Sud et au Yémen, on a prêté assistance au même nombre de bénéficiaires, peu ou prou, en 2022, avec moins de ressources qu'en 2021, ce qui a conduit les bureaux de pays à réduire encore les rations.

12. L'utilisation par le PAM des transferts de type monétaire a également atteint des niveaux record face à la crise alimentaire mondiale. En 2022, il a consacré 3,3 milliards de dollars aux transferts de type monétaire et aux bons-produits, soit une augmentation de 40 pour cent par rapport à 2021 et la plus forte augmentation, en valeur, d'une année sur l'autre depuis l'instauration des transferts de type monétaire, dont près de 49,3 millions de personnes ont bénéficié (soit 32 pour cent de plus qu'en 2021), dans 71 pays, et qui ont représenté 31 pour cent de l'ensemble de l'assistance fournie par le PAM. Des bons-produits ont été remis à près de 6,7 millions de personnes (soit 46 pour cent de plus qu'en 2021, et 4 pour cent de l'ensemble des bénéficiaires ayant reçu une assistance) dans 25 pays.
13. Étant donné que l'augmentation du montant total des dépenses engagées aux titres des produits alimentaires et des transferts de type monétaire a été en proportion plus importante que celle du nombre de bénéficiaires, le montant des dépenses par bénéficiaire a été plus élevé en 2022 qu'en 2021, comme indiqué à l'annexe III-D. Mais l'augmentation de ce montant est dans une large mesure imputable à l'inflation (elle-même corrélée à la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants) et ne s'est donc pas toujours traduite par une augmentation correspondante de la valeur des transferts ni par l'allongement de la durée pendant laquelle l'assistance était fournie¹⁹. Dans certains cas, cette situation a conduit le PAM à réduire les rations de manière à venir en aide à un plus grand nombre de bénéficiaires lorsque c'était nécessaire face à l'intensification massive des besoins humanitaires.
14. Pour aider les personnes à satisfaire leurs besoins essentiels, le PAM a fait en sorte que près de 90 pour cent des transferts de type monétaire ne soient pas assortis de conditions. De même, 65 pour cent de l'enveloppe correspondant à l'ensemble des transferts de type monétaire et des bons-produits ont été remis sous la forme de ressources en espèces sans restriction afin que les bénéficiaires disposent d'une souplesse optimale pour répondre à leurs besoins. En 2022, les femmes et les filles ont constitué 52 pour cent des personnes membres d'un ménage ayant reçu un transfert de type monétaire du PAM.

Tableau 1: Résultats relatifs à une sélection de produits des programmes

Categorie A: Valeurs cibles associées aux modalités de transfert							
Indicateurs	Valeurs effectives de 2022	Variation par rapport à 2021	Plan fondé sur les besoins pour 2022*	Niveau de réalisation du plan fondé sur les besoins (%)	Besoins actualisés à la fin de l'année**	Niveau de réalisation par rapport aux besoins actualisés (%)	
Quantité totale de produits alimentaires fournis aux bénéficiaires ciblés (en tonnes)	4,8 millions	9%	5,8 millions	82%	8,5 millions	56%	
Valeur totale des produits alimentaires fournis aux bénéficiaires ciblés (en dollars)	4,2 milliards	50%	3,4 milliards	124%	6,1 milliards	69%	
Quantité d'aliments enrichis fournis (en tonnes)	2,0 millions	39%	1,1 million	185%	1,4 million	146%	
Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis (en tonnes)	316 826	2%	550 000	58%	745 000	43%	
Valeur totale transférée aux bénéficiaires ciblés au moyen de transferts de type monétaire et de bons-produits (en dollars)	3,3 milliards	40%	4,0 milliards	82%	6,5 milliards	50%	

¹⁹ L'allongement de la durée de la période d'assistance peut augmenter le coût annuel par bénéficiaire sans modifier le coût quotidien par bénéficiaire, alors que la réduction des rations a généralement une incidence sur le coût quotidien par bénéficiaire.

Catégorie B: Valeurs cibles pour les bénéficiaires

Indicateurs	Valeurs effectives de 2022	Variation par rapport à 2021	Plan fondé sur les besoins pour 2022*	Niveau de réalisation du plan fondé sur les besoins (%)	Besoins actualisés à la fin de l'année**	Niveau de réalisation par rapport aux besoins actualisés (%)
Nombre total de bénéficiaires ciblés dans le cadre des transferts de vivres et des transferts de type monétaire assurés par le PAM (en millions)	160	↑ 25%	124,1	129%	166	96%
Nombre d'écoliers ciblés dans le cadre d'interventions d'alimentation scolaire (en millions)	20,0	↑ 28%	21,9	91%	23,8	84%
Nombre de personnes ciblées dans le cadre d'interventions spécifiquement axées sur la nutrition (en millions)	28,5	↑ 21%	24	119%	34,6	82%
Nombre de personnes ciblées dans le cadre d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs (en millions)	9,9	↑ 14%	14,6	68%	16,3	61%

* Cibles définies dans le Plan de gestion pour 2022-2024, établies à la lumière des besoins estimés en juin 2021.

** Il s'agit des besoins estimés à la fin de 2022.

15. En dépit du niveau record de l'assistance qu'il a fournie en 2022, le PAM n'a pu atteindre certaines des valeurs cibles institutionnelles établies sur la base des besoins pour 2021 dans le cadre du Plan de gestion pour 2022-2024²⁰. Comme indiqué au tableau 1, il a dépassé de 29 pour cent la cible fixée pour le nombre total de bénéficiaires, mais n'a pu atteindre les cibles fixées pour la quantité totale de produits alimentaires distribués (taux d'accomplissement: 82 pour cent) et les montants associés aux transferts de type monétaire et aux bons-produits (taux d'accomplissement: 82 pour cent), principalement en raison de déficits de financement. De même, le PAM a distribué 317 000 tonnes d'aliments nutritifs spécialisés, soit une augmentation de 2 pour cent par rapport à 2021, mais il n'a ainsi atteint la cible fixée qu'à hauteur de 58 pour cent, en raison de capacités de production limitées et de pénuries d'approvisionnement à l'échelle mondiale. Lorsqu'il était possible de substituer une modalité à une autre, les transferts de type monétaire et les aliments de base enrichis ont été utilisés dans le cadre des programmes de prévention de la malnutrition. En conséquence des efforts qu'il a déployés sur une base continue pour transposer à une plus grande échelle l'enrichissement des aliments, ainsi que de sa détermination à accroître la proportion d'aliments enrichis qu'il distribuait, le PAM est parvenu à fournir 2 millions de tonnes d'aliments enrichis, soit 39 pour cent de plus qu'en 2021 et bien plus que la cible fixée pour 2022, à savoir 1,1 million de tonnes²¹. Toutefois, dans la plupart des cas, en raison de l'intensification substantielle et constante des besoins opérationnels durant 2022 – en comparaison des estimations qui figuraient dans le Plan de gestion pour 2022-2024 – le PAM n'a été en mesure d'atteindre qu'un faible pourcentage – en proportion et à l'aune des besoins actualisés – des valeurs cibles relatives aux produits des programmes.

²⁰ Les cibles fondées sur les besoins qui sont mentionnées dans la présente section sont celles qui avaient été énoncées dans le Plan de gestion pour 2022-2024.

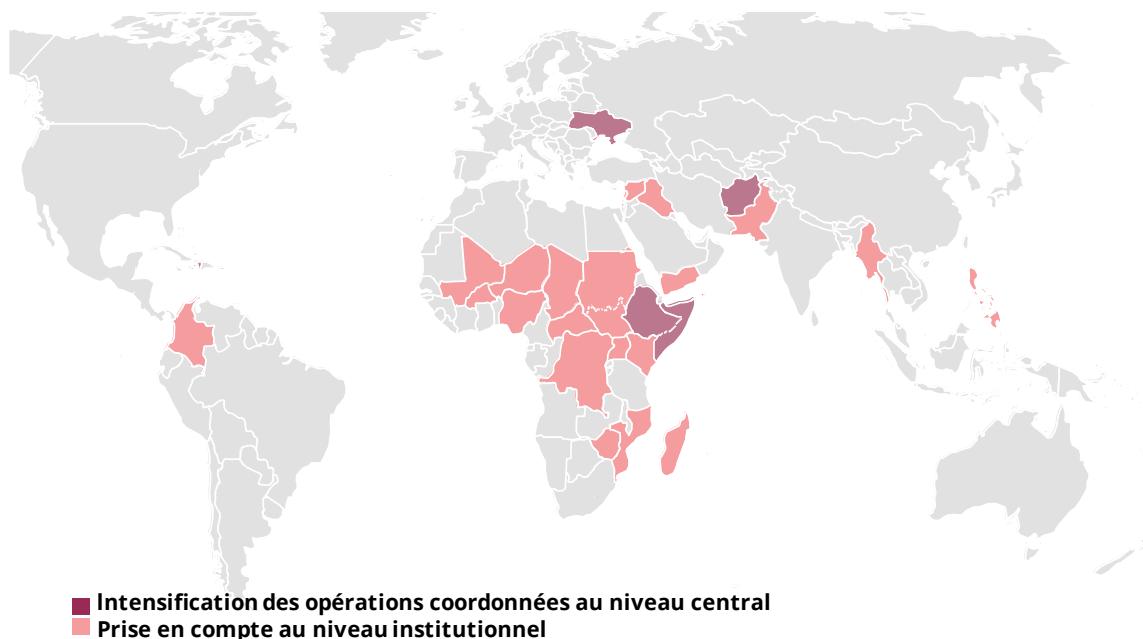
²¹ On renvoie aux engagements pris par le PAM lors du [Sommet de Tokyo sur la nutrition pour la croissance de 2021](#). Voir: [World Food Programme: Nutrition for Growth \(N4G\) commitment](#).

16. En 2022 comme les années précédentes, les interventions face aux crises ont monopolisé la plus grande part des produits alimentaires, des transferts de type monétaire et des bons-produits, à hauteur de 93 pour cent de la quantité totale fournie (mesurée en tonnes) et de 86 pour cent des transferts de type monétaire et des bons-produits, ces valeurs étant stables ou légèrement plus élevées par rapport à 2021 (93 pour cent et 85 pour cent respectivement).

2.2. Interventions du PAM face aux situations d'urgence

17. En juin 2022, en riposte à la pire crise alimentaire mondiale de l'histoire contemporaine, le PAM a engagé une phase d'intensification des opérations coordonnées au niveau central pour prêter assistance à 160 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire, un nombre record, tout en accordant la priorité aux activités visant à prévenir la mortalité. Cette phase d'intensification était conforme aux prescriptions du Directeur exécutif dans le protocole révisé de lancement des interventions d'urgence²², dans lequel trois nouvelles phases ont été instaurées²³, plus conformes à la classification des situations d'urgence établie par le Comité permanent interorganisations. En 2022, ce protocole a facilité l'intervention des bureaux de pays dans 23 situations exigeant une prise en compte au niveau institutionnel et dans cinq situations d'urgence exigeant l'intensification des opérations coordonnées au niveau central – en effet, les responsabilités y sont clarifiées, il donne au PAM les moyens de gérer les risques de manière stratégique, il permet de concentrer l'appui là où il est nécessaire et il facilite l'accès aux ressources humaines, financières et matérielles du PAM.

Figure 4: Situations d'urgence nécessitant une prise en compte au niveau institutionnel ou l'intensification des opérations coordonnées au niveau central*



* Cette carte ne fait pas apparaître l'intensification des opérations coordonnées au niveau central annoncée pour faire face à la crise alimentaire mondiale, qui prévoyait l'amplification des opérations menées par le PAM dans les 88 pays où il intervient.

²² Circulaire [OED2023/003](#) du Directeur exécutif.

²³ Les trois phases d'activation des interventions d'urgence, qui ont remplacé la classification antérieure à trois niveaux, sont les suivantes: action rapide et intervention d'urgence; prise en compte au niveau institutionnel; intensification des opérations coordonnées au niveau central.

18. Pour faire face à des besoins sans précédent en matière d'assistance alimentaire, le PAM a alloué plus de 385 millions de dollars, prélevés sur le Compte d'intervention immédiate, à des activités visant à sauver des vies menées dans 36 pays, et déployé plus de 750 membres de son personnel sur le terrain pour augmenter ses capacités localement.
19. La plus vaste opération engagée en 2022 était celle menée en Afghanistan, où le PAM a prêté assistance à plus de 20 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë en raison de la grave crise économique que connaît le pays, de sécheresses récurrentes et d'autres chocs. Le PAM a transposé à une plus grande échelle son assistance alimentaire en nature pour venir en aide à plus de 16 millions de personnes. En outre, il a intensifié ses programmes de traitement de la malnutrition aiguë au bénéfice de 4,7 millions de personnes en 2022, dont plus d'un million d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë sévère, 2,8 millions d'enfants et 800 000 filles et femmes enceintes ou allaitantes. Dans la province reculée de Ghor, il a été estimé que 20 300 personnes s'étaient trouvées dans une situation proche de la famine²⁴ pendant plusieurs mois, la prestation de l'assistance alimentaire ayant été ralentie par des conditions météorologiques très difficiles.
20. En Ukraine, où il a été estimé qu'un tiers de la population avait besoin d'une assistance humanitaire, le PAM a intensifié ses activités pour distribuer des transferts de type monétaire et une assistance alimentaire à près de 10,4 millions de personnes en 2022. Malgré l'évolution rapide de la dynamique du conflit et de graves difficultés résultant de l'endommagement des infrastructures et de l'absence de services de base, le PAM est parvenu à fournir une assistance, accordant la priorité aux personnes se trouvant dans des zones difficiles d'accès, ou de nouveau accessibles sur la ligne de front. Des espèces et des bons ont été distribués dans les zones où les habitants pouvaient se rendre sur un marché; ailleurs, on a distribué des articles alimentaires tels que du pain, des rations d'aide immédiate et des colis de vivres couvrant 30 jours. Le PAM a également apporté son appui au Gouvernement ukrainien au titre de l'amélioration de son système national de protection sociale.
21. Dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, des navires affrétés par le PAM ont transporté plus de 380 000 tonnes de blé à destination de divers ports de la mer Noire à l'appui des opérations menées en Afghanistan, en Éthiopie, en Somalie et au Yémen; le PAM a aussi fourni au Mécanisme de gestion globale des vivres une filière d'approvisionnement pour les achats de produits alimentaires obtenus grâce à l'Initiative. Il est crucial de préserver le couloir de transport de la mer Noire pour assurer l'autosuffisance des agriculteurs et le relèvement de l'économie ukrainienne, ainsi que pour stabiliser les cours des céréales sur le marché mondial.
22. Au Yémen, où plus de la moitié de la population a besoin d'une assistance humanitaire après huit ans de conflit et en raison de la flambée récente des prix des produits de base, le PAM est venu en aide à plus de 15,3 millions de personnes en 2022. Les dépenses engagées à cette fin ont été inférieures de 12 pour cent à celles qui l'avaient été en 2021, mais du fait que le PAM a desservi en priorité les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire et continué de fournir une assistance alimentaire à grande échelle, le nombre de personnes exposées à des conditions similaires à la famine dans plusieurs endroits du pays a diminué, comme l'atteste l'analyse de l'IPC réalisée en novembre 2022²⁵. Les éléments probants tirés de cette analyse ont été corroborés par une évaluation interorganisations, qui a conclu que l'assistance alimentaire fournie entre 2015 et 2021 avait contribué à stabiliser ou à améliorer la situation en matière de sécurité alimentaire

²⁴ La catastrophe/famine est définie comme la phase 5 de l'IPC/Cadre harmonisé.

²⁵ PAM. 2022. *Yemen Annual Country Report 2022*.

et, en particulier, que le nombre de personnes relevant de la catégorie "urgence"» avait été réduit de moitié²⁶.

23. Dans le centre du Sahel, plus de 9,6 millions de personnes ont souffert d'insécurité alimentaire – au Burkina Faso, au Mali et au Niger – et il a été estimé que 6,3 millions d'enfants – un nombre record – souffraient de malnutrition aiguë. Face à cette situation, le PAM a assuré une assistance vitale à 9,1 millions de bénéficiaires dans les trois pays en question, la majorité d'entre eux ayant reçu une assistance pendant la période de soudure de 2022, et il a mis en œuvre des activités visant à améliorer la production, la disponibilité et la consommation d'aliments nutritifs afin de prévenir la malnutrition chez les femmes et les enfants. L'intervention a inclus des activités menées auprès de petits exploitants agricoles, d'organisations de femmes et des secteurs privé et public, axées sur la réduction des pertes après récolte et l'amélioration de la transformation et de la commercialisation d'aliments nutritifs.
24. Afin de remédier aux obstacles de plus en plus nombreux rencontrés par les acteurs humanitaires pour accéder au terrain, le PAM a continué à renforcer sa capacité d'appui à l'accès opérationnel et à l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires en 2022. Il a ainsi pu faciliter ou maintenir l'accès à des zones difficiles à atteindre, comme en Afghanistan, en Éthiopie, en Haïti et en Ukraine.
25. Données factuelles issues des évaluations: Comme indiqué à l'annexe VII, des problèmes de personnel – taux de rotation élevé, fluctuations des effectifs et difficultés pour recruter et fidéliser des personnes possédant les compétences voulues – ont mis à rude épreuve les opérations d'urgence menées dans plusieurs pays, dont l'Afghanistan, le Mozambique, le Nigéria, la République centrafricaine et le Tchad.

2.3. Articulation entre action humanitaire, développement et paix: progrès accomplis

26. La prise en compte généralisée de l'articulation entre action humanitaire, développement et paix (le triple lien) par le PAM donne des résultats positifs au niveau des pays. Comme indiqué dans les conclusions des travaux de recherche menés conjointement, entre 2019 et 2022, par l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm et le PAM dans 12 pays, les programmes du PAM, toujours exécutés dans des conditions précaires, contribuent à la stabilité en réduisant la dépendance des individus vis-à-vis de stratégies de survie préjudiciables et en atténuant les tensions intracommunautaires. Au Nigéria et au Liban, des éléments probants indiquent que les transferts de type monétaire ont rendu possible la réciprocité sociale et le partage, tout en suscitant la confiance et la cohésion sociale au sein de groupes de population divers²⁷. Un examen interne a fait apparaître que la moitié des plans stratégiques de pays (PSP) approuvés par le Conseil en 2022 faisaient explicitement référence au triple lien et que 65 pour cent d'entre eux incluaient une ou plusieurs mentions d'objectifs associés à cette articulation, par exemple la cohésion sociale, la paix ou l'ODD 16.

²⁶ Comité permanent interorganisations. 2022. Page Web sur [l'évaluation interorganisations de l'action humanitaire menée face à la crise au Yémen](#) (en anglais).

²⁷ Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI). 2021. [The World Food Programme's Contribution to Improving the Prospects for Peace in Lebanon](#); et SIPRI. 2022. [Improving the Prospects for Peace in Nigeria: Spotlight on Cash-based Transfers](#).

27. L'un des meilleurs exemples de la coordination des efforts requise pour exploiter le triple lien est l'initiative pour la résilience au Sahel. En collaboration avec des gouvernements et des partenaires, le PAM a mis en œuvre un ensemble intégré d'activités dans la région, combinant l'assistance alimentaire pour la création d'actifs, l'alimentation scolaire, la nutrition, le renforcement des capacités et les interventions de soutien saisonnières, qui ont donné des résultats prometteurs en ce qu'elles ont réduit l'instabilité et atténué les conflits suscités par la concurrence pour les ressources naturelles. Sur la base des enseignements tirés et des progrès accomplis, une transposition ambitieuse à une plus grande échelle de l'initiative, exploitant délibérément l'articulation entre action humanitaire, développement et paix, a été mise au point, qui couvrira la période allant de 2023 à 2028.
28. Le PAM a continué d'apporter un appui stratégique dans le cadre de l'action interorganisations et multilatérale visant à promouvoir la prise en compte du triple lien. En 2022, le groupe de dialogue du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'Organisation des Nations Unies (ONU), coprésidé par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et le PAM, a abouti au lancement de la Nexus Academy, dont l'ambition est la constitution des capacités voulues, à l'échelle du système, pour donner corps à cette articulation. Grâce au rôle clé qu'il joue dans le cadre du Réseau mondial contre les crises alimentaires et en sa qualité de codirigeant de la Coalition de lutte contre les crises alimentaires le long du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, le PAM a agi en coordination avec ses partenaires pour honorer aux niveaux régional et national les engagements pris par la communauté mondiale au titre du triple lien, notamment au moyen d'activités de recherche et de sensibilisation portant sur les corrélations entre climat, sécurité alimentaire et paix.
29. Les partenariats et les programmes intégrés sont au cœur de l'action menée par le PAM au titre du triple lien. Au Soudan, il plaide aux côtés du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour l'autosuffisance, la résilience et la cohésion sociale dans un certain nombre de localités ciblées, et un nouveau programme conjoint a été lancé au Darfour, qui a pour objet de fournir des solutions de long terme et de lever les obstacles sous-jacents à la paix, à la stabilité et au développement, au bénéfice de près de 300 000 personnes vulnérables.
30. *Données factuelles issues des évaluations.* L'évaluation de la politique en matière de consolidation de la paix a conclu que la principale contribution du PAM à la paix demeurerait le volet de son action qui concerne la sécurité alimentaire, la résilience et les moyens d'existence. Les constatations formulées indiquent que le PAM devrait accélérer la prise en compte systématique des risques de conflit dans l'ensemble de ses programmes et opérations et renforcer son appui aux activités menées dans le cadre du système des Nations Unies dans son ensemble aux fins de la prévention des conflits et de la promotion de la paix.

2.4. Résultats transversaux

Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées

31. En 2022, des directives ont été publiées qui sont inspirées de la politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle, ainsi que de la stratégie de mobilisation des communautés aux fins de l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées. Elles ont été conçues pour aider les bureaux de pays à élaborer des plans d'action pour la coopération communautaire et rendre compte en 2023 des résultats obtenus à l'aune des nouveaux indicateurs pertinents du Cadre de résultats institutionnels.

32. Le PAM a poursuivi le renforcement de ses mécanismes communautaires de remontée de l'information sur la base des enseignements tirés des examens internes et conformément aux normes interorganisations en matière de collecte et d'analyse de données destinées à ce type de mécanismes; l'accent a été mis sur l'utilisation, lors de la prise de décisions relatives aux programmes, de données provenant des communautés. En 2022, le PAM a défini des normes minimales, des processus et des solutions numériques pour faire en sorte que des mécanismes communautaires de remontée de l'information interopérables, intégrés et efficaces soient adaptés ou établis peu de temps après le déclenchement de situations d'urgence.
33. Une analyse interne a fait apparaître que 24 des 25 descriptifs de PSP soumis au Conseil en 2022 mentionnaient des engagements en matière de protection et de responsabilité; 14 de ces 24 descriptifs (56 pour cent) intégraient harmonieusement les principaux éléments constitutifs de la protection et de l'obligation redditionnelle, et 10 autres en intégraient certains. Soixante-dix-neuf pour cent des bureaux de pays ayant communiqué des données suffisantes au sujet des indicateurs relatifs à la protection avaient amélioré leurs mesures de préservation de la dignité des bénéficiaires, contre 73 pour cent en 2021. En 2022, 62 pour cent des bureaux de pays ont atteint leurs cibles s'agissant de la prestation aux bénéficiaires d'un accès sans entrave aux programmes du PAM, contre 60 pour cent en 2021, et 76 pour cent ont atteint leurs cibles s'agissant de la proportion de personnes recevant une assistance sans s'exposer à des risques pour leur sécurité.
34. Soixante-treize pour cent des bureaux de pays ayant mis en place des mécanismes communautaires de remontée de l'information fonctionnels l'ont fait dans le respect des normes mondiales minimales en la matière – la proportion était de 63 pour cent en 2021. Soixante-deux pour cent des bureaux de pays ont indiqué qu'ils consacraient un budget spécifique aux mécanismes communautaires de remontée de l'information, mais 39 pour cent d'entre eux ont confirmé que ces ressources n'étaient pas suffisantes pour couvrir leurs coûts. Soixante-huit pour cent des bureaux de pays ont déclaré faire usage des données issues des mécanismes communautaires de remontée de l'information aux fins de l'adaptation des programmes, mais seuls 34 pour cent de ces bureaux ont été en mesure de vérifier que les modifications apportées aux programmes répondaient effectivement aux besoins des communautés concernées – il s'agit là d'une lacune persistante qui nécessite une attention continue.
35. En sa qualité d'organisme codirigeant de l'Équipe spéciale sur la responsabilité à l'égard des populations touchées relevant du Comité permanent interorganisations, le PAM a conduit l'établissement d'un plan de travail biennal interorganisations²⁸ dans lequel ont été définis des domaines d'activité prioritaires en matière d'action collective, l'objectif étant de garantir la participation systématique des communautés touchées. En 2022, des ateliers consacrés à la définition d'actions prioritaires en matière d'obligation redditionnelle et de protection, pour inclusion dans les plans d'action au niveau national, ont été menés au Bangladesh, en Éthiopie, au Liban et à Gaziantep, en Türkiye, pour la République arabe syrienne. En tant que membre de l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations sur le caractère central de la protection, le PAM a également contribué en 2022 à l'élaboration du plan de travail de l'Équipe spéciale pour 2022-2023, ainsi que de critères de référence pour le suivi de la performance collective des équipes de pays pour l'action humanitaire s'agissant de l'obtention d'effets directs significatifs en matière de protection.

²⁸ Le PAM a codirigé ces travaux avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et l'Alliance pour les normes humanitaires fondamentales.

Problématique femmes-hommes

36. La politique en matière de problématique femmes-hommes approuvée par le Conseil en 2022 a ouvert la voie à la revitalisation de l'action menée par le PAM pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre les femmes et les hommes qui sont liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Toujours en 2022, le PAM a engagé la révision d'initiatives stratégiques clés, comme le marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge, le programme visant à transformer les relations entre les femmes et les hommes et les indicateurs associés au Cadre de résultats institutionnels, dans le but de garantir la mise en œuvre effective du Plan stratégique pour 2022-2025 et de la politique en matière de problématique femmes-hommes.
37. En 2022, le PAM a entamé une étude sur les obstacles auxquels se heurtent les communautés touchées pour accéder à l'assistance humanitaire²⁹, afin de déterminer les entraves et les contraintes particulières auxquelles font face les personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, en particulier les femmes et les filles, lorsqu'elles tentent d'accéder à l'assistance fournie par le PAM en matière d'alimentation et de nutrition.
38. S'agissant des mesures axées sur l'égalité femmes-hommes, de nettes améliorations ont été constatées en 2022: 75 pour cent des bureaux de pays ont systématiquement inclus dans leur PSP des considérations liées à la problématique femmes-hommes ou se rapportant à cette problématique et à l'âge, soit 32 pour cent de plus qu'en 2021. Trois bureaux de pays – de l'Équateur, d'Eswatini et du Pakistan – ont mené à bonne fin le programme du PAM visant à la transformation des relations entre les femmes et les hommes, ce qui a porté à 21 le nombre de pays appliquant effectivement l'approche consistant à obtenir des effets directs liés à l'égalité des sexes dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Neuf autres bureaux de pays³⁰ mettent actuellement en œuvre le programme, et incluent des mesures intéressant l'égalité femmes-hommes dans les activités qu'ils mènent à l'appui des communautés.
39. Le PAM a expérimenté diverses méthodes pour faire en sorte que l'outil HungerMap^{LIVE} cerne mieux la dynamique des relations entre les femmes et les hommes au sein des ménages pour ce qui est de la répartition des vivres, l'objectif étant que les programmes du PAM prennent en compte les divers besoins et situations de tous les bénéficiaires, pour mieux y répondre³¹. Les expérimentations initialement menées dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe³² ont révélé que les femmes absorbaient les chocs en temps de crise. Par exemple, en Somalie, elles étaient deux fois plus susceptibles que les hommes adultes de réduire la taille des repas qu'elles consommaient en période de crise.

²⁹ Le rapport a été établi sur la base des études réalisées en Afghanistan, en Haïti, en République arabe syrienne, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud.

³⁰ Arménie, Colombie, El Salvador, Liban, Myanmar, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Sénégal et Zambie.

³¹ Pour comprendre la dynamique de la répartition des vivres au sein des ménages, dont les indicateurs standard du PAM ne rendent pas compte, on a conçu un projet pilote, HungerMap + gender, prenant en compte la problématique femmes-hommes, de portée plus vaste, qui inclut désormais des questions visant à établir qui, au sein du ménage, a adopté des stratégies de survie liées à la consommation. Cela permet d'obtenir des informations essentielles sur les écarts, d'un individu à l'autre, en matière de sécurité alimentaire au sein des ménages, qui éclairent à leur tour les responsables de l'établissement des programmes.

³² PAM. 2022. Système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité: le blog. "[Women as shock absorbers: measuring intra-household gender inequality](#)".

40. La deuxième phase du Programme conjoint pour l'accélération des progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales³³ a été engagée en 2022 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le PAM dans les îles du Pacifique, au Népal, au Niger, en République-Unie de Tanzanie et en Tunisie. En 2022, une série d'ateliers sur les approches propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes vis-à-vis de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'agriculture durable, a été tenue à l'intention de professionnels appartenant aux organismes ayant leur siège à Rome et à des délégations de l'Union européenne. L'objectif de ces ateliers était d'améliorer la compréhension par les employés des normes sociales qui sont une source de discrimination en fonction du sexe et de déterminer de quelle manière lutter contre ces pratiques discriminatoires grâce aux programmes. Une analyse des normes sociales a été réalisée en Équateur et au Malawi, où le programme conjoint était mis en œuvre.

Garanties sociales et environnementales

41. Conformément au cadre du PAM pour la durabilité environnementale et sociale et dans le respect des garanties requises par certains donateurs, 47 bureaux de pays ont indiqué avoir examiné de près, en 2022, au moins une activité prévue dans leur PSP à la recherche de risques environnementaux et sociaux éventuels avant la mise en œuvre, contre 26 en 2021. Cette augmentation est le résultat des sessions de formation menées dans 28 bureaux de pays et de la mise à disposition de directives institutionnelles et thématiques actualisées sur l'intégration des procédures relatives à la durabilité environnementale et sociale dans les divers domaines d'activité du PAM. Grâce à cette analyse, le PAM a pu répertorier et éviter les risques environnementaux et sociaux liés à des activités prévues dans le cadre de ses programmes, en amont de leur mise en œuvre. Au Liban, l'examen minutieux des activités prévues en manière d'assistance alimentaire pour la création d'actifs a aidé le PAM à éviter de causer un préjudice inopiné à l'environnement en conséquence de ses activités de gestion de l'eau.
42. Le PAM a continué de transposer à une plus grande échelle ses systèmes de gestion environnementale - exigence fondamentale de son cadre de durabilité environnementale et sociale. À la fin de 2022, de tels systèmes étaient en place dans 31 pays rassemblant 51 pour cent des employés à l'échelle mondiale, contre 15 pays en 2021.
43. En 2022, le PAM a créé une unité chargée de la durabilité au sein de la Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement, qui a pour tâche de faire appliquer les principes de la gestion environnementale et de l'économie circulaire à tous les niveaux. Le PAM a également fait réaliser de nouvelles évaluations du cycle de vie de ses chaînes d'approvisionnement, et poursuivi les recherches quant à la manière dont il serait possible d'optimiser ou de créer des solutions de substitution durables pour l'emballage des produits alimentaires.
44. Le code de conduite actualisé en 2022, dans lequel a été réaffirmée la détermination du PAM de s'acquitter de son mandat avec une intégrité sans faille, inclut des considérations sociales et environnementales concernant les générations actuelle et futures. Les profils d'emploi types des directeurs de pays ont eux aussi été actualisés et la protection de l'environnement est désormais considérée comme un facteur fondamental pour ce qui est de l'obligation de rendre compte de l'action menée.

³³ Le rapport final sur la phase 1 du programme conjoint peut être consulté à l'adresse suivante: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000141304/download/>.

Contribution à la gestion durable des déchets

Des activités de gestion responsable des déchets, comme leur réduction, leur recyclage et leur prise en charge, atténuent les effets négatifs des opérations du PAM sur l'environnement. En République démocratique du Congo, le bureau de pays a organisé l'élimination de batteries en fin de durée de vie utile et de pneus usés de véhicules sur la base d'un accord régional à long terme conclu avec une société agréée de gestion des déchets au Rwanda. En conséquence, 3 200 kilogrammes de batteries au plomb de véhicules ont été recyclés et plus de 300 pneus usés ont été donnés à une organisation locale qui proposait d'en assurer le recyclage sous la forme de cordes et de chaises, ou de les utiliser pour la réparation de véhicules légers au sein de la communauté.

2.5. Performance par objectif stratégique

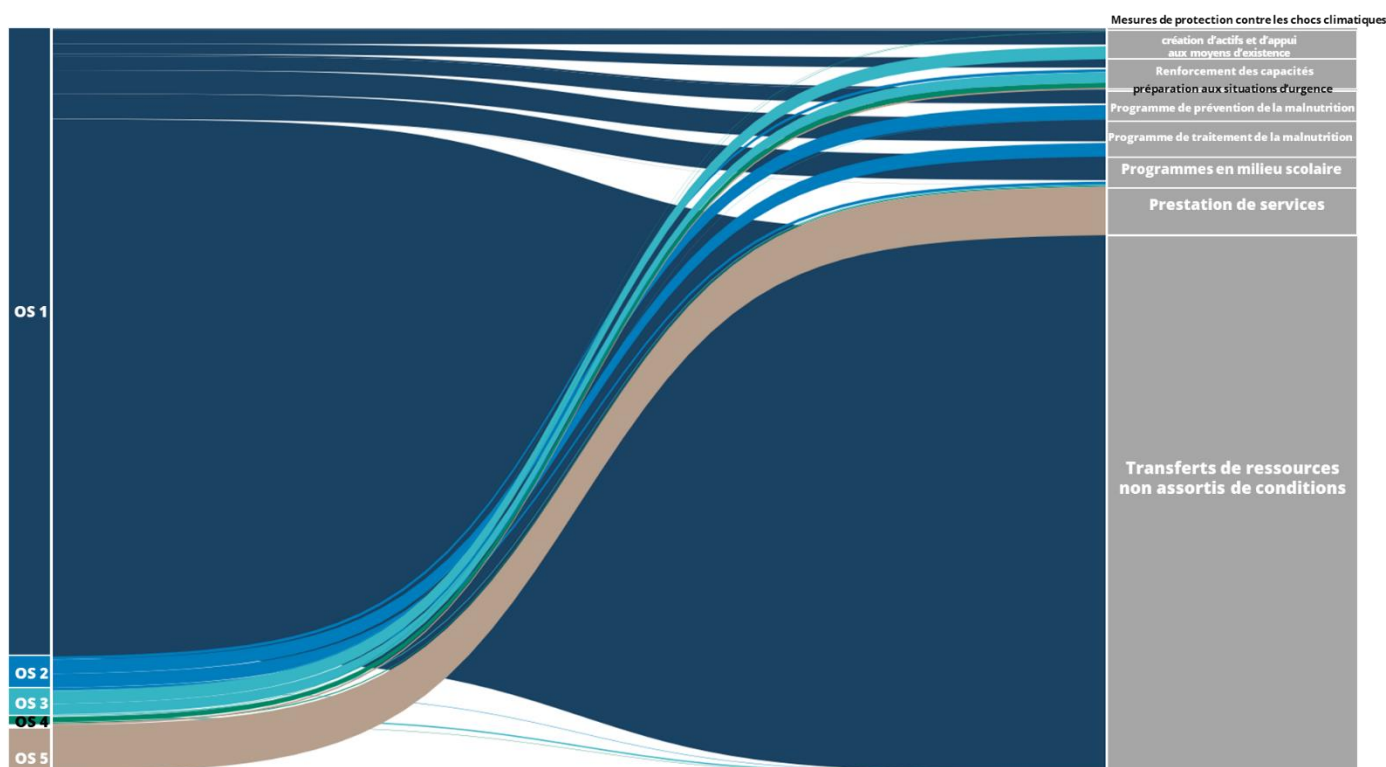
45. En application de son mandat et compte tenu des corrélations entre les 17 ODD, le Plan stratégique et le Cadre de résultats institutionnels du PAM accordent la priorité à l'ODD 2, sur l'élimination de la faim, et à l'ODD 17, sur les partenariats à l'appui de la mise en œuvre des ODD, tout en contribuant à la réalisation des autres ODD en fonction des priorités nationales et de la situation propre à chaque pays. Dans le présent chapitre, on trouve un aperçu général des résultats et de la performance à l'aune des effets directs escomptés en 2022, sur la base des activités menées par le PAM au titre de ses cinq objectifs stratégiques, dans l'optique de la contribution du PAM aux ODD³⁴.
46. En 2022, les méthodes employées pour évaluer la performance au regard des effets directs ont été encore affinées pour rendre possible une pondération en fonction de la taille des opérations menées. Pour faciliter la comparaison de la performance obtenue au regard des effets directs attendus au fil du temps, les résultats obtenus en 2020 et 2021 ont été réévalués à l'aide de la nouvelle approche. Certaines limites demeurent, s'agissant notamment des méthodes utilisées pour estimer la taille des opérations, ou encore de la disponibilité de données. On poursuivra le perfectionnement des modalités de recueil et de communication de données dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Plan stratégique et du nouveau Cadre de résultats institutionnels, à l'aune desquels le rapport annuel sur les résultats de 2023 sera établi. On trouvera plus de détails à ce sujet à l'annexe II-C.
47. Le PAM obtient des résultats en exécutant des activités dans huit domaines: transferts de ressources non assortis de conditions; traitement de la malnutrition; prévention de la malnutrition; programmes en milieu scolaire; création d'actifs et appui aux moyens d'existence; appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants; gestion des risques climatiques; préparation aux situations d'urgence. Les résultats obtenus dans ces domaines d'activité contribuent souvent à la réalisation de plus d'un objectif stratégique.

³⁴ Tant dans le Plan stratégique du PAM pour 2017-2021 que dans son Plan stratégique pour 2022-2025, la priorité a été accordée à l'action menée pour atteindre les ODD 2 et 17, sans pour autant négliger la contribution à la réalisation des autres ODD. Le présent rapport contient une synthèse des résultats obtenus à l'aune du Plan stratégique pour 2017-2021.

Lien entre objectifs stratégiques et domaines d'activité

48. L'analyse des résultats par objectif stratégique est essentielle pour comprendre le rôle joué par le PAM dans la lutte menée pour éliminer la faim et l'importance des partenariats établis pour atteindre les ODD. Un autre aspect significatif de cette analyse consiste à recueillir des informations sur les principaux domaines d'activité qui contribuent à la réalisation de chaque objectif stratégique. Ainsi, comme indiqué à la figure 5, les dépenses consacrées aux programmes de prévention et de traitement de la malnutrition contribuent à la réalisation de l'Objectif stratégique 2 et de l'Objectif stratégique 1; quant aux activités de renforcement des capacités, qui mobilisent la plus grande part des dépenses engagées au titre de l'Objectif stratégique 4, elles sont également mises en œuvre dans le cadre de programmes relevant de plusieurs objectifs stratégiques. En outre, le PAM cherche à mener des ensembles d'interventions intégrant les programmes visant à sauver des vies et à changer la vie de manière à obtenir de meilleurs résultats, plus durables.

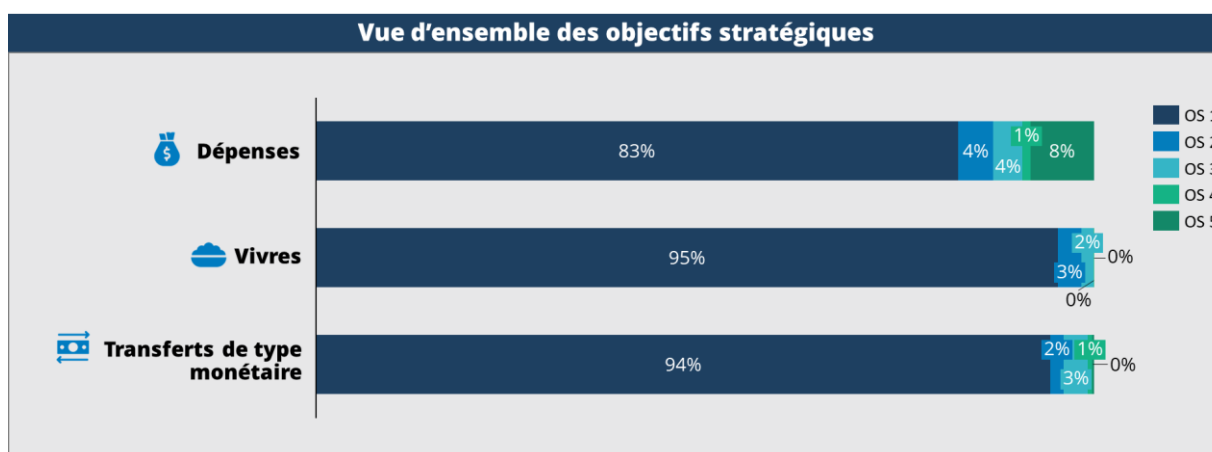
Figure 5: Répartition des dépenses par objectif stratégique et par domaine d'activité (2022)*



OS = objectif stratégique

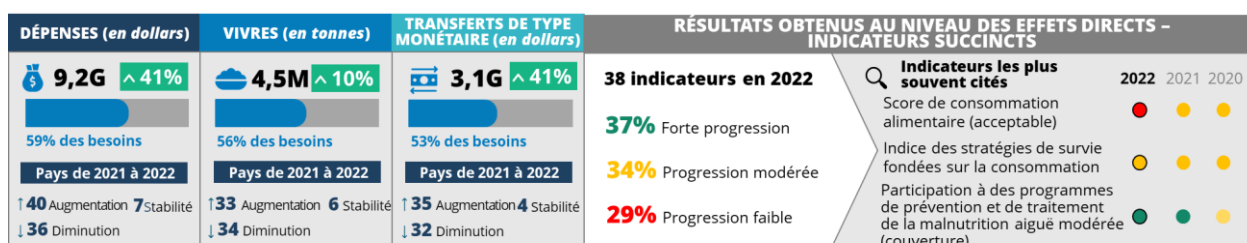
* Bien que le renforcement des capacités et la prestation de services ne constituent pas des domaines d'activité, ils ont été pris en compte dans la figure 5 de manière à brosser un tableau complet des dépenses par objectif stratégique. En revanche, le domaine d'activité "appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants" n'apparaît pas du fait de la part relativement minime des dépenses correspondantes.

Figure 6: Répartition des dépenses, de l'assistance alimentaire en nature et des transferts de type monétaire par objectif stratégique (2022)



OS = objectif stratégique

Objectif stratégique 1 – Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation³⁵



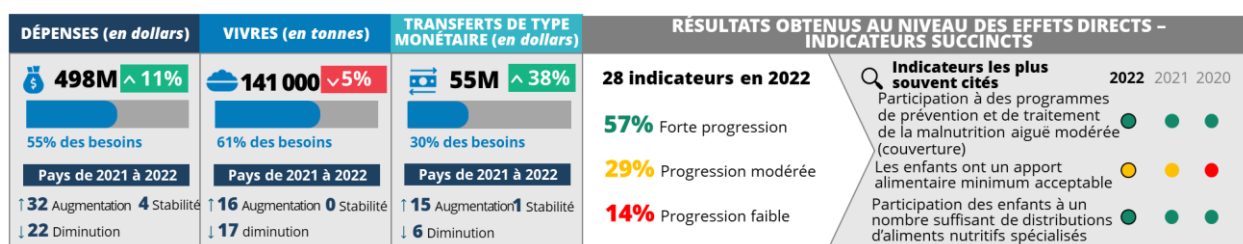
M = millions
G = milliards

49. Les opérations menées par le PAM au titre de l'Objectif stratégique 1 soutiennent l'action collective menée pour préserver l'accès de tous, en particulier des plus vulnérables, à l'alimentation suffisante, nutritive et saine dont ils ont besoin pour survivre et pour mener une vie saine et productive, et renforcent les systèmes nationaux chaque fois que possible. En 2022, 4,5 millions de tonnes de vivres et 3,1 milliards de dollars de transferts de type monétaire ont été distribués au titre de cet objectif stratégique. À l'échelle mondiale, les distributions de vivres ont augmenté de 10 pour cent par rapport à 2021; c'est en Afghanistan, en Ukraine (nouvelle opération engagée en 2022), en Éthiopie et au Pakistan que les plus fortes augmentations ont été enregistrées, et c'est au Yémen que la plus forte réduction a été observée. L'augmentation de 41 pour cent du montant des transferts de type monétaire procède dans une large mesure des opérations menées en Ukraine, en Afghanistan et en Somalie; en revanche, c'est également au Yémen que la réduction la plus marquée à ce titre est observée. Comme les années précédentes, l'Objectif stratégique 1 a été au cœur de la majeure partie des opérations du PAM, et les ressources y afférentes se sont établies à 9,2 milliards de dollars, soit 83 pour cent des dépenses totales.

³⁵ Pour chaque objectif stratégique, l'analyse des résultats s'accompagne d'un graphique faisant apparaître les dépenses, l'assistance alimentaire en nature et les transferts de type monétaire effectifs pour 2022, la variation en pourcentage par rapport à 2021, et la proportion des besoins recensés par le PAM dans le plan fondé sur les besoins les plus récents pour chaque PSP auxquels ces trois modalités ont répondu. Le nombre de pays relevant de chacune des catégories définies dans lesquelles on a observé une augmentation (supérieure à 5 pour cent), une diminution (supérieure à -5 pour cent) ou une stabilité (entre -5 pour cent et 5 pour cent) est également fournie. La partie de ce graphique consacrée aux résultats obtenus au niveau des effets directs par rapport aux cibles fait apparaître le nombre d'indicateurs retenus en 2022 pour chaque objectif stratégique et le degré de progression enregistrée (forte, modérée, faible ou nulle) ainsi que les résultats obtenus en 2020, 2021 et 2022 au titre des trois indicateurs d'effet direct le plus souvent cités, établis selon la méthode décrite à l'annexe II-C.

50. Les transferts de ressources non assortis de conditions ont représenté 90 pour cent des distributions de vivres effectuées au titre de l'Objectif stratégique 1 et se sont concentrés sur les opérations d'urgence de plus vaste portée, celles qui ont été menées en Afghanistan, au Yémen et en Éthiopie représentant plus de la moitié de l'ensemble des distributions.
51. L'analyse portant sur les effets directs a montré que les résultats des activités du PAM visant à permettre aux bénéficiaires de préserver ou d'améliorer leur accès à une nourriture suffisante et à satisfaire d'autres besoins essentiels n'avaient pas vraiment été concluants. Au total, les résultats obtenus au regard des cibles étaient bons à l'aune de 37 pour cent des indicateurs pertinents, moyens à l'aune de 34 pour cent des indicateurs pertinents, et faibles ou nuls à l'aune de 29 pour cent des indicateurs pertinents. À l'aune des indicateurs les plus communément utilisés, la sécurité alimentaire s'est détériorée par rapport à 2021, comme indiqué par le déclin global des scores de consommation alimentaire qui ont fait l'objet d'un suivi; l'indice des stratégies de survie fondées sur la consommation fait toutefois apparaître que des progrès modérés ont été observés en 2022 tout comme en 2021. Ces résultats suggèrent que nombre des ménages ciblés n'ont pas pu maintenir leur accès à l'alimentation ou ont dû adopter des stratégies non durables pour faire face à des pénuries de produits alimentaires. On a cependant observé des progrès d'ensemble solides s'agissant de la couverture des programmes de traitement et de prévention de la malnutrition aiguë modérée mis en œuvre par le PAM.
52. Ces résultats s'expliquent en partie par la combinaison de difficultés de financement et de contraintes économiques et opérationnelles qui ont conduit les bureaux de pays à distribuer des rations réduites pour continuer de prêter assistance aux bénéficiaires ciblés (et, dans bien des cas, de venir en aide à des bénéficiaires supplémentaires). Par exemple, en Éthiopie, le faible montant des ressources financières disponibles au cours du premier semestre et les fluctuations des prévisions en matière de financement ont contraint le PAM à réduire les rations alimentaires, ce qui, couplé à un déficit de financement des programmes de prévention de la malnutrition et à des difficultés de production d'aliments nutritifs supplémentaires, a contribué à une détérioration des résultats obtenus au regard des effets directs attendus³⁶.

Objectif stratégique 2 – Améliorer la nutrition



M = millions

³⁶ PAM. 2022. *Ethiopia Annual Country Report 2022*.

53. Au moyen des opérations qu’il mène au titre de l’Objectif stratégique 2, le PAM appuie les efforts déployés pour mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes en fournissant une assistance alimentaire directe aux bénéficiaires et en aidant les gouvernements partenaires à élaborer ou à transposer à une plus grande échelle leurs propres programmes de nutrition. En 2022, les dépenses consacrées à cet objectif stratégique ont représenté 4 pour cent des dépenses totales, atteignant un montant de 498 millions de dollars, soit une augmentation de 11 pour cent par rapport à 2021. La quantité de vivres distribuée a atteint 141 000 tonnes, soit une diminution de 5 pour cent par rapport à 2021. La plus forte progression de l’assistance alimentaire en nature a été observée dans le cadre des opérations menées en Afghanistan et au Pakistan, la plus forte diminution dans le cadre des opérations menées en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen. Le montant des transferts de type monétaire a atteint près de 55 millions de dollars, concentrés particulièrement en Éthiopie, au Mali et en République arabe syrienne, ce qui représente une augmentation significative par rapport à 2021.
54. L’analyse portant sur les effets directs montre que de très bons résultats ont été obtenus à l’aune des cibles fixées pour 57 pour cent des indicateurs pertinents, tandis que 29 pour cent des indicateurs faisaient apparaître un progrès modéré et 14 pour cent un progrès faible ou inexistant. Les indicateurs le plus souvent cités ont révélé que les résultats étaient bons ou modérés, comme cela avait été observé en 2021. Des résultats très satisfaisants ont été constatés s’agissant de la couverture des programmes de traitement et de prévention de la malnutrition aiguë modérée, ainsi que de la mesure dans laquelle les distributions d’aliments nutritifs spécialisés étaient suffisantes. Bien que les résultats enregistrés au titre de l’indicateur mesurant le nombre d’enfants recevant l’apport alimentaire minimum acceptable aient été mitigés, 45 pour cent des mesures effectuées ont fait apparaître que la cible fixée avait été atteinte ou dépassée – c’est le cas des mesures effectuées par le Bureau du PAM du Mali, où cette cible a été dépassée de plus de 200 pour cent. L’intégralité des ressources demandées dans le plan fondé sur les besoins a été octroyée aux activités menées au Mali, ce qui a permis au PAM de mettre en œuvre une combinaison d’interventions (assistance monétaire, distributions d’aliments nutritifs spécialisés, activités de renforcement des capacités axées sur la lutte contre la malnutrition) et d’assurer aux organisations locales une formation à la production et à la distribution d’aliments enrichis³⁷.

Objectif stratégique 3 – Assurer la sécurité alimentaire

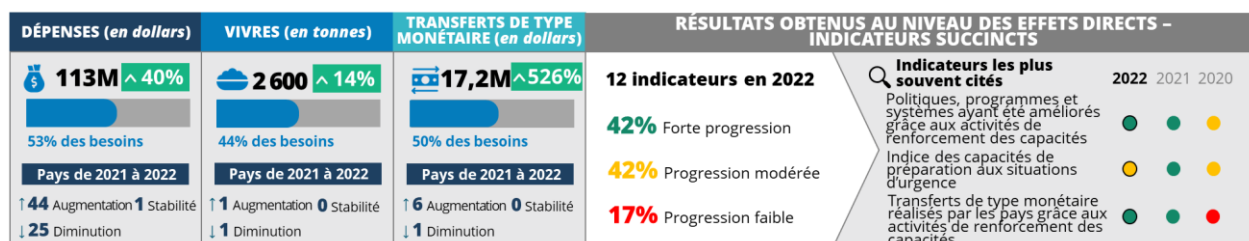
DÉPENSES (en dollars)	VIVRES (en tonnes)	TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (en dollars)	RÉSULTATS OBTENUS AU NIVEAU DES EFFETS DIRECTS – INDICATEURS SUCCINCTS		
418M ▲ 9% 41% des besoins Pays de 2021 à 2022 ↑ 32 Augmentation 4 Stabilité ↓ 21 Diminution	75 000 ▲ 6% 48% des besoins Pays de 2021 à 2022 ↑ 6 Augmentation 2 Stabilité ↓ 9 Diminution	103M ▼ 3% 30% des besoins Pays de 2021 à 2022 ↑ 17 Augmentation 0 Stabilité ↓ 24 Diminution	24 indicateurs en 2022 29% Forte progression 42% Progression modérée 29% Progression faible	Indicateurs les plus souvent cités Communautés tirant avantage de l’amélioration de leurs moyens d’existence Valeur des produits vendus par les petits exploitants par l’intermédiaire de systèmes appuyés par le PAM Petits exploitants vendant leurs produits par l’intermédiaire de systèmes appuyés par le PAM	2022 2021 2020

M = millions

³⁷ PAM. 2022. *Mali Annual Country Report 2022*.

55. Les opérations du PAM relevant de l'Objectif stratégique 3 aident les petits exploitants en facilitant l'accès des agriculteurs, femmes et hommes, aux marchés et en renforçant les systèmes alimentaires au moyen d'interventions diverses. En 2022, les dépenses consacrées à cet objectif stratégique ont atteint 418 millions de dollars – soit une augmentation de 9 pour cent par rapport à 2021 – et ont représenté 4 pour cent des dépenses totales du PAM. Celui-ci a fourni 75 000 tonnes de vivres et procédé à des transferts de type monétaire d'un montant total de 103 millions de dollars, soit une augmentation de 6 pour cent de l'assistance sous forme de vivres et une diminution de 3 pour cent de l'assistance sous forme de transferts de type monétaire. C'est dans les opérations menées au Kenya et dans le cadre des nouvelles activités engagées au Burundi que l'on a observé les plus fortes progressions s'agissant de l'assistance alimentaire sous forme de vivres, et c'est au Honduras et au Niger que la plus forte progression de l'assistance sous forme de transferts de type monétaire a été observée.
56. L'analyse portant sur les effets directs mesurés à l'aune des indicateurs les plus fréquemment cités a fait apparaître des résultats inégaux, comme les années précédentes. On a observé une forte progression de la proportion de communautés bénéficiant d'une amélioration de leurs moyens d'existence en raison des activités du PAM, mais les progrès n'ont été que modérés pour ce qui est de la proportion de petits exploitants en mesure de vendre leurs produits grâce aux systèmes de regroupement d'agriculteurs appuyés par le PAM, ou encore pour ce qui est de la valeur des ventes ainsi réalisées. Les résultats ont varié d'un pays à l'autre: au Niger, où le PAM mène une de ses opérations les plus vastes au titre de l'Objectif stratégique 3, des résultats très satisfaisants ont été relevés au titre des trois indicateurs, cependant qu'au Soudan du Sud, où les chocs économiques, les inondations et des ressources limitées ont restreint la capacité du PAM à mettre en œuvre les activités planifiées, des résultats très satisfaisants ont été relevés au titre de tous les indicateurs, à l'exception de l'indicateur relatif à la valeur des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement d'agriculteurs appuyés par le PAM.

Objectif stratégique 4 – Appuyer la mise en œuvre des objectifs de développement durable

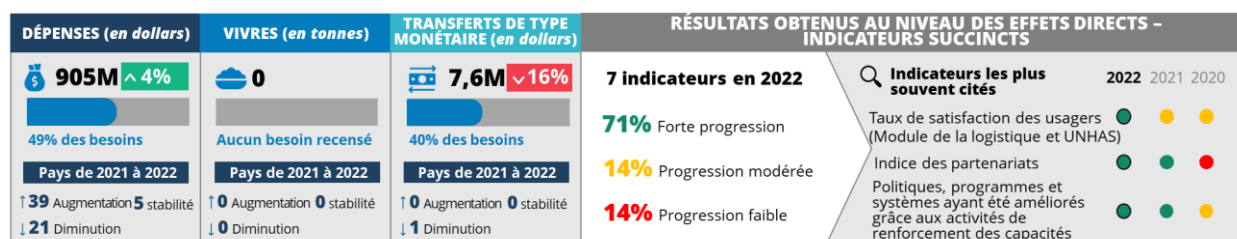


M = millions

57. Au titre des opérations relevant de l'Objectif stratégique 4, le PAM fournit un appui aux gouvernements dans le cadre d'activités de renforcement des capacités, notamment en soutenant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour faciliter la mise en œuvre de plans nationaux et la réalisation de l'objectif visant à éliminer la faim. Les dépenses engagées au titre de cet objectif stratégique ont augmenté de 40 pour cent en 2022, pour atteindre un montant de 113 millions de dollars, et ont représenté 1 pour cent des dépenses totales du PAM. En 2022, la part de l'assistance fournie sous la forme de vivres a augmenté de 14 pour cent, ce qui procède au premier chef des opérations menées en Tunisie. L'augmentation substantielle de la proportion d'aide fournie sous la forme de transferts de type monétaire est le résultat principalement des activités menées en Iraq dans le cadre des programmes en milieu scolaire exécutés sur place par le PAM, ainsi que des nouvelles activités engagées au Mozambique, intéressant les programmes en milieu scolaire et les transferts de ressources non assortis de conditions.

58. Le PAM a enregistré des progrès notables ou modérés au titre des indicateurs les plus souvent cités pour évaluer la performance au titre de l'Objectif stratégique 4, et des résultats très satisfaisants ont été constatés en 2022 comme en 2021 pour ce qui est du nombre de politiques, de programmes et de systèmes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ayant été améliorés et des transferts de type monétaire réalisés grâce aux activités de renforcement des capacités menées par le PAM. Les résultats obtenus à l'aune de l'indice des capacités de préparation aux situations d'urgence se sont détériorés: ils étaient très satisfaisants en 2021, mais seulement modérés en 2022, et ils ont été inégaux dans les pays utilisant cet indicateur en guise de mesure, notamment dans les deux pays où le PAM mène ses opérations de plus vaste envergure, à savoir le Kenya (résultats très satisfaisants) et l'Iraq (résultats modérés).

Objectif stratégique 5 – Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD



M = millions

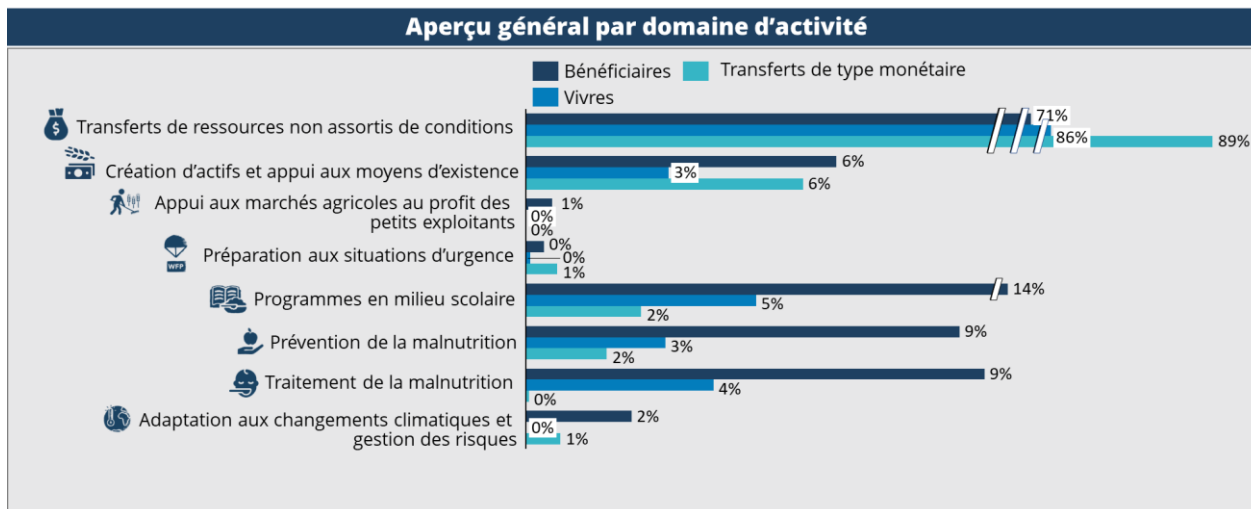
59. Au titre de l'Objectif stratégique 5, le PAM aide les gouvernements et d'autres partenaires à réaliser les ODD. L'Objectif stratégique 5 a mobilisé 8 pour cent des dépenses totales du PAM en 2022, soit une augmentation de 4 pour cent par rapport à 2021, pour atteindre 905 millions de dollars. Parmi les opérations de plus vaste portée menées au titre de cet objectif stratégique, on a constaté – par rapport à 2021 – une diminution des dépenses engagées en Éthiopie et au Yémen, une augmentation des dépenses engagées dans l'État de Palestine et au Liban, et la stabilité des dépenses engagées au Soudan du Sud. La diminution continue de l'enveloppe des transferts de type monétaire réalisés au titre de cet objectif stratégique depuis 2020 s'explique dans une large mesure par la réduction du nombre de transferts réalisés au moyen du filet de protection sociale de la Türkiye.

60. Les résultats obtenus au titre de l'Objectif stratégique 5 à l'aune des effets directs escomptés sont principalement fonction de l'indicateur relatif à la satisfaction des usagers, suivi par l'indice des partenariats et par les indicateurs relatifs à l'amélioration des programmes gouvernementaux, qui ont tous fait apparaître des résultats très satisfaisants. L'ensemble des opérations les plus importantes ont fait état des avantages tirés de la logistique d'un bon rapport coût-efficacité ou des services de télécommunications, du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) ou de l'appui apporté aux programmes de protection sociale, tous éléments reflétés dans les progrès très satisfaisants enregistrés à l'aune des indicateurs d'effet direct au titre de cet objectif stratégique.

2.6. Performance par domaine d'activité

61. La présente section contient une analyse globale des résultats par domaine d'activité ainsi qu'une évaluation des résultats obtenus au titre des effets directs.

Figure 7: Aperçu général des proportions relatives représentées par les bénéficiaires, l'assistance alimentaire en nature et les transferts de type monétaire par domaine d'activité*



* La somme des proportions de bénéficiaires n'est pas égale à 100 pour cent car chacune renvoie au nombre de bénéficiaires ayant reçu une assistance dans le domaine d'activité considéré, divisé par le nombre de bénéficiaires "uniques" auxquels le PAM est venu en aide (160 millions). Les bénéficiaires pris individuellement reçoivent souvent une assistance dans le cadre de diverses activités relevant de multiples domaines d'activité (et ils sont donc comptés plusieurs fois).

Figure 8: Nombre de bénéficiaires recevant une aide au titre de chaque domaine d'activité du PAM



Transferts de ressources non assortis de conditions

TRANSFERTS DE RESSOURCES NON ASSORTIS DE CONDITIONS

DÉPENSES (en dollars)	VIVRES (en tonnes)	TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (en dollars)	RÉSULTATS OBTENUS AU NIVEAU DES EFFETS DIRECTS - INDICATEURS SUCCINCTS																
113M ▲ 24% 99% des besoins Pays de 2021 à 2022	4,1M ▲ 9% 59% des besoins Pays de 2021 à 2022	2,9G ▲ 44% 55% des besoins Pays de 2021 à 2022	Indicateurs les plus souvent cités <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2022</th> <th>2021</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Score de consommation alimentaire (acceptable)</td> <td>●</td> <td>●</td> <td>●</td> </tr> <tr> <td>Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation</td> <td>●</td> <td>●</td> <td>●</td> </tr> <tr> <td>Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels</td> <td>●</td> <td>●</td> <td>●</td> </tr> </tbody> </table>		2022	2021	2020	Score de consommation alimentaire (acceptable)	●	●	●	Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation	●	●	●	Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels	●	●	●
	2022	2021	2020																
Score de consommation alimentaire (acceptable)	●	●	●																
Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation	●	●	●																
Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels	●	●	●																
↑34 Augmentation 5 Stabilité ↓41 Diminution	↑30 Augmentation 5 Stabilité ↓32 Diminution	↑35 Augmentation 5 Stabilité ↓31 Diminution																	

M = millions
G = milliards

62. Le PAM fournit une assistance non assortie de conditions (également désignée par l'expression "transferts de ressources non assortis de conditions" ou par l'expression "distributions générales") aux personnes touchées par des chocs, tels que des conflits, des phénomènes météorologiques extrêmes, des chocs économiques ou des crises prolongées. En 2022 comme les années précédentes, les distributions de vivres et les transferts de type monétaire non assortis de conditions ont constitué le domaine d'activité le plus important du PAM, représentant 86 pour cent de l'ensemble des vivres distribués et 89 pour cent de l'ensemble des transferts de type monétaire effectués (pour l'ensemble des huit domaines d'activité du PAM), dans 79 pays.
63. Compte tenu des niveaux record atteints par l'insécurité alimentaire, le nombre des bénéficiaires de distributions générales a été porté en 2022 à plus de 113 millions, dont 52 pour cent de femmes et de filles et 48 pour cent d'hommes et de garçons. Plus de 8,8 millions de réfugiés répartis dans 39 pays, dont 4,6 millions de filles et de femmes, ont reçu une assistance sous la forme de transferts de ressources non assortis de conditions. En comparaison de 2021, le PAM a prêté assistance à un nombre de bénéficiaires en hausse de 24 pour cent et a accru de 9 pour cent ses distributions de vivres et de 44 pour cent les transferts de type monétaire. Bien qu'il ait dépensé en moyenne une somme supérieure par bénéficiaire en 2022 qu'en 2021 pour ce qui est des transferts de ressources non assortis de conditions, l'inflation a souvent eu pour effet de réduire la valeur effective des transferts reçus par ces bénéficiaires et entraîné une hausse du montant des dépenses engagées pour fournir cette assistance. Ces chiffres indiquent que l'intensité avec laquelle l'assistance était fournie a diminué lorsque le PAM a privilégié la prestation d'une assistance à un nombre record de personnes, en réduisant pour ce faire la quantité de rations distribuées ou la période couverte par celles-ci afin d'éviter au plus grand nombre de personnes possible de connaître une insécurité alimentaire extrême.
64. Globalement, en 2022, les résultats obtenus au regard des effets directs escomptés s'agissant des transferts de ressources non assortis de conditions ont été modérés ou insuffisants, la plupart des indicateurs faisant apparaître une détérioration par rapport à 2021. Une analyse plus détaillée montre que les progrès accomplis ont varié d'une activité, d'un groupe de population ciblé et d'un pays à l'autre. Par exemple, la mesure du score acceptable de consommation alimentaire au titre des distributions générales a fait apparaître une amélioration ou une stabilité dans 50 pour cent des cas, et des progrès très satisfaisants au regard des cibles fixées dans 25 pour cent des cas. Des variations similaires sont constatées en ce qui concerne l'indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, puisque les résultats ont été meilleurs ou stables dans 61 pour cent des cas et les progrès très satisfaisants dans 37 pour cent des cas à l'aune des cibles y associées.

65. Les mauvais résultats obtenus au regard des effets directs escomptés peuvent être attribués en partie à de fortes hausses des prix des produits alimentaires à l'échelle mondiale³⁸ et à la moindre capacité des ménages interrogés à compléter l'assistance fournie par le PAM en accédant à d'autres sources afin de satisfaire leurs besoins essentiels, comme le suggèrent les mauvais résultats d'ensemble obtenus à l'aune de l'indicateur mesurant la capacité économique des ménages bénéficiaires de répondre à leurs besoins alimentaires et non alimentaires essentiels. En Somalie, du fait que l'ensemble des ressources financières demandées avaient été obtenues, le PAM a pu rapidement transposer à une plus grande échelle les activités de secours et l'assistance alimentaire destinées à sauver des vies, la priorité étant donnée aux personnes exposées à un risque de famine ou aux membres des groupes extrêmement vulnérables et marginalisés, comme les réfugiés. Cette intervention a contribué à la prévention de la famine en dépit des mauvais résultats obtenus à l'aune des effets directs escomptés, ce qui a été attribué à la hausse des prix des produits alimentaires, à la sécheresse et à des difficultés d'approvisionnement. Le PAM a également été en mesure de développer avec succès ses interventions liées aux filets de sécurité en Somalie, ce qui a permis dans certains cas de fournir par anticipation à des populations un appui pour faire face à la sécheresse; ces activités se sont traduites par des progrès notables à l'aune de nombre des indicateurs d'effet direct et ont contribué à empêcher la famine, malgré la diminution des niveaux de consommation alimentaire acceptable qui a été constatée³⁹.

Nutrition

TRAITEMENT DE LA MALNUTRITION

DÉPENSES (en dollars)	VIVRES (en tonnes)	TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (en dollars)	RÉSULTATS OBTENUS AU NIVEAU DES EFFETS DIRECTS - INDICATEURS SUCCINCTS																
14,7M ^ 15% 87% des besoins Pays de 2021 à 2022 ↑ 22 Augmentation ↓ 14 Diminution 3 Stabilité	179 000 ^ 15% 69% des besoins Pays de 2021 à 2022 ↑ 23 Augmentation ↓ 12 Diminution 2 Stabilité	2,2M v 3% 12% des besoins Pays de 2021 à 2022 ↑ 4 Augmentation ↓ 6 Diminution 0 Stabilité	Indicateurs les plus souvent cités <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2022</th> <th>2021</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité</td> <td>●</td> <td>●</td> <td>●</td> </tr> <tr> <td>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération</td> <td>●</td> <td>●</td> <td>●</td> </tr> <tr> <td>Participation à des programmes de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë modérée (couverture)</td> <td>●</td> <td>●</td> <td>●</td> </tr> </tbody> </table>		2022	2021	2020	Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité	●	●	●	Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération	●	●	●	Participation à des programmes de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë modérée (couverture)	●	●	●
	2022	2021	2020																
Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité	●	●	●																
Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération	●	●	●																
Participation à des programmes de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë modérée (couverture)	●	●	●																

M = millions

PRÉVENTION DE LA MALNUTRITION

DÉPENSES (en dollars)	VIVRES (en tonnes)	TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (en dollars)	RÉSULTATS OBTENUS AU NIVEAU DES EFFETS DIRECTS - INDICATEURS SUCCINCTS																
13,9M ^ 27% 64% des besoins Pays de 2021 à 2022 ↑ 30 Augmentation ↓ 18 Diminution 4 Stabilité	133 000 v 5% 29% des besoins Pays de 2021 à 2022 ↑ 13 Augmentation ↓ 12 Diminution 0 Stabilité	53M ^ 43% 31% des besoins Pays de 2021 à 2022 ↑ 14 Augmentation ↓ 5 Diminution 1 Stabilité	Indicateurs les plus souvent cités <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2022</th> <th>2021</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Participation des enfants à un nombre suffisant de distributions d'aliments nutritifs spécialisés</td> <td>●</td> <td>●</td> <td>●</td> </tr> <tr> <td>Participation à des programmes de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë modérée (couverture)</td> <td>●</td> <td>●</td> <td>●</td> </tr> <tr> <td>Les enfants ont un apport alimentaire minimum acceptable</td> <td>●</td> <td>●</td> <td>●</td> </tr> </tbody> </table>		2022	2021	2020	Participation des enfants à un nombre suffisant de distributions d'aliments nutritifs spécialisés	●	●	●	Participation à des programmes de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë modérée (couverture)	●	●	●	Les enfants ont un apport alimentaire minimum acceptable	●	●	●
	2022	2021	2020																
Participation des enfants à un nombre suffisant de distributions d'aliments nutritifs spécialisés	●	●	●																
Participation à des programmes de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë modérée (couverture)	●	●	●																
Les enfants ont un apport alimentaire minimum acceptable	●	●	●																

M = millions

³⁸ On en a eu confirmation, par exemple, au Liban, où l'augmentation de la valeur des transferts de type monétaire n'a pas suffi à contrebalancer la flambée des prix ni permis de parvenir à assurer un niveau de vie minimal, ce qui est le résultat de l'écart croissant entre la valeur de l'assistance fournie et le coût de la vie, qui a conduit à une détérioration des résultats obtenus à l'aune des indicateurs d'effet direct liés à la sécurité alimentaire. PAM. 2022. [Lebanon Annual Country Report 2022](#).

³⁹ PAM. 2022. [Somalia Annual Country Report 2022](#).

Traitement et prévention de la malnutrition

66. La crise mondiale des prix des produits alimentaires a menacé de compromettre gravement les progrès réalisés sur la voie de l'élimination de toutes les formes de malnutrition, particulièrement chez les enfants vivant dans des ménages dépourvus d'actifs. En 2022, le PAM a répondu à cette situation en exécutant des programmes axés sur le traitement et la prévention de la malnutrition, dont plus de 28 millions de personnes ont bénéficié, et dans le cadre desquels il a livré près de 312 000 tonnes de vivres (dont 298 000 tonnes d'aliments nutritifs spécialisés, en dépit des pénuries d'approvisionnement observées à l'échelle mondiale) et réalisé pour 55,3 millions de dollars de transferts de type monétaire.
67. En 2022, la couverture des programmes de traitement de la malnutrition a augmenté de 7 points de pourcentage, passant de 68 pour cent en 2021 à 75 pour cent en 2022. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée a également donné de très bons résultats à l'aune des quatre indicateurs enregistrés. Toutefois, la diminution légère du taux de couverture et du taux d'adhésion aux programmes de prévention de la malnutrition en comparaison de 2021 indique que la portée de l'action du PAM n'a pas été suffisante pour que toutes les personnes remplissant les conditions requises puissent participer aux programmes de prévention et pour que toutes celles qui y participaient bénéficient d'un nombre suffisant de distributions.
68. Les signataires du Plan d'action mondial contre l'émaciation des enfants (élaboré en 2022 et signé le 12 janvier 2023), à savoir la FAO, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le PAM, ont publié une déclaration conjointe appelant à la mise en œuvre de mesures d'urgence sans délai pour prévenir, détecter et traiter l'émaciation des enfants dans les 15 pays les plus touchés par la crise alimentaire mondiale. En 2022, l'équipe d'intervention rapide en matière de nutrition a été déployée, pour aider à la transposition à une plus grande échelle des interventions d'urgence du PAM en matière de nutrition et renforcer les capacités locales dans plusieurs des pays ou régions couverts par le plan d'action mondial, à savoir l'Afghanistan, l'Éthiopie, le Kenya, le Sahel central et la Somalie.
69. En collaboration avec des gouvernements, le PAM a réalisé en 2022 des analyses visant à combler le déficit en nutriments dans sept pays, afin de mettre au point des interventions d'un bon rapport coût-efficacité qui intègrent mieux les activités liées à la nutrition dans les systèmes alimentaires, sanitaires, de protection sociale et éducatifs nationaux. Au Kenya, par exemple, ce type d'analyse a été utilisé pour éclairer la mise au point d'un programme universel de prestations pour les enfants.
70. À Sri Lanka et en République kirghize, une formation a été dispensée à des employés du PAM et à des fonctionnaires gouvernementaux pour renforcer leur capacité à mener une analyse du coût de l'alimentation, l'objectif étant d'améliorer le suivi du coût et de la disponibilité d'aliments adéquats sur le plan nutritionnel et d'évaluer les modifications en matière de vulnérabilité nutritionnelle. Le Bureau régional du PAM pour l'Asie et le Pacifique a également analysé les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les effets directs liés à la nutrition et sur la disponibilité d'une alimentation nutritive. L'analyse a été l'occasion de recenser les politiques et les instruments employés par les gouvernements et les partenaires de développement de la région pour atténuer les effets de la pandémie sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et a permis de mettre en évidence les bonnes pratiques et de tirer des enseignements.

Programme à dimension nutritionnelle

71. En 2022, le PAM a élaboré des recommandations provisoires pour l'utilisation des transferts de type monétaire à des fins de prévention de la malnutrition aiguë dans les zones où des marchés étaient accessibles, et exécuté des projets pilotes pour suivre l'incidence de ces transferts sur les effets directs liés à la nutrition au Burundi, au Mozambique et en Somalie. Le PAM a également collaboré avec l'entreprise suisse GroundWork, spécialisée dans les enquêtes et la recherche, à l'élaboration d'un cadre logique définissant des résultats escomptés et des indicateurs clés pour aider les bureaux de pays à élaborer, suivre et évaluer des activités fondées sur les transferts de type monétaire, à mener dans le cadre des programmes de prévention de la malnutrition aiguë.
72. En 2022, le PAM a continué d'appuyer le groupe de travail sur la transformation des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires de l'initiative pour la protection sociale universelle, USP2030, en formulant des recommandations propres à éclairer l'élaboration de programmes fondés sur les analyses consacrées aux moyens de combler le déficit en nutriments menées dans 13 pays, et en contribuant à la mise au point de produits de sensibilisation et d'apprentissage.
73. Pour veiller à ce que les vivres distribués au moyen des programmes d'assistance aient une teneur en micronutriments adéquate, en partenariat avec Royal DSM, le PAM a intensifié l'appui financier ou en nature apporté à l'enrichissement des aliments et ce sont 14 pays qui en ont bénéficié en 2022, contre 13 en 2021. Par exemple, au Bangladesh, le PAM a fourni du riz enrichi à plus de 8 millions de consommateurs, soit 1 million de plus qu'en 2021. Au Cameroun et en Gambie, des filières de production de riz enrichi ont été instaurées et des instruments politiques et réglementaires essentiels pour l'enrichissement du riz ont été élaborés, notamment un plan national et un code des bonnes pratiques destiné aux gouvernements de la région; en outre, il a été procédé à des analyses des coûts. L'appui technique apporté par le PAM au Gouvernement indien a contribué à l'intensification de l'utilisation de riz enrichi dans le système de distribution publique du pays, et ce sont 320 millions de personnes qui en ont bénéficié en 2022, contre 38 millions en 2021.
74. En dépit d'investissements mondiaux à grande échelle dans les programmes d'alimentation scolaire, des efforts limités ont été déployés pour mettre au point des instruments de mesure et collecter des données au sujet des apports alimentaires et de l'état nutritionnel des enfants en âge d'être scolarisés, en particulier dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire (tranche inférieure). En 2022, pour combler ce déficit d'informations, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires a collaboré avec le PAM dans trois domaines clés. Une application de téléphonie mobile destinée à l'évaluation de l'alimentation des enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire a été utilisée à titre expérimental dans des zones urbaines du Ghana et il a été confirmé qu'elle permettait d'estimer précisément l'apport en nutriments que recevaient les enfants en question. À la suite de l'élaboration, de l'expérimentation et de la validation d'indicateurs de la diversité alimentaire minimale standard, qui mesurent l'apport en micronutriments que reçoivent les enfants âgés de 4 à 8 ans dans quatre pays, un indicateur simple peut désormais être utilisé pour estimer le degré d'adéquation de cet apport. En outre, des analyses ont été menées pour actualiser les chaînes de résultats intéressant l'alimentation scolaire, les apports alimentaires et la nutrition, notamment grâce à l'emploi de nouveaux indicateurs, l'objectif étant de renforcer le suivi et l'évaluation des programmes qui ont pour but d'améliorer l'état nutritionnel des enfants en âge d'être scolarisés.

75. *Données factuelles issues des évaluations.* Une évaluation stratégique a conclu que les interventions spécifiquement axées sur la nutrition avaient permis, globalement, de répondre aux besoins nutritionnels des bénéficiaires ciblés dans les groupes de population touchés. Cette évaluation a permis de constater que l'efficacité des programmes à dimension nutritionnelle était dans une large mesure due à la réactivité du PAM, à l'innovation dont il faisait preuve dans certains domaines clés et à sa solide réputation, s'agissant en particulier des interventions d'urgence et des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement. Toutefois, l'évaluation a fait ressortir que la mise en œuvre de programmes à dimension nutritionnelle dans une optique de long terme avait été compromise par des problèmes de financement et une attention insuffisante portée à la nécessité d'axer davantage les systèmes sur la nutrition et de mener des interventions de renforcement des capacités sur le long terme.

Programmes relatifs au VIH et à la tuberculose

76. Le PAM a porté directement assistance à plus de 300 000 personnes vivant avec le VIH et la tuberculose et à leurs familles, les aidant ainsi à satisfaire leurs besoins essentiels en matière de nutrition et améliorant la sécurité alimentaire des ménages concernés, ainsi que leur état nutritionnel et leur situation socioéconomique. Cet appui a permis aux personnes vulnérables d'obtenir et de suivre scrupuleusement un traitement tout en réduisant les comportements à haut risque susceptibles d'accroître la transmission du VIH et de la tuberculose.
77. Les résultats de la collaboration pluriannuelle en matière de recherche entre les Bureaux régionaux du PAM pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, la Cape Town University et l'Oxford University ont été publiés dans le *Journal of the International AIDS Society*; ils ont confirmé que la sécurité alimentaire réduisait le risque de contracter le VIH et la fréquence du recours aux stratégies de survie préjudiciables connexes, en particulier chez les adolescentes et les jeunes femmes. Cette collaboration a également donné lieu à la publication d'une note de synthèse, à la création d'un webinaire mondial sur la Journée mondiale du sida et au recueil d'éléments factuels sur les diverses possibilités offertes par les plateformes de protection sociale d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition tout en réduisant le risque de contracter le VIH pour les personnes les plus exposées en Afrique subsaharienne.
78. *Données factuelles issues des évaluations.* L'évaluation stratégique du travail du PAM concernant la nutrition et le VIH/sida⁴⁰ a conclu que le VIH demeurait certes un enjeu extrêmement pertinent pour le PAM, mais que les modifications techniques et financières notables intervenues dans le champ d'activité intéressant le VIH avaient eu une incidence sur l'élaboration et la mise en œuvre des interventions appuyées par le PAM. L'évaluation a également conclu que le PAM avait mené des activités de grande qualité en aidant les gouvernements à inclure les questions de nutrition et de sécurité alimentaire dans leurs programmes relatifs au VIH et en menant des programmes axés sur la nutrition tenant compte du VIH, notamment dans les situations d'urgence. Toutefois, l'évaluation a également été l'occasion de noter qu'une attention insuffisante avait été consacrée à la sensibilisation aux fins de l'inclusion de programmes tenant compte du VIH dans le cadre de l'action à mener pour "ne laisser personne de côté".

⁴⁰ "Rapport succinct de l'évaluation stratégique du travail du PAM concernant la nutrition et le VIH/sida" (WFP/EB.1/2023/5-A).

Programmes en milieu scolaire

PROGRAMMES EN MILIEU SCOLAIRE

DÉPENSES (en dollars)	VIVRES (en tonnes)	TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (en dollars)	RÉSULTATS OBTENUS AU NIVEAU DES EFFETS DIRECTS – INDICATEURS SUCCINCTS		
22,1M ▲ 28% 76% des besoins Pays de 2021 à 2022 ↑34 Augmentation 10 Stabilité ↓17 Diminution	219 000 ▲ 10% 47% des besoins Pays de 2021 à 2022 ↑29 Augmentation 2 Stabilité ↓20 Diminution	76M ▲ 27% 31% des besoins Pays de 2021 à 2022 ↑25 Augmentation 2 Stabilité ↓10 Diminution	Indicateurs les plus souvent cités		
			2022	2021	2020
			●	●	●
			●	●	●
			●	●	●

M = millions

79. En 2022, le PAM a œuvré aux côtés de gouvernements pour prêter assistance directement à 20 millions d'écoliers, dont 49 pour cent de filles, dans 59 pays, sous la forme de repas scolaires nutritifs, de rations à emporter ou de collations. Cette activité a été intensifiée à hauteur de 29 pour cent par rapport à 2021 – grâce au relèvement après la pandémie – mais elle est restée en deçà (à hauteur de 8,8 pour cent) de la cible fixée pour 2022. Cela s'explique principalement par des déficits de financement et des problèmes opérationnels, d'accès, et liés à la sécurité.
80. Conformément à la stratégie d'alimentation scolaire, le PAM est monté en puissance pour ce qui est des opérations directes d'alimentation scolaire visant à prêter assistance aux enfants les plus vulnérables. En Afghanistan, par exemple, le PAM a étendu la couverture de ses activités d'alimentation scolaire de 4 à 12 provinces, l'appui apporté aux élèves du primaire et du secondaire a plus que doublé par rapport à 2021, et des collations nutritives quotidiennes ont été servies à 708 000 écoliers du primaire. Parmi eux, 204 000 filles ont reçu des rations à emporter en sus des collations et, dans quatre provinces où l'enseignement continuait à être dispensé, 16 400 filles scolarisées dans le secondaire ont reçu un soutien sous la forme de mesures d'incitations de type monétaire, l'objectif étant de les encourager à poursuivre leurs études⁴¹.
81. En 2022, le PAM a apporté son appui aux gouvernements de 56 pays aux fins de la promotion des programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui ont pour objet de tisser des liens avec l'agriculture locale, de promouvoir la diversité de l'apport alimentaire et de stimuler la production des petits exploitants. Au vu du succès de la transposition à une plus grande échelle des programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale en Éthiopie, au Malawi et au Niger, le donateur concerné a décidé de continuer à y financer ces programmes pendant cinq années supplémentaires.

⁴¹ L'assistance de type monétaire a été fournie parallèlement à des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui avaient pour but de promouvoir l'éducation des filles et dont plus de 106 000 personnes ont bénéficié au fil de 837 entretiens en face à face avec des parents, des administrateurs d'établissement scolaire et des dirigeants locaux.

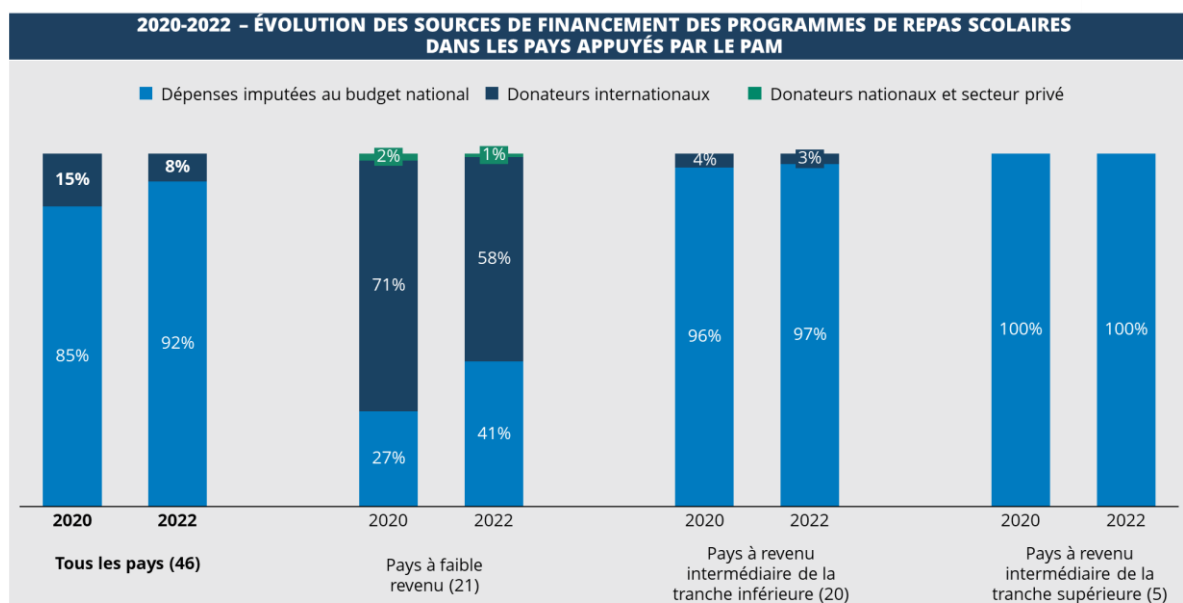
82. Pour ce qui est des résultats obtenus au regard des effets directs escomptés, on a constaté des progrès modérés, particulièrement pour ce qui est des indicateurs le plus fréquemment cités. Il a été démontré que l'alimentation scolaire incitait les familles à garder leurs enfants scolarisés, en particulier celles qui avaient été touchées par des crises, dont les enfants étaient exposés à un risque plus élevé d'abandon scolaire. Soixante pour cent des pays qui communiquent des taux de poursuite des études ont fait état de nets progrès à l'aune des cibles fixées pour 2022 – et deux pays supplémentaires (par rapport à 2021) ont communiqué ce type de renseignement. En Somalie, par exemple, on a relevé une augmentation de 13,6 pour cent du nombre d'enfants scolarisés par rapport à 2021 et, dans les établissements scolaires ayant reçu l'assistance du PAM, le taux de poursuite des études est passé de 90 pour cent à 98 pour cent.
83. En 2022, le PAM a continué d'agir en partenariat pour venir en aide aux écoliers au moyen d'ensembles intégrés de mesures de soutien de vaste portée. L'exécution du projet visant à lever les obstacles à l'éducation des filles s'est poursuivie au Niger et au Tchad, en partenariat avec l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population. Au Burkina Faso, en République démocratique du Congo, au Niger, au Soudan du Sud et en Somalie, le PAM a proposé des ensembles de mesures axées sur la nutrition en milieu scolaire tenant compte de la problématique femmes-hommes, financés par Global Affairs Canada qui a annoncé sa décision d'apporter un appui financier aux programmes menés au Soudan du Sud et en Somalie pendant trois années supplémentaires. 2022 a également été l'année du lancement de la plateforme de connaissances mondiale en matière d'alimentation scolaire, dans le cadre d'une initiative commune du PAM et de la FAO financée par le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture allemand. À la fin de 2022, près de 3 millions d'écoliers répartis dans 26 pays consommaient des repas conçus à l'aide du planificateur numérique de menus scolaires SMP PLUS, et l'application de gestion de programmes School Connect était utilisée dans six pays⁴², avec à la clé des gains d'efficacité.
84. À l'échelle mondiale, le rapport consacré à la situation de l'alimentation scolaire dans le monde en 2022⁴³, publié par le PAM, a montré que l'alimentation scolaire demeurait l'un des filets de protection sociale les plus importants et les plus répandus, puisque 418 millions d'enfants en ont bénéficié en 2022, soit une augmentation de 7 pour cent par rapport à 2020. En 2022, à l'échelle mondiale, le nombre d'enfants ayant bénéficié des programmes d'alimentation scolaire est revenu au niveau enregistré avant le déclenchement de la pandémie. Il a également été noté dans le rapport qu'entre 2020 et 2022, ce sont les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) qui ont enregistré le développement le plus marqué de la couverture de l'alimentation scolaire (12 pour cent); dans les pays à faible revenu, par contre, on a constaté une diminution de 4 pour cent, les reculs les plus importants ayant été observés en Afrique. Cela indique qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts pour venir en aide aux écoliers vulnérables dans les pays à faible revenu.

⁴² Au Burundi, en Éthiopie, en Guinée-Bissau, en Haïti, au Niger et au Soudan du Sud.

⁴³ PAM. 2022. *The State of School Feeding Worldwide 2022*.

85. Les constatations formulées dans le rapport mondial montrent que les activités de sensibilisation menées par le PAM et la constitution de la Coalition pour les repas scolaires⁴⁴ ont mis en relief l'importance de l'alimentation scolaire à l'échelle planétaire et contribué à l'augmentation du montant des ressources financières qui y sont consacrées au niveau national. On estime que le montant des investissements consentis à l'échelle mondiale dans les repas scolaires a augmenté de 5 milliards de dollars entre 2020 et 2022, passant de 43 milliards de dollars à 48 milliards de dollars. Il est notable que la part du budget qu'y consacrent les pays à faible revenu a augmenté, pour passer de 30 pour cent en 2020 à 45 pour cent en 2022, en dépit des contraintes toujours plus marquées qui s'exercent au moment de l'établissement des budgets nationaux. Toutefois, les contributions des donateurs ont chuté, passant de 267 millions de dollars en 2020 à 214 millions de dollars en 2022. Le rapport sur la situation de l'alimentation scolaire recommande que l'on mette davantage l'action sur le renforcement de l'appui aux enfants vulnérables dans les pays à faible revenu.
86. Dans les pays à faible revenu appuyés par le PAM, la part des ressources nationales dans le financement des programmes d'alimentation scolaire a notablement augmenté, puisqu'elle est passée de 27 pour cent en 2020 à 41 pour cent en 2022 (voir figure 9). Cela suggère que l'appui apporté par le PAM à ces pays ne consiste pas seulement à prêter une assistance directe aux enfants vulnérables, mais aussi à donner les moyens d'accroître les investissements et l'engagement nationaux au titre de l'alimentation scolaire.

Figure 9: Évolution des sources de financement des programmes de repas scolaires dans les pays appuyés par le PAM (2020-2022)



⁴⁴ Ibid.

87. Il est également indiqué dans cette publication que, globalement, en 2022, grâce à l'appui fourni par le PAM aux gouvernements, les programmes nationaux de repas scolaires ont profité à 107 millions d'enfants. Toujours en 2022, 32 pays appuyés par le PAM ont fait état de l'adoption de politiques, lois ou stratégies en matière d'alimentation scolaire. Entre 2020 et 2022, le PAM a apporté un appui à six gouvernements⁴⁵, qui s'est traduit par l'approbation de nouvelles politiques et de nouveaux cadres juridiques en matière d'alimentation scolaire. En Sierra Leone, la politique relative à l'alimentation scolaire élaborée avec l'appui du PAM garantit l'accès des enfants à une alimentation nutritive, à base de produits locaux.

**Coalition pour les repas scolaires:
un catalyseur pour l'action menée au niveau national**

En 2022, soit un an après le lancement de la Coalition pour les repas scolaires lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, la dynamique en faveur des repas scolaires a continué de s'intensifier. La Coalition a pour objectif de relancer les programmes de repas scolaires dont l'exécution a été interrompue en raison de la pandémie, d'aider les pays à faible revenu à secourir les enfants les plus vulnérables et de promouvoir l'accès à une alimentation sûre, nutritive, à base de denrées produites selon des modalités durables, incluant lorsque c'est possible des aliments saisonniers et produits localement. À la fin de 2022, elle rassemblait 74 gouvernements et 81 partenaires.




La Coalition joue un rôle de catalyseur en permettant aux pays de prendre de nouveaux engagements d'une portée significative, axés sur la transposition à une plus grande échelle et l'amélioration de la qualité de leurs programmes respectifs. Au Rwanda, le Gouvernement a accru la part du budget national allouée aux repas scolaires, passée de 8 millions de dollars en 2020 à 80 millions de dollars en 2022, et les élèves qui en bénéficient sont désormais au nombre de 3,8 millions, contre 660 000 en 2020. Le PAM aide le Gouvernement rwandais à renforcer le programme et à mettre en place un modèle d'achats qui favorise les aliments d'origine locale. En 2022, le Gouvernement béninois – qui s'est engagé à porter le budget alloué aux repas scolaires de 70 millions de dollars à 240 millions de dollars au cours des cinq années à venir – a déjà étendu la couverture du programme, dont bénéficient désormais 75 pour cent des enfants, et accru la quantité de produits alimentaires achetés localement, qui représente désormais 70 pour cent du total, contre 20 pour cent en 2020. Le PAM apporte son appui au Gouvernement pour qu'il atteigne pleinement ces objectifs.

En raison de son pouvoir de persuasion collectif, des perspectives nouvelles qu'elle ouvre et de l'importance qu'elle accorde à la prise en main au niveau national, la Coalition pour les repas scolaires a revitalisé le multilatéralisme et mobilise conjointement plusieurs secteurs autour d'un axe d'action prioritaire unique, susceptible de favoriser la réalisation de divers ODD. Le PAM, qui assure le secrétariat de la Coalition, continuera d'apporter un appui aux gouvernements pour accélérer les progrès aux niveaux mondial et national.

⁴⁵ Ceux d'El Salvador, de l'Équateur, de la Jordanie, de la Sierra Leone, du Togo et de la Zambie.

Résilience: Petits exploitants, moyens d’existence, systèmes alimentaires et gestion des risques climatiques

RÉSILIENCE: PETITS EXPLOITANTS, MOYENS D’EXISTENCE, SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES

	DÉPENSES (en dollars)	VIVRES (en tonnes)	TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (en dollars)	RÉSULTATS OBTENUS AU NIVEAU DES EFFETS DIRECTS – INDICATEURS SUCCINCTS			
 ACL	9,9 millions ▲ 14%	136 000 ▲ 40%	182 millions ▼ 7%	Indicateurs les plus souvent cités 🔍 Communautés tirant avantage de l'amélioration de leurs moyens d'existence Valeur des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes appuyés par le PAM Communautés dans lesquelles la capacité à gérer les chocs et les risques climatiques s'est améliorée	2022	2021	2020
 SAMS	845 000 ▲ 109%	0 ▼ 100%	164 000 ▼ 48%		●	●	●
 CRM	3,4 millions ▲ 72%	400 ▲ 305%	23 millions ▲ 50%		●	●	●

*ACL: Création d'actifs et appui aux moyens d'existence; SAMS: Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants; CRM: Gestion des risques climatiques.

Systèmes alimentaires et petits exploitants









88. En 2022, le PAM et ses partenaires ont soutenu plus de 1,2 million de petits exploitants dans 50 pays, et plus de 12 000 systèmes de regroupement de petits exploitants agrégeant notamment des organisations agricoles, des coopératives et des petits négociants. Pour accroître leurs excédents commercialisables et améliorer leur accès aux marchés structurés, les agriculteurs ont reçu une formation articulée sur plusieurs modules – bonnes pratiques agricoles, gestion après récolte, compétences commerciales – ainsi qu’une assistance pour entrer en relation avec des fournisseurs d'intrants, des prestataires de services financiers et des acheteurs auxquels vendre leurs produits.
89. Bien que le volume des ventes rendues possible par les systèmes de regroupement de petits exploitants appuyés par le PAM soit demeuré relativement stable en 2022 (161 514 tonnes), le montant des ventes réalisées a augmenté de 36 pour cent, porté de 49 millions de dollars en 2021 à 67 millions dollars en 2022 en raison des hausses des prix des produits alimentaires à l'échelle mondiale. Les quantités totales et les montants des ventes ont été supérieurs de 115 pour cent et de 111 pour cent, respectivement, aux cibles annuelles fixées. Dans 18 pays faisant état d'une participation à des ventes collectives, ce sont en moyenne 50 pour cent des petits exploitants ciblés qui ont eu recours aux systèmes de regroupement appuyés par le PAM pour vendre leurs produits, contre 44 pour cent en 2021. Cette tendance semble indiquer que les systèmes de regroupement fonctionnent bien, et ils attirent de fait de plus en plus de nouveaux membres désireux de commercialiser leurs produits. En 2022, le PAM a réalisé 50 pour cent de ses achats de produits alimentaires aux niveaux local et régional, injectant ainsi 1,6 milliard de dollars dans les économies locales. Plus précisément, 123 000 tonnes de produits alimentaires de base, représentant une valeur de 71 millions de dollars, ont été achetées, éléments certificatifs à l'appui, à de petits exploitants agricoles dans 24 pays. Les modalités contractuelles favorables aux petits exploitants élaborées en application de la politique relative aux achats locaux et régionaux de produits alimentaires du PAM⁴⁶ ont été mises à profit pour faciliter l'achat de deux tiers de ces produits directement auprès d'organisations d'exploitants agricoles et d'un tiers, indirectement, par l'intermédiaire de négociants.

⁴⁶ "Politique relative aux achats locaux et régionaux de produits alimentaires" (WFP/EB.2/2019/4-C). Selon la politique, l'expression "achats favorables aux petits exploitants" se rapporte à une stratégie ou à une approche suivie délibérément dans le but d'améliorer l'accès des agriculteurs aux marchés formels.

90. En 2022, les orientations définies pour la mise en œuvre de la politique relative aux achats locaux et régionaux de produits alimentaires – reposant sur des prévisions à long terme et sur l’analyse des filières, visant d’une part à faire mieux comprendre les enjeux ayant des répercussions sur l’offre et la demande dans l’optique des achats du PAM et, d’autre part, à faciliter le recensement des facteurs susceptibles d’empêcher les agriculteurs et d’autres acteurs de bénéficier pleinement des achats réalisés par le PAM localement et au niveau régional – ont été adoptées par 11 pays.
91. Depuis le déclenchement du conflit en Ukraine, le PAM coordonne ses activités d’achat de produits alimentaires aux niveaux local et régional et celles qui sont menées dans le cadre d’interventions face à la crise alimentaire mondiale, de manière à faciliter les achats locaux et la substitution de produits de base, et il a recours à des fonds en provenance du Mécanisme de gestion globale des vivres pour réduire la dépendance vis-à-vis des importations. Par exemple, depuis le lancement, le 25 février 2022, de la phase d’intensification de l’intervention coordonnée au niveau central en faveur de l’Ukraine et des pays accueillant des réfugiés en provenance de ce pays, des produits alimentaires d’un volume total de 52 000 tonnes ont été achetés ou remplacés localement dans des pays relevant du Bureau régional pour l’Afrique de l’Est, ce qui a eu pour effet de stimuler les économies locales et de contribuer à sauver des vies et à changer la vie.
92. Le PAM noue également des partenariats inédits avec le secteur privé, des gouvernements et d’autres entités des Nations Unies dans le but de renforcer les systèmes alimentaires au bénéfice des petits exploitants. En 2022, par exemple, le PAM et la Fondation Mastercard ont signé un accord de cinq ans sur la promotion des possibilités d’emploi dans les filières au profit des jeunes dans huit pays d’Afrique. Dans ces pays, des évaluations des filières ont été réalisées, avec pour objectifs de faire mieux comprendre les contraintes auxquelles se heurtent les jeunes lorsqu’ils souhaitent participer à certaines filières et de recenser les activités susceptibles de se traduire par la création de nouvelles possibilités d’emploi ou par l’amélioration de possibilités existantes.

Adaptation aux changements climatiques et gestion des risques climatiques

Figure 10: Nature et portée des activités d’adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques climatiques en 2022

PORTÉE DES ACTIVITÉS AXÉES SUR LA GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES	MÉCANISMES FONDÉS SUR LES PRÉVISIONS	MESURES D’ANTICIPATION	INFORMATION SUR LE CLIMAT
 15,2 millions de personnes ont bénéficié de mesures de protection contre les chocs climatiques	 1,7 million de personnes ont bénéficié de mécanismes fondés sur les prévisions	 460 000 personnes ont bénéficié de transferts monétaires supplémentaires devant l’imminence d’ aléas climatiques	 6,9 millions de personnes ont eu accès à des prévisions météorologiques adaptées à leurs besoins spécifiques
ASSURANCE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES	ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PRATIQUES AGRICOLES	CONSTITUTION DE RÉSERVES FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES	ÉNERGIE DURABLE
 3,8 millions de personnes ont été protégées au titre de polices d’ assurance contre les risques climatiques	 2,8 millions de personnes ont bénéficié d’ actifs et de pratiques agricoles adaptés aux changements climatiques	 1,9 million de personnes se sont constitués une épargne au sein d’associations villageoises d’épargne et de crédit	 1,6 million de personnes ont bénéficié d’un accès à des services de gestion durable de l’énergie en rapport avec la consommation alimentaire

93. En 2022, un ou plusieurs dispositifs de gestion des risques climatiques ont été proposés à 15,2 millions de personnes par 41 bureaux de pays du PAM. Le nombre de personnes ayant reçu des transferts de type monétaire, des vivres et une formation dans le cadre d’activités liées au climat a été porté de 2 millions à 3,6 millions, et le montant engagé à cette fin a été porté de 15 millions de dollars consacrés à l’assistance alimentaire à 21 millions de dollars.

94. Les instruments d'assurance contre les risques climatiques du PAM ont protégé 3,8 millions de personnes vulnérables dans 19 pays, soit 1,2 million de plus qu'en 2021. La couverture financière fournie par ces instruments, mis au point dans le cadre de la participation du PAM à l'élaboration et à la mise en œuvre de mécanismes de transfert des risques et grâce à l'assistance technique qu'il a fournie à des gouvernements, a atteint 365 millions de dollars, soit deux fois plus qu'en 2021. Dans les zones touchées par la sécheresse et les inondations, les produits d'assurance contre les risques climatiques ont donné lieu à des versements d'indemnité à 1,8 million de personnes pour un montant total de 14,6 millions de dollars, le triple du montant versé au même titre en 2021, ce qui résulte d'améliorations apportées aux produits d'assurance et s'explique par des versements de montants plus élevés plutôt que par l'augmentation du nombre des chocs ayant déclenché un versement.
95. La promotion des associations villageoises d'épargne et de crédit a permis à 334 000 participants, dont 70 pour cent de femmes, d'économiser 7,5 millions de dollars et d'accéder à des prêts d'un montant total de 6,6 millions de dollars, ce qui a renforcé la capacité des participants à faire face aux chocs futurs.
96. En 2022, le PAM a intensifié ses mesures d'anticipation pour en faire bénéficier 1,7 million de personnes, élargissant la portée des activités menées aux cyclones tropicaux et utilisant des approches novatrices pour répondre aux besoins des personnes avant que les chocs climatiques ne surviennent. Dans neuf pays, 460 000 personnes ont reçu 8,7 millions de dollars sous la forme de transferts de type monétaire par anticipation, et des messages d'alerte leur ont été adressés par avance pour atténuer les répercussions de sécheresses et d'inondations prévues. Le PAM a apporté son appui aux systèmes d'alerte rapide gérés au niveau national pour fournir des services d'information relatifs au climat à 6,9 millions de personnes dans 21 pays, soit une augmentation de 25 pour cent par rapport à 2021. Plus de 1,6 million de personnes ont bénéficié des fourneaux améliorés livrés par le PAM à des ménages et à des établissements scolaires dans 18 pays, et 130 000 personnes supplémentaires ont eu accès à des produits et à des services générateurs d'énergie, tels que des pompes à eau fonctionnant à l'énergie solaire pour l'irrigation ou des séchoirs solaires pour préserver les récoltes périssables.

Création d'actifs et appui aux moyens d'existence:

97. En 2022, grâce à ses activités de création d'actifs et d'appui aux moyens d'existence, le PAM est venu en aide à près de 10 millions de personnes, qui ont ainsi pu satisfaire leurs besoins alimentaires immédiats et construire ou remettre en état des actifs productifs appartenant aux communautés ou aux ménages. Les activités menées ont inclus la formation aux compétences nécessaires pour tirer parti des moyens d'existence, dispensée à plus d'un demi-million de personnes, la remise en état de 235 275 hectares de terres, la plantation de plus 3 000 hectares de forêts, la réparation ou la construction de plus de 3 800 kilomètres de routes et de pistes, l'aménagement de 9 540 jardins communautaires, ainsi que la construction ou la remise en état de plus de 6 490 points d'eau et autres ouvrages d'infrastructure indispensables.
98. Sur l'ensemble des ménages ayant directement participé à ces activités, 63 pour cent ont déclaré que les actifs créés ou remis en état les aidaient à protéger les membres de leur famille, leurs biens et leurs équipements de production contre les chocs et les facteurs de perturbation. En outre, les données de suivi du PAM indiquent qu'en 2022, quelque 62 pour cent des ménages et communautés ayant participé aux activités de création d'actifs et d'appui aux moyens d'existence n'avaient pas eu besoin de recourir à des stratégies de survie préjudiciables. Les interventions du PAM axées sur la création d'actifs et l'appui aux moyens d'existence continuent d'avoir des effets positifs et de long terme sur la végétation. En 2022, 67 pour cent des 1 075 actifs pris en compte par le système de

suivi par satellite de l'impact des actifs ont été décrits comme visibles ou entretenus par les communautés sans appui direct du PAM et, dans 74 pour cent des cas, on a constaté une amélioration de l'état de la végétation et des sols, alors qu'aucune amélioration n'était perceptible dans les zones présentant des paysages similaires qui n'avaient pas bénéficié d'interventions du PAM. Ces résultats suggèrent que les actifs créés ont été rendus durables par les communautés et qu'ils ont permis d'améliorer le couvert végétal au fil du temps.

99. Les données recueillies suggèrent que le programme intégré du PAM en faveur de la résilience a pour effet de réduire les besoins humanitaires résultant des chocs, mais aussi de contenir les migrations. En 2022, le Niger a été frappé par une crise alimentaire, la plus grave depuis plus d'une décennie, mais 80 pour cent des villages qui faisaient partie de municipalités considérées comme extrêmement vulnérables par le Gouvernement et avaient dans le passé bénéficié d'interventions pluriannuelles axées sur la résilience n'ont pas eu besoin d'assistance humanitaire. Dans la province du Sindh, au Pakistan, les communautés du village de Somar Shah ont été protégées contre les graves inondations de 2022 grâce aux activités relatives à la création d'actifs et aux moyens d'existence dont l'exécution avait débuté en 2021. Au Burkina Faso et au Niger, des éléments probants recueillis au sujet du programme du PAM en faveur de la résilience⁴⁷ ont fait apparaître que les activités axées sur la résilience et les processus de planification connexes ouvraient la voie à des rencontres entre communautés, qui facilitaient l'établissement de passerelles et le resserrement des liens au sein des communautés et entre les communautés, ainsi qu'avec leurs dirigeants respectifs. En apaisant les tensions entre agriculteurs et bergers, en mettant un frein à l'émigration, en stimulant la participation des jeunes à la vie des communautés et en consolidant la confiance entre les jeunes et leurs aînés, les activités relatives à la création d'actifs et aux moyens d'existence ont également eu pour effet d'élargir la base de ressources naturelles et les perspectives économiques des communautés.

Préparation aux situations d'urgence

100. Au vu de la complexité croissante des opérations d'urgence et d'éléments probants attestant le bien-fondé des investissements dans la préparation⁴⁸, qui présentent un bon rapport coût-efficacité, le PAM a continué en 2022 à perfectionner son approche en matière de préparation aux situations d'urgence, et il a fourni un appui tenant compte des risques et du contexte local aux bureaux de pays exposés à des risques imminents. Il s'agissait de renforcer la capacité de préparation du PAM pour qu'il soit en mesure de mener des interventions d'urgence plus rapides, plus efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité.
101. En 2022, 14 bureaux de pays ont reçu 48 millions de dollars prélevés sur le Compte d'intervention immédiate (CII) – 46 millions de dollars au titre de l'action rapide et 2 millions de dollars au titre de la préparation aux situations d'urgence. Ce préfinancement a permis au PAM et à ses partenaires de renforcer leur capacité d'agir rapidement avant que se matérialisent des menaces immédiates susceptibles de mettre des vies en péril, grâce à l'anticipation d'aléas climatiques imminents.

⁴⁷ PAM. 2023. *Evidence from WFP's Integrated Resilience Programme in the Sahel – Equipping Communities to Withstand Food Crises*.

⁴⁸ Des travaux de recherche, publiés en 2017 ont montré que pour chaque dollar investi dans la préparation aux situations d'urgence, 2,60 dollars étaient économisés dans le cadre des interventions d'urgence menées ultérieurement et que le temps d'intervention en cas de crise était réduit de 14 jours. Pour de plus amples renseignements, consulter: [Bureau de la coordination des affaires humanitaires/HCR/UNICEF/PAM/](#). 2017. *Return on Investment in Emergency Preparedness: Phase 2 of a United Nations inter-agency project to develop a toolkit for the humanitarian community*.

102. Au Mozambique, lors de la saison des cyclones de 2022, le PAM a appuyé l'intervention d'urgence menée par l'Institut national de gestion des catastrophes, notamment en veillant à prépositionner de manière stratégique les produits et fournitures immédiatement nécessaires dans les zones fortement exposées aux risques de cyclone et d'inondations, et en constituant des capacités pour atténuer les risques liés à la protection, comme l'exploitation et les atteintes sexuelles, pendant les situations d'urgence. Tout au long de l'intervention en question, le bureau de pays a fourni à l'Institut un appui technique et logistique aux fins de la réalisation d'évaluations multisectorielles et de la prestation, en temps opportun et de manière ciblée, d'une assistance propre à sauver des vies aux personnes touchées par les cyclones, les inondations ou la sécheresse.

2.7. Appui apporté aux priorités nationales

Renforcement des capacités des pays

103. En 2022, le PAM a appuyé des activités de renforcement des capacités nationales dans 65 pays, en facilitant la mise en œuvre de plus de 7 000 initiatives auxquelles ont participé plus de 212 000 membres d'organisations nationales parties prenantes. En outre, il a mis à disposition des spécialistes dans un certain nombre de secteurs, afin de renforcer la capacité de près de 600 institutions nationales à parvenir à éliminer la faim et à réaliser les ODD.
104. En tout, 89 activités de renforcement des capacités ont été menées dans 53 pays, qui ont atteint leur cible pour ce qui est des effets directs – nombre de politiques, de programmes et d'autres composantes de systèmes améliorés par les acteurs nationaux avec l'appui du PAM. En 2022, dans la plupart des cas, ces activités ont consisté à œuvrer aux côtés des partenaires nationaux dans les domaines suivants: alimentation scolaire; protection sociale; prévention de la malnutrition; préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise. Le PAM a également contribué à la mobilisation de plus de 600 millions de dollars, prélevés sur les budgets des gouvernements hôtes ou en provenance d'autres sources externes, à destination des systèmes nationaux de sécurité alimentaire et de nutrition, contre 280 millions de dollars en 2021. Cette mobilisation de fonds supplémentaires a été rendue nécessaire au premier chef par la décision prise par le Gouvernement indien d'inclure le riz enrichi dans les filets de sécurité fondés sur l'aide alimentaire du pays.
105. Le PAM a continué de donner suite aux recommandations formulées dans le rapport de synthèse de 2021 sur les évaluations décentralisées du renforcement des capacités des pays, qui ont mis en évidence qu'il était nécessaire pour lui de réaffirmer son engagement dans ce domaine en actualisant sa politique en la matière. La politique actualisée⁴⁹ a été approuvée par le Conseil à sa session annuelle de juin 2022. Les évaluations ont également mis en lumière qu'il était important d'institutionnaliser les évaluations des capacités des pays dans le but de recenser des déficits localisés et de mettre au point des mesures correctives efficaces. En 2022, le PAM a révisé son indice des capacités de préparation aux situations d'urgence⁵⁰ – dont le but est d'aider les gouvernements et d'autres acteurs nationaux et locaux à évaluer les capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, à déterminer des priorités et des dispositions applicables localement, et à mesurer les changements apportés.

⁴⁹ PAM. 2022. [Politique actualisée de renforcement des capacités des pays](#).

⁵⁰ Le PAM emploie divers outils qui facilitent l'évaluation des capacités des parties prenantes nationales, notamment un outil de cartographie des besoins en matière de capacités, l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER), qui met l'accent sur les capacités en matière d'alimentation scolaire, et un outil d'évaluation des capacités en matière de protection sociale réactive face aux chocs.

Recensement des priorités en matière de préparation aux situations d'urgence au Rwanda

En 2022, le Ministère chargé de la gestion des situations d'urgence du Rwanda a employé l'indice révisé des capacités de préparation aux situations d'urgence pour passer en revue les capacités nationales en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, et il a établi des plans d'action chiffrés pour la mise en œuvre d'activités prioritaires. En conséquence, le Gouvernement a mis au point un ensemble d'outils numériques d'évaluation des besoins en cas de situation d'urgence ainsi qu'une stratégie pour la dématérialisation du processus de gestion des risques de catastrophe. Un spécialiste du PAM en matière de gestion des risques de catastrophe a été détaché auprès du Ministère, chargé de fournir à celui-ci un appui technique.

106. Le dispositif d'investissement dans le renforcement des capacités des pays, établi par le PAM, a continué de favoriser la mise en œuvre d'activités sur le terrain. Cinq projets ont ainsi été rendus possibles, grâce à une mise de fonds initiale et à la fourniture d'un appui stratégique et technique. En 2022, le PAM a apporté son concours à l'élaboration d'une stratégie nationale de prépositionnement par le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes de Madagascar; a œuvré aux côtés d'entités spécialisées dans l'action humanitaire, la gestion des risques de catastrophe et la protection sociale, avec lesquelles ont été menées – en Eswatini, au Lesotho et au Zimbabwe – des études portant sur la capacité d'anticiper les chocs prévisibles pendant la période de soudure et d'y faire face; a prêté une assistance au Gouvernement de l'État d'Odisha, en Inde, aux fins de l'optimisation des filières de transport associées à trois filets de sécurité. Les résultats de l'expérimentation menée dans l'État d'Odisha ont éclairé le Ministère de l'alimentation lorsqu'il a pris la décision de rendre obligatoire l'optimisation du réseau routier avant que les États ne puissent appliquer des tarifs plus élevés pour le transport.

Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire

107. Plus de 24 projets opérationnels reposant sur la coopération Sud-Sud et sur la coopération triangulaire ont reçu l'appui des centres d'excellence du PAM au Brésil, en Chine et en Côte d'Ivoire. Les projets en question, dont l'objectif était de renforcer les capacités de fonctionnaires, de responsables politiques gouvernementaux clés et de petits exploitants agricoles, ont bénéficié d'un budget global de plus de 1,5 million de dollars au titre d'activités menées sur le terrain.
108. En 2022, parmi les principaux accomplissements du PAM, de ses centres d'excellence et de ses partenaires du système des Nations Unies ou parmi les fondations, on peut citer le renforcement des capacités des petits exploitants et des décideurs s'agissant de stimuler le développement de la filière du riz en Afrique et de perfectionner l'élaboration de programmes et de politiques nationaux en matière d'alimentation scolaire et de nutrition; en outre, six pays ont reçu une assistance technique à distance au moyen d'un voyage d'étude virtuel novateur. Le PAM a également renforcé sa collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome en lançant une initiative commune axée sur l'alimentation scolaire utilisant la production locale au Kenya, aux Philippines, au Rwanda, à Sao Tomé-et-Principe et au Sénégal.

109. Le PAM a poursuivi le perfectionnement de ses plateformes de connaissances, de manière à améliorer l'accès des pays du Sud à des dispositifs nationaux axés sur l'élimination de la faim. La plateforme qui constitue une source d'informations pour les bureaux de pays et les bureaux régionaux quant aux modalités de constitution de partenariats Sud-Sud a été restructurée en 2022, une nouvelle plateforme d'échanges de connaissances en matière de coopération Sud-Sud a été lancée par le Bureau du PAM en Chine, et la plateforme utilisée par le centre d'excellence de Côte d'Ivoire a été améliorée. Les enseignements tirés de dix initiatives dont l'exécution avait été facilitée par le PAM ont fait l'objet d'une publication des Nations Unies⁵¹. Ensemble, ces activités ont facilité les échanges de connaissances en interne et avec l'extérieur en ce qui concerne les solutions innovantes mises en place dans le Sud pour lutter contre la faim.

Protection sociale

110. En 2022, le PAM a renforcé son appui aux systèmes et programmes nationaux de protection sociale au bénéfice de 88 pays, soit cinq de plus qu'en 2021. En outre, la mise en œuvre de la stratégie du PAM relative à la protection sociale (2021) a été accélérée, pour que les gouvernements puissent développer, restructurer et améliorer leurs programmes de protection sociale afin de les rendre plus efficaces face à des chocs tels que la pandémie et la crise alimentaire mondiale. Cette intensification des efforts visait à faciliter l'accès des populations à des systèmes nationaux qui les aident à répondre à leurs besoins essentiels en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et autres, et à gérer les risques et les chocs. Par exemple, pour le compte du Ministère des affaires sociales et du travail en Haïti, le PAM a mis en œuvre le filet de sécurité sociale ASPIRE et procédé à des transferts de type monétaire destinés à plus de 23 000 ménages comptant parmi les plus vulnérables.
111. En 2022, le PAM a substantiellement accru son appui technique aux gouvernements de 13 pays, au titre du renforcement de la réactivité aux chocs de leurs systèmes nationaux de protection sociale, et il a également doté de capacités additionnelles ses Bureaux régionaux pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale, l'Afrique australe et l'Amérique latine et les Caraïbes. Au Malawi, le PAM a complété l'appui fourni par le Gouvernement pendant la période de soudure par des transferts de type monétaire dont ont bénéficié plus de 364 000 personnes touchées par l'insécurité alimentaire, et il a appuyé l'élargissement de la couverture du programme de transferts monétaire à vocation sociale exécuté avec pour objectif de remédier à l'insécurité alimentaire chronique et aiguë au cours de la période de soudure 2021-2022.
112. Pour répondre à la demande de compétences spécialisées, le PAM a investi davantage encore dans ses effectifs, notamment en recrutant des conseillers techniques experts en matière de corrélations entre protection sociale et conflits, climat et résilience, et en établissant une structure mondiale d'appui à la protection sociale en réponse à la crise alimentaire mondiale. Les fichiers de candidats spécialisés dans la protection sociale ont été enrichis au Siège et dans les bureaux régionaux, et 11 accords à long terme pour une assistance technique en matière de protection sociale ont été reconduits. Un vivier de talents internationaux a été constitué, qui réunit plus de 60 professionnels hautement qualifiés dans le domaine de la protection sociale, susceptibles d'être déployés dans l'ensemble des bureaux du PAM.

⁵¹ Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. 2022. *Good Practices in South-South and Triangular Cooperation for Sustainable Development*.

113. Les partenariats et les contributions aux mécanismes mondiaux de coordination, aux connaissances et à l'apprentissage jouent un rôle clé dans les activités de protection sociale du PAM. En 2022, ce dernier a activement appuyé l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre de l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes du Secrétaire général de l'ONU, et a participé aux activités du sous-groupe de travail sur l'établissement de liens entre la protection sociale et l'assistance humanitaire. Il a présidé le sous-groupe de travail sur la protection sociale et les systèmes alimentaires établi dans le cadre de l'initiative en faveur de la protection sociale universelle, USP2030, et contribué aux travaux des sous-groupes de travail sur le climat, les finances et la protection sociale numérique, jouant un rôle de premier plan lors de l'élaboration d'un guide de mise en œuvre – *Good Practices for Ensuring Data Protection And Privacy in Social Protection Systems* (Bonnes pratiques pour garantir la protection et la confidentialité des données dans les systèmes de protection sociale) – qui énonce des normes et des recommandations aux fins de la protection du droit des bénéficiaires au respect de la vie privée dans tous les cas où la protection sociale est appuyée par l'ONU.

2.8. Services communs mondiaux et services bilatéraux

114. Tout au long de 2022, le PAM s'est appuyé sur l'UNHAS, qu'il gère, sur le réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies, sur le module de la logistique et sur la prestation de services à la demande pour proposer des services efficaces et souples en temps opportun à la communauté des acteurs de l'aide humanitaire et du développement.

Figure 11: Appui à la communauté humanitaire au sens large en 2022



115. En 2022, l'UNHAS a appuyé 22 opérations en transportant 390 780 acteurs de l'aide humanitaire et du développement et passagers diplomatiques de 732 organisations et plus de 7 000 tonnes de fret humanitaire léger vers 540 destinations. Il a également transporté 1 547 autres passagers à des fins d'évacuation sanitaire ou pour des raisons de sécurité. Le PAM a continué d'assurer son service aérien mondial de transport de passagers mis en place après le déclenchement de la COVID-19 jusqu'en mai 2022 – depuis le lancement du service, en mai 2020, 34 724 passagers membres de 452 organisations ont été transportés vers 68 destinations internationales.
116. Le réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies a géré 945 cargaisons, acheminant 43 900 mètres cubes d'articles de secours et de matériel d'appui vers 135 pays et territoires pour le compte de 38 partenaires. En 2022, la direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes a constitué ses premiers stocks régionaux, qui sont gérés par les pôles d'activité du réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies à Brindisi, Doubaï, Kuala Lumpur et Panama, sachant que ces plateformes jouent un rôle essentiel au titre de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise au niveau mondial.

117. Le PAM a fourni à 147 partenaires de 40 pays des services à la demande d'une valeur de 216 millions de dollars, contre 450 millions de dollars en 2021, dans le secteur des chaînes d'approvisionnement. Bien que la valeur totale estimative des services en question soit en baisse du fait de la diminution de la valeur des services demandés au titre des achats de produits alimentaires et de la logistique des carburants, le nombre de partenaires qui en ont bénéficié a augmenté de 28 pour cent et quatre pays supplémentaires ont reçu une assistance. Les services en question ont pris diverses formes, comme la livraison de carburants à des structures publiques du Liban, ou le transport d'engrais pour le compte d'organisations humanitaires, préalablement à leur distribution à des agriculteurs en Afghanistan et en Éthiopie. Le PAM a également appuyé les travaux du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme dans six pays, en assurant l'entreposage et la distribution de moustiquaires et d'autres produits sanitaires de base.
118. Le module de la logistique a assuré la coordination, la gestion de l'information et l'accès à des services communs de logistique pour 663 partenaires humanitaires participant à 14 modules actifs ou opérations sectorielles en 2022. Il a facilité l'acheminement de plus de 8 336 tonnes (environ 41 500 mètres cubes) de cargaison en Pologne et en Ukraine pour le compte de partenaires humanitaires agissant en Ukraine, et de plus de 1 933 tonnes (3 301 mètres cubes) en Somalie, à l'appui de l'intervention face à la crise suscitée par la sécheresse et la famine aiguë. Le module a également appuyé la préparation logistique et les activités de renforcement des capacités dans un certain nombre de pays, notamment dans le cadre de formations et de simulations conduites par des gouvernements.
119. En 2022, le module mondial de la sécurité alimentaire a coordonné des interventions axées sur la sécurité alimentaire dans le cadre de 34 opérations, œuvrant aux côtés de 1 500 partenaires – dont plus de la moitié étaient des organisations nationales et locales – aux fins de l'harmonisation des priorités, de l'optimisation de l'allocation des ressources et de la promotion de synergies entre secteurs. Dirigé conjointement par la FAO et le PAM, le module a accru son appui aux interventions d'urgence et aux interventions menées pour faire face à une crise prolongée, au profit de 155 millions de personnes qui ont bénéficié d'une assistance alimentaire et d'un appui axé sur les moyens d'existence (soit 98 pour cent du nombre ciblé et 30 pour cent de plus qu'en 2021). Au cours de l'année, 16 équipes de pays ont bénéficié de l'appui de missions dépêchées pour le compte du module; les 18 pays restants ont reçu un appui à distance aux titres suivants: cycle des programmes humanitaires, gestion de l'information, sensibilisation et recrutement. Face à des besoins sans précédent, les membres de l'équipe d'appui du module mondial de la sécurité alimentaire ont consacré aux missions sur le terrain un nombre d'heures de travail supérieur de 83 pour cent à celui qui avait été comptabilisé en 2021.
120. Le module des télécommunications d'urgence, dirigé par le PAM, a fourni en 2022 un appui crucial en matière de gestion sur le plan technique et dans le domaine de l'information à des opérations menées dans 11 pays, qui a recueilli un taux de satisfaction moyen de 91 pour cent de la part des répondants aux enquêtes de satisfaction. En outre, le module a appuyé le lancement d'un centre d'appels interorganisations à Madagascar, chargé de faciliter les communications bilatérales entre les communautés locales et les prestataires de l'assistance, et a mis en œuvre plusieurs activités visant à renforcer les capacités des partenaires et des fonctionnaires spécialisés dans les technologies de l'information et des communications.

121. En 2022, la plateforme de réservation des Nations Unies est devenue le principal pôle de transactions des organismes des Nations Unies, puisqu'elle a été utilisée par 930 000 clients de 15 entités. Par rapport à 2021, 61 pour cent de clients supplémentaires ont été servis, en conséquence du développement à l'échelle mondiale des services de transport de passagers du système des Nations Unies et du lancement de services de covoiturage dans 59 bureaux de pays d'entités des Nations Unies collaborant dans le cadre de 15 dispositifs de ce type. La plateforme de réservation aide 5 100 membres du personnel administratif d'organismes des Nations Unies à transformer leurs activités quotidiennes avec l'aide du numérique, qu'il s'agisse du transport aérien, de la mobilité géographique, de l'hébergement ou de la prestation de services liés au bien-être, ce qui contribue à l'amélioration de la qualité de la prise de décisions et à l'optimisation des gains d'efficacité, bénéfiques, entre autres, pour l'environnement.
122. Le parc de véhicules des Nations Unies a officiellement vu le jour sous les auspices du HCR et du PAM et il est devenu opérationnel en 2022. Une nouvelle phase s'est alors ouverte, pour une gestion sûre, efficace et durable du parc de véhicules du système des Nations Unies, ce qui représente une contribution majeure à la mise en œuvre du programme de réforme du système des Nations Unies pour le développement. En 2022, le PAM a signé sept accords avec d'autres entités des Nations Unies et a livré les premiers véhicules loués au titre du dispositif du parc de véhicules⁵².

⁵² On trouvera des renseignements complémentaires sur le parc de véhicules des Nations Unies à l'annexe III-B.

3. Partie III: Performance en matière de gestion

La partie III offre une analyse de la performance générale du PAM en matière de gestion. Elle décrit le niveau de réalisation des objectifs au regard des indicateurs de performance clés institutionnels: ceux de la catégorie I se rapportent à la performance institutionnelle du PAM et permettent de mesurer sa contribution à la mise en œuvre de son Plan stratégique tandis que ceux de la catégorie II servent à montrer les progrès accomplis au regard de priorités institutionnelles spécifiques. En outre, elle évalue les résultats obtenus par les unités fonctionnelles du PAM, les services assurés par les bureaux régionaux et le Siège ainsi que les résultats enregistrés dans les domaines prioritaires définis par la haute direction. Pour faire face aux besoins sans précédent générés par la crise alimentaire mondiale en 2022, le PAM a dû élargir et accélérer les services institutionnels et régionaux fournis au niveau des pays afin de continuer de contribuer à éviter la famine et à faire reculer la faim sous ses formes aiguë et sévère.

3.1. Indicateurs de performance clés de la catégorie I

123. Le Cadre de résultats institutionnels pour 2017-2021 présente trois indicateurs de performance clés (IPC) de haut niveau mesurant la performance du PAM en matière de gestion: l'IPC 1 mesure l'avancée de la mise en œuvre des PSP, l'IPC 2 évalue les activités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, et l'IPC 3 a trait à la réalisation globale des indicateurs de performance en matière de gestion. Chaque IPC est évalué par rapport à une valeur cible qui est définie et incluse dans le Plan de gestion.

IPC 1 – Progrès accomplis globalement dans la mise en œuvre des plans stratégiques de pays

124. L'IPC 1 mesure le niveau de réalisation des produits et des effets directs figurant dans les PSP⁵³.
125. En 2022, 66 pour cent des valeurs cibles associées aux indicateurs de produits ont été atteintes ou étaient en voie de l'être, soit le même pourcentage que l'année précédente. Comme en 2021, le PAM a obtenu de bons résultats concernant le nombre de bénéficiaires effectifs et affiché de solides performances au regard des indicateurs relatifs aux "autres produits"⁵⁴. Toutefois, ces bons résultats régulièrement enregistrés par le PAM sont à mettre en perspective avec ceux nettement moins bons obtenus au regard des objectifs prévisionnels des distributions de vivres et des transferts de type monétaire, qui reflètent la décision prise par le PAM de privilégier la fourniture d'une assistance à un plus grand nombre de bénéficiaires et partant, de réduire les rations et le nombre de jours d'alimentation.

⁵³ Pour plus de détails sur la méthodologie utilisée et l'historique des indicateurs de produits et d'effets directs dans le contexte opérationnel du PAM, voir l'annexe III-A.

⁵⁴ Pour une liste plus complète des autres indicateurs de produits, voir l'annexe II-F.

126. En 2022, 50 pour cent des valeurs cibles associées aux indicateurs d'effet direct ont été atteintes ou étaient en voie de l'être. Ce pourcentage, inférieur à celui de 2021 (58 pour cent), s'explique en partie par le fait que le PAM a privilégié le nombre de bénéficiaires effectifs au détriment du nombre de jours d'assistance ou de la taille des rations ou des deux à la fois⁵⁵, mais aussi par la conjonction de facteurs tels que la hausse des coûts, les phénomènes météorologiques extrêmes, les conflits et les contraintes budgétaires auxquelles ont été soumis de nombreux gouvernements en 2022. On trouvera une analyse plus détaillée de la performance par objectif stratégique et de la performance par domaine d'activité aux sections 2.5 et 2.6 de la partie II.

IPC 2 – Préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise

127. L'IPC 2 évalue si les formations dispensées par le PAM et ses partenaires ont été suffisantes dans tous les domaines des interventions d'urgence, dans quelle mesure les cours de formation ont atteint leurs objectifs d'apprentissage et dans quelle mesure les pays inscrits au système interne d'alerte ont bénéficié de financements anticipés au titre du CII.

128. En 2022, le PAM a obtenu de très bons résultats: dans 100 pour cent des domaines de formation, le nombre escompté de formations relatives aux interventions d'urgence a été atteint⁵⁶ et 97 pour cent des objectifs d'apprentissage de ces formations ont été réalisés. La Division des opérations d'urgence a conçu et mis en place toute une série d'outils d'apprentissage et procédé à des évaluations à court et long terme après les formations. Le cours d'initiation aux principes fondamentaux des opérations d'urgence du PAM (Rapid Start) s'est vu décerner par Learning Technologies la médaille d'argent au titre de l'excellence de la conception des contenus d'apprentissage.

129. En 2022, 58 pour cent des pays inscrits au système interne d'alerte ont reçu des fonds provenant du CII⁵⁷. Le CII est la réserve du PAM utilisée en dernier recours pour financer des activités essentielles destinées à sauver des vies. Suite à l'introduction d'un protocole révisé de lancement des interventions d'urgence, les critères de sélection pour l'affectation des fonds du CII ont été renforcés en milieu d'année pour insister sur la nature vitale des activités financées par le compte en période de pénurie de ressources.

IPC 3 – Réalisation globale des indicateurs de performance en matière de gestion, par domaine fonctionnel

130. En 2022, le PAM a accompli des progrès modérés à importants dans tous les domaines fonctionnels. Les meilleurs résultats ont été observés pour les indicateurs relatifs à la mobilisation de ressources, aux finances, à la chaîne d'approvisionnement et à l'administration, qui ont atteint ou étaient très proches d'atteindre leurs valeurs cibles annuelles.

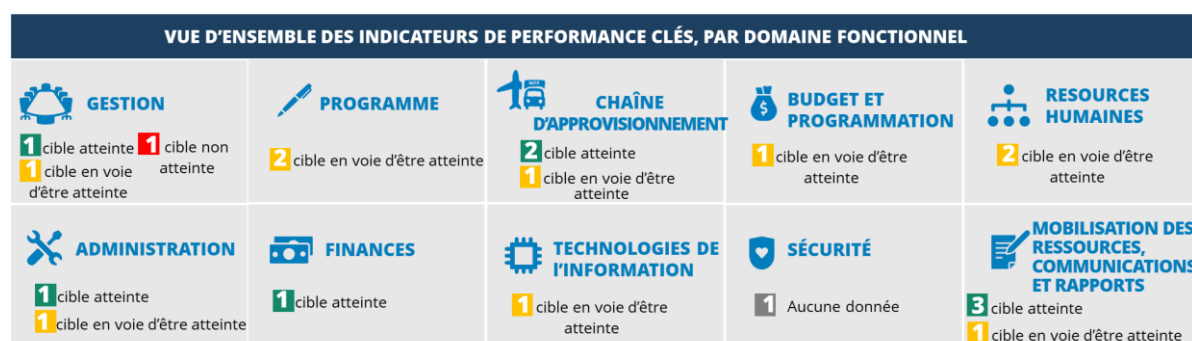
⁵⁵ L'ampleur de l'assistance se rapporte à la durée de la fourniture de l'assistance à un même bénéficiaire, à la valeur de l'assistance quotidienne et au nombre de bénéficiaires effectifs.

⁵⁶ Dix séances d'orientation, deux cours de formation en négociation humanitaire, deux en gestion de l'information opérationnelle et un exercice de simulation intensif pour le personnel d'intervention d'urgence.

⁵⁷ Dans le Rapport annuel sur les résultats de 2021, les informations communiquées sur cet indicateur comprenaient par erreur les affectations de fonds multilatéraux. En 2021, 56 pour cent des pays inscrits au système interne d'alerte ont reçu des fonds du Compte d'intervention immédiate. Les valeurs cibles fixées pour 2021 et 2022 tiennent compte des autres fonds qu'un bureau de pays inscrit au système interne d'alerte peut obtenir, comme des dons directs, des dons reçus en réponse à des appels éclair du Fonds central pour les interventions d'urgence et d'autres mécanismes de financement des Nations Unies, des avances au titre du dispositif de prêts internes en faveur des projets et des crédits accordés par le Comité du budget multilatéral. La méthode d'utilisation de cet indicateur est en cours d'examen afin d'assurer que le PAM puisse démontrer l'impact et la valeur du Compte d'intervention immédiate et en rendre compte avec exactitude.

131. En matière de mobilisation de ressources, les valeurs cibles ont été atteintes pour trois indicateurs et pour un quatrième, portant sur la consultation mensuelle d’articles du PAM sur le Web⁵⁸, le résultat s’est établi à 77 pour cent de la valeur cible. S’agissant du domaine fonctionnel de l’administration, la valeur cible de l’indicateur mesurant la proportion de contrôles internes mis en œuvre a été atteinte, tandis que pour le deuxième indicateur composant l’IPC, à savoir le suivi de la proportion d’immobilisations du PAM vérifiées, le résultat s’est établi à 99 pour cent de la valeur cible. Des progrès ont en outre été réalisés dans les autres domaines fonctionnels. S’agissant de l’indicateur relatif aux technologies de l’information qui mesure le degré de conformité aux normes de sécurité, par exemple, le chiffre de 92 pour cent a été atteint. On trouvera plus d’informations sur l’IPC 3, ses composantes et leurs valeurs cibles à l’annexe III-A.

Figure 12: Résultats au regard des valeurs cibles des indicateurs de performance clés, par domaine fonctionnel

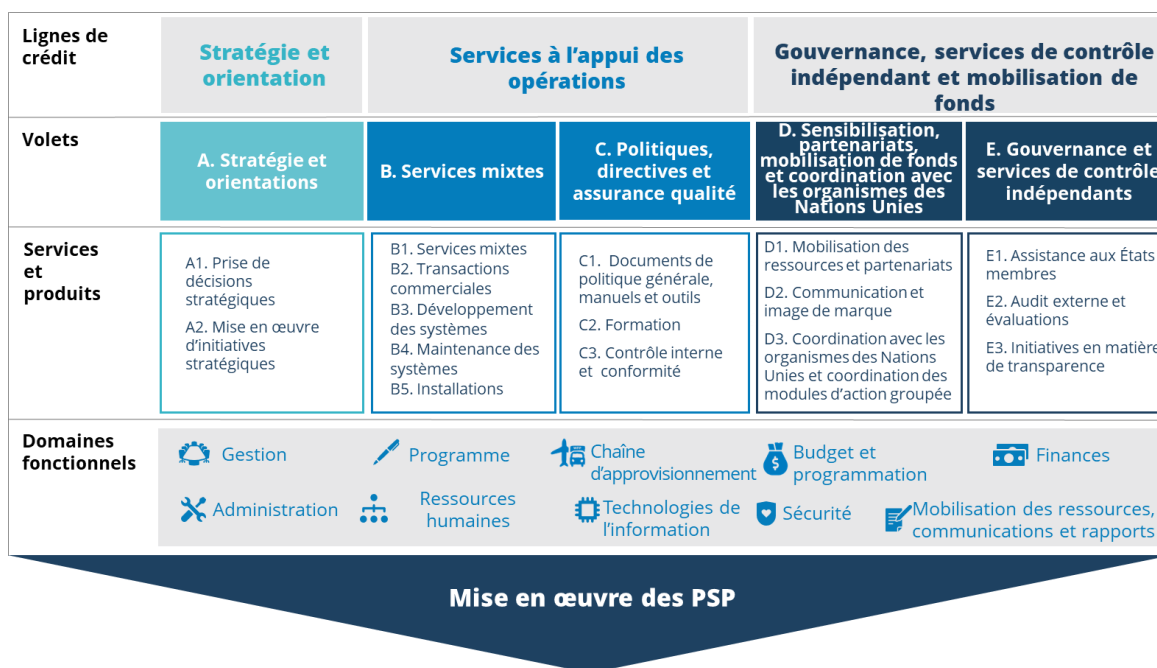


3.2. Services assurés par les bureaux régionaux et le Siège – performance par volet

132. Les activités de gestion du PAM se répartissent en trois lignes de crédit globales et en cinq volets, ceux-ci s’accompagnant chacun de services et de produits. Les cinq volets correspondent à la nature de l’appui apporté aux bureaux de pays pour qu’ils mettent en œuvre efficacement leur PSP et obtiennent les résultats escomptés. Chaque année, le PAM demande au Conseil d’administration d’approuver le budget administratif et d’appui aux programmes (AAP) – la partie du budget du PAM qui concerne l’appui indirect aux activités qu’il mène – qui figure dans le Plan de gestion. Au titre du Plan de gestion pour 2022-2024, le Conseil a approuvé un budget AAP d’un montant de 496,1 millions de dollars.

⁵⁸ wfp.org/stories.

Figure 13: Classement des activités et des services de gestion



133. Le tableau 2 présente un récapitulatif du budget AAP approuvé et des dépenses effectives pour 2022, réparti par volet⁵⁹. Le montant supplémentaire de 17,1 millions de dollars au titre du budget AAP provient d'une hausse du montant des contributions prévu pour l'année, qui est passé de 8,4 milliards de dollars à 9,4 milliards de dollars⁶⁰. Les principales activités financées par ces contributions supplémentaires sont celles qui avaient été jugées essentielles durant le processus de planification mais n'avaient pas pu obtenir les financements bilatéraux escomptés (soit 10,3 millions de dollars)⁶¹, notamment celles visant à soutenir les interactions entre les entités armées et la communauté humanitaire dans les zones où le PAM intervient. Une partie des fonds a servi à aider les bureaux de pays à utiliser la plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts (SCOPE) (3,4 millions de dollars), et des crédits supplémentaires (3,4 millions de dollars) ont permis de contribuer à la mise en place du parc automobile des Nations Unies, à financer les détachements interorganisations et à couvrir les frais de justice relatifs à un incident touchant à la sécurité.

⁵⁹ Le budget administratif et d'appui aux programmes est approuvé par le Conseil et les montants sont répartis entre les trois lignes de crédit. Les dépenses peuvent être réaffectées entre les différents volets d'une même ligne de crédit.

⁶⁰ L'augmentation de 1,1 milliard de dollars du montant prévisionnel des recettes au titre des contributions permet au Directeur exécutif de débloquer des fonds supplémentaires au titre du budget administratif et d'appui aux programmes à hauteur de 22 millions de dollars, soit deux pour cent de l'augmentation du montant prévisionnel des contributions.

⁶¹ Répartis comme suit: Division des programmes – action humanitaire et développement (5,1 millions de dollars), Division des opérations d'urgence (2,2 millions de dollars), Division des transferts de type monétaire (1,1 million de dollars), Division des technologies (0,5 million de dollars), Division de la gestion des bénéficiaires (0,5 million de dollars, gérés par la Division des transferts de type monétaire), Bureau de l'égalité femmes-hommes (0,4 million de dollars) et Division de l'innovation et de la gestion des connaissances (0,4 million de dollars).

**Tableau 2: Ventilation du budget administratif et d'appui aux programmes, par volet
(en millions de dollars)**

Volet	Budget AAP pour 2022 présenté dans le Plan de gestion	Affectation de crédits supplémentaires au titre du budget AAP	Dépenses encourues en 2022*	% du budget AAP total
Stratégie et orientations	111,1	5,1	116,2	100
A – Stratégie et orientations	111,1	5,1	116,2	100
Services	241,4	7,6	248,9	100
B – Services mixtes	164,0	4,0	176,9	105
C – Politiques, directives et assurance qualité	77,4	3,6	72,0	89
Gouvernance, services de contrôle indépendants et mobilisation de fonds	143,6	4,4	148,0	100
D – Sensibilisation, partenariats, mobilisation de fonds et coordination avec les organismes des Nations Unies	102,2	4,4	111,5	105
E – Gouvernance et services de contrôle indépendants	41,4	-	36,4	88
Total	496,1	17,1	513,1	100

* Y compris la paie du personnel et le paiement rétroactif des commandes en 2022.

134. On trouvera dans la section ci-après un récapitulatif des principaux résultats obtenus à l'échelle du PAM au titre de chaque volet.

Résultats du volet A – stratégie et orientations

135. Ce volet porte sur les décisions prises par la haute direction et sur leur application. Ces décisions ont un fort impact et des incidences importantes à long terme qui façonnent l'avenir d'une division, d'un département ou du PAM.

136. À l'issue de l'examen du modèle d'affectation des ressources AAP aux bureaux de pays qui a eu lieu en 2021, le PAM a affecté directement à ces bureaux un montant total de 91 millions de dollars (dont 48 millions de dollars de fonds multilatéraux) en 2022, en hausse par rapport aux 58 millions de dollars affectés en 2021. Les bureaux de pays ont été encouragés à utiliser les fonds multilatéraux pour financer les transferts et les coûts connexes mais ont conservé la latitude d'utiliser les fonds pour couvrir les besoins les plus pressants.

137. En 2022, le Conseil a approuvé 25 PSP et PSP provisoires, deux PSP provisoires de transition, deux opérations d'urgence limitées, 10 fonds d'affectation spéciale, un compte spécial et 86 révisions budgétaires. Le Conseil a également approuvé le Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 ainsi que le Cadre de résultats institutionnels qui l'accompagne.

138. Le PAM a terminé la mise au point de sa première stratégie d'assistance en milieu urbain dans laquelle il expose les buts et les priorités qu'il s'est fixés pour éliminer la faim dans les zones urbaines; cette stratégie s'accompagne d'un plan d'exécution et d'un cadre d'action visant à guider les activités menées par le PAM en milieu urbain.

Résultats du volet B – services mixtes

139. Ce volet concerne les services et les activités que les bureaux et les unités fonctionnelles du PAM utilisent pour permettre à celui-ci de s'acquitter de son mandat.

140. Le PAM a progressé sur la voie de la transformation numérique grâce à des interactions constantes avec les référents et au développement de l'automatisation, qui ont permis de raccourcir les délais, et d'uniformiser et de simplifier les procédures à tous les niveaux – bureaux de pays, bureaux régionaux et Siège. Grâce à l'outil de gestion des services mondiaux disponible sur la page Web du PAM relative aux dispositifs en libre-service et à d'autres plateformes, le PAM a automatisé plus de 1,5 million de demandes qui étaient jusqu'alors traitées manuellement ou sur papier. En 2022, l'instauration de plus de 30 nouvelles procédures a permis d'améliorer l'interface avec l'utilisateur final, l'accessibilité ainsi que la qualité et l'exactitude des données.
141. Face à la fréquence et à l'ampleur des menaces qu'ont fait peser les crises mondiales sur la cybersécurité en 2022, la préservation de l'écosystème numérique du PAM est devenue une priorité absolue. La procédure complète de cybersécurité instaurée par le PAM, qui comporte la mise en œuvre de contrôles internes solides et d'activités de conseil et de prévention, et prévoit une riposte immédiate en cas d'anomalie ou d'attaque, a permis d'assurer la cybersécurité des données, des solutions numériques et des réseaux du PAM. Un nouveau cours obligatoire sur les fondamentaux de la cybersécurité, lancé en 2022, a été suivi par 80 pour cent des employés.
142. L'usage des drones durant l'intervention réalisée après le passage de l'ouragan Fiona en République dominicaine illustre la manière dont le PAM utilise la technologie et les partenariats pour donner aux gouvernements les moyens d'agir: en l'espace de 24 heures, l'équipe des systèmes aériens téléguidés a été dépêchée sur le terrain pour photographier les zones sinistrées à l'aide de drones et d'un dispositif numérique mis au point par le PAM pour automatiser le traitement des images à haute résolution. Cette méthode novatrice a permis de raccourcir les délais et de réduire les ressources nécessaires à l'évaluation des dégâts, qui sont passés de plusieurs semaines à quelques heures et de 42 unités équivalent temps plein à 2.
143. En 2022, le PAM a conçu et construit, avec l'aide de plus de 200 ingénieurs et techniciens, des infrastructures essentielles d'appui logistique et opérationnel dans plus de 45 pays, pour un montant total dépassant 105 millions de dollars. Ces projets répondaient à des besoins très divers en matière d'infrastructure, non seulement ceux indispensables à la réussite des activités du PAM, comme la sécurité des bureaux, des installations et des logements, mais aussi ceux, vitaux, des communautés desservies par le PAM, concernant l'accès, l'appui logistique et d'autres infrastructures communautaires.
144. Grâce à la réussite de la mise en œuvre du programme d'efficacité énergétique du PAM dans cinq bureaux à Madagascar, jusqu'à 95 pour cent de l'alimentation électrique des locaux en question proviennent désormais de l'énergie solaire. En matière d'énergie, le PAM a intensifié la collaboration interdivisions (notamment entre la Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement, la Division des programmes – action humanitaire et développement et la Division des programmes en milieu scolaire) et avec les partenaires de réserve et d'autres entités des Nations Unies, comme le Programme des Nations Unies pour le développement et le HCR. Après l'examen des dossiers d'inscription au programme d'efficacité énergétique, plusieurs projets retenus ont démarré au Bangladesh, au Kenya, au Nigéria et au Tchad, pour un montant de 637 576 dollars.
145. L'établissement officiel du Bureau mondial de la confidentialité a fait du PAM un chef de file de la gouvernance et de la protection des données au sein du système des Nations Unies. Dans le cadre de cette fonction, le PAM a facilité la protection des données dans 56 bureaux de pays et 20 divisions au Siège. Il a également mis au point et instauré à titre expérimental des critères relatifs à la protection des données applicables aux accords de partenariat sur le terrain, afin d'aider les partenaires coopérants à traiter pour

son compte les données personnelles de manière à réduire les risques au minimum et à protéger les données de ses bénéficiaires.

146. En 2022, le PAM a également mis au point des outils au service de la protection des données en situation d'urgence et a établi un dispositif de gouvernance, une stratégie de communication et un programme de formation pour protéger les données personnelles au PAM et bien faire comprendre les activités qu'il mène en matière de protection des données.

L'Accélérateur d'innovations du PAM

En 2022, l'Accélérateur d'innovations du PAM a soutenu 61 projets novateurs contribuant à faire reculer la faim (ODD 2) et 58 projets soutenant les innovations mises en place par des partenaires pour favoriser la réalisation d'autres ODD. Ces projets ont bénéficié à plus de 37 millions de personnes dans 88 pays et territoires.

En outre, l'Accélérateur d'innovations a renforcé son soutien à deux initiatives d'enrichissement de produits alimentaires. Au Pakistan, où 70 pour cent de la population achètent leur blé à des petits meuniers, le PAM a appliqué à titre expérimental une méthode novatrice dénommée Chakki, qui facilite l'accès à des aliments nutritifs en renforçant les capacités du marché. Chakki a pour objectif de renforcer la distribution directe de farine enrichie en fournissant aux meuniers l'équipement et les matières premières dont ils ont besoin pour produire une farine enrichie de qualité, et crée des liens entre les meuniers, les exploitants des fours locaux et les détaillants tout au long de la filière. En 2022, le projet a permis à 2,2 millions de Pakistanais de consommer de la farine de blé enrichie. En République-Unie de Tanzanie, 4,5 millions de personnes ont bénéficié en 2022 d'un nouveau modèle opératoire similaire, dénommé Sanku.

147. Pour promouvoir et préserver la santé physique et psychosociale des employés du PAM, la Division chargée du bien-être du personnel a instauré un programme de vaccination contre la COVID-19 au Siège et sur le terrain, établi de nouveaux centres de soins en Afghanistan, en Éthiopie et au Soudan et renforcé ceux déjà en place en Afghanistan, au Bangladesh, au Malawi et au Myanmar.

Résultats du volet C – politiques, directives et assurance qualité

148. Ce volet comprend les activités qui ne sont pas directement rattachées à une seule opération et qui fournissent le cadre, les directives et les politiques nécessaires pour appliquer les stratégies du PAM.

Faciliter le développement des transferts de type monétaire

Face à l'augmentation rapide de l'assistance fournie sous forme de transferts de type monétaire, le PAM a mis en place une série de politiques et de directives pour aider les bureaux de pays à réaliser les programmes de transferts de type monétaire. En 2022, il a publié des [directives sur la simplification des opérations de paiement en espèces](#) ainsi que le premier guide provisoire sur les transferts de type monétaire effectués dans les situations d'urgence, mettant l'accent sur l'importance que revêt la préparation aux situations d'urgence au moment de mettre en œuvre des programmes de transferts de type monétaire. En outre, pour atténuer les effets des pressions inflationnistes sur ses opérations dans le monde, le PAM a eu recours à plusieurs mesures pour préserver le pouvoir d'achat des populations et assurer la continuité des opérations. Il a émis des [recommandations](#) à l'intention des bureaux de pays concernant la manière d'ajuster les transferts de type monétaire en cas d'instabilité économique – en ayant recours à la planification et à la préparation aux situations d'urgence et en s'assurant de disposer de l'appui spécialisé nécessaire. Le PAM a également publié une directive encadrant les transferts de type monétaire qui définit huit mesures d'atténuation des risques à privilégier pour garantir que les bénéficiaires prévus reçoivent au bon moment l'assistance qui leur est destinée. En 2022, 68 bureaux de pays ont mené à terme le processus de suivi connexe, atteignant un taux de conformité aux directives qui encadrent les transferts de type monétaire de 88,7 pour cent.

149. À la fin de 2022, le PAM a mis en ligne une version révisée du Guide d'élaboration des programmes indispensable à la bonne mise en œuvre de son Plan stratégique pour 2022-2025. Pour assurer que la mise au point des PSP soit conforme au Plan stratégique du point de vue normatif, plusieurs politiques et stratégies ont été élaborées ou actualisées et présentées au Conseil pour approbation ou information, notamment la [politique en matière de problématique femmes-hommes](#) et la [politique relative au renforcement des capacités des pays](#).
150. En 2022, le PAM a continué d'améliorer ses systèmes de gestion des données d'analyse et de suivi afin de faciliter la réalisation d'enquêtes, la centralisation, ainsi que le nettoyage et le stockage des données mises à la disposition des utilisateurs internes et externes au moyen d'une plateforme sous licence libre de visualisation des données. Il a encore amélioré son écosystème de gestion de l'information grâce à un processus intégré qui crée et administre des enquêtes normalisées (Survey Designer), télécharge les données dans une base de données centralisée (DataBridges) et stocke les ensembles de données nettoyés et les métadonnées dans un référentiel de microdonnées (Data Library), permettant ainsi d'intégrer la production de données probantes et de la reproduire. Les données analysées et les rapports sont mis à la disposition des utilisateurs internes et externes via une plateforme libre de visualisation des données (DataViz). Ces travaux seront suivis d'autres améliorations importantes en 2023 basées sur les activités approuvées dans le cadre d'initiatives internes d'importance primordiale.
151. La plateforme mise en place pour assurer le suivi par satellite de l'impact des actifs utilise les données d'observation de la Terre pour suivre et évaluer à distance les impacts à long terme des projets de création d'actifs du PAM. Le nombre total de bureaux de pays ayant utilisé les services de la plateforme depuis son lancement en 2017 est passé à 24, ce qui a permis d'assurer le suivi de plus de 2 600 activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs réalisées dans toutes les régions où intervient le PAM. En 2022, 14 bureaux de pays ont assuré le suivi de 1 075 actifs. Parce qu'ils sont en mesure d'évaluer si les programmes de création d'actifs atteignent les résultats escomptés, les bureaux de pays sont mieux équipés pour ajuster les opérations en cours et concevoir à l'avenir des activités mieux adaptées.

152. De juin à décembre 2022, le PAM a proposé une formation en ligne visant à renforcer les capacités de tous les employés chargés du suivi des programmes. Le cours a été suivi par 74 pour cent des employés ciblés et a ensuite été dispensé aux partenaires, y compris les partenaires coopérants du PAM et les tiers chargés du suivi, représentant au total 850 participants externes. Pour renforcer la capacité d'effectuer des recherches qualitatives, le PAM a mis au point trois modules d'apprentissage en ligne qui ont été suivis par 1 622 apprenants. Il a également assuré une formation de formateurs dans cinq bureaux régionaux, structurée autour d'un cours sur la recherche qualitative assuré par un facilitateur.
153. En 2022, [HungerMap^{LIVE}](#) est resté l'une des principales sources de données en temps réel sur la sécurité alimentaire dans le monde. En décembre 2022, 38 pays, dont l'Ukraine, bénéficiaient d'un suivi de la sécurité alimentaire en temps réel, lequel consiste à recueillir les données des indicateurs du PAM relatifs à la sécurité alimentaire et d'autres informations pertinentes concernant les programmes au moyen d'enquêtes quotidiennes effectuées à distance et à fournir des estimations visuelles dans [HungerMap^{LIVE}](#). Le système de suivi en temps réel de la sécurité alimentaire a été installé en Ukraine immédiatement après le début du conflit. Grâce à lui⁶², le PAM a pu évaluer la situation de la sécurité alimentaire dans le pays, y compris dans les zones touchées par le conflit⁶³ qui sont inaccessibles à l'aide humanitaire et où les besoins sont les plus importants.
154. En 2022, le PAM a continué de renforcer ses procédures d'assurance qualité. Durant l'année, 82 des 83 bureaux de pays du PAM ont mis à jour leur registre des risques, soit un taux de présentation record de 99 pour cent, contre 95 pour cent en 2021. La mise en œuvre de la politique révisée de lutte contre la fraude et la corruption s'est poursuivie; en 2022, 42 séances de formation ont eu lieu auxquelles ont participé plus de 2 400 membres du personnel du PAM et des partenaires coopérants, et cinq évaluations des risques de fraude ont été effectuées dans des bureaux de pays relevant des Bureaux régionaux pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est. Les bureaux de pays et les divisions au Siège ont reçu des ressources pour réaliser 35 examens à l'usage des donateurs (ex ante et ex post), contre 29 en 2021; ces examens fournissent aux donateurs l'assurance que leurs contributions sont dépensées conformément aux objectifs fixés. Le PAM a également achevé le processus consistant à regrouper en un seul système le suivi de toutes les activités de contrôle indépendant: l'outil de suivi des risques et des recommandations.
155. Le Code de conduite du PAM a été mis à jour et publié en juin 2022. Cette version révisée donne plus de détails sur les attentes du PAM quant à la conduite à tenir pour garantir l'indépendance, l'impartialité, le respect mutuel et le respect envers les bénéficiaires, et permet de veiller à ce que les employés se conforment aux valeurs et aux principes qui sont ceux du PAM, qui doivent guider leur comportement. Le code précise les responsabilités et la conduite escomptée concernant la confidentialité, la protection des données et la vie privée, l'égalité femmes-hommes, la diversité et la protection de l'environnement.

⁶² La collecte de données à distance sert à suivre la situation de la sécurité alimentaire en permanence, à guider les évaluations des besoins (IPC, uniformisation des indicateurs utilisés dans les rapports sur la sécurité alimentaire, etc.) et à des fins de programmation et de plaidoyer.

⁶³ PAM. 2023. [HungerMap^{LIVE}. Ukraine insight and key trends](#).

156. En 2022, le PAM a continué d'aborder les questions de prévention et de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles de manière globale, en suivant une démarche axée sur les survivants et les victimes. Il a surtout réfléchi à des modalités permettant de s'attaquer efficacement aux facteurs qui favorisent l'exploitation et les atteintes sexuelles, comme promouvoir des environnements plus sûrs pour les employés et les bénéficiaires et intégrer des interventions destinées à atténuer les risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Par exemple, le PAM et l'Organisation internationale pour les migrations, en partenariat avec Traducteurs sans frontières, ont lancé une initiative conjointe ayant pour objectif de transmettre aux agents travaillant en première ligne et aux partenaires des connaissances fondamentales sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles qui soient accessibles et faciles à comprendre. Ce projet, intitulé "Ensemble, nous disons non", a permis de fournir des supports imprimés sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, comme des affiches et des brochures, ou encore des supports audio et multimédia en 22 langues. Le lancement du projet a été accompagné de manifestations organisées par le Bureau du PAM en Colombie et le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar (Sénégal) en 2022.
157. S'appuyant sur les recommandations de l'évaluation conjointe de leurs travaux réalisée en 2021, les organismes ayant leur siège à Rome se sont attachés à mieux coordonner leur action, en se concentrant sur les occasions offertes par la mise en œuvre des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable dans les pays, et sur la présentation de communications complémentaires aux forums internationaux. En 2022, ces organismes ont élaboré ensemble des approches opérationnelles et stratégiques pour soutenir la lutte contre la faim et la malnutrition, notamment dans le cadre de leurs travaux sur les systèmes alimentaires, le renforcement de la résilience, les changements climatiques, la nutrition et la problématique femmes-hommes. Ils ont continué de développer l'acquis des projets de collaboration réussis et de les reproduire au moyen d'approches opérationnelles et normatives, telles que le Programme commun d'émancipation économique des femmes rurales mis en œuvre avec ONU-Femmes, le programme sur les approches de la sécurité alimentaire et de la nutrition propres à faire évoluer les relations entre les femmes et les hommes et le programme conjoint en faveur du Sahel mis en place pour faire face aux défis posés par la COVID-19, les conflits et les changements climatiques.

Résultats du volet D – sensibilisation, partenariats, mobilisation de fonds et coordination avec les organismes des Nations Unies

158. Ce volet concerne la collaboration du PAM avec des organes externes à des fins de sensibilisation, de coordination, de mobilisation de fonds, de travail en partenariat et de mise en œuvre.
159. En 2022, les donateurs se sont mobilisés de manière exceptionnelle face à la crise alimentaire et nutritionnelle mondiale, et ont levé des fonds supplémentaires pour l'Ukraine et d'autres interventions d'urgence. En collaboration avec d'autres acteurs, tels que les entités des Nations Unies, des partenaires du secteur privé et des institutions financières internationales, les donateurs ont présenté un front uni, apporté un appui politique cohérent et eu recours à divers moyens pour plaider en faveur de l'alimentation et de la nutrition, dans le cadre de coalitions et de réunions du Groupe des Sept et du Groupe des 20 notamment. Le PAM a continué de collaborer au Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire) pour les questions humanitaires. Avec les donateurs, des organisations non gouvernementales, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'autres entités des Nations Unies, le PAM a contribué à élaborer le tout premier modèle de coordination de l'assistance monétaire, qui a été adopté par le Comité permanent interorganisations en mars 2022. Un groupe

consultatif mondial sur l'assistance monétaire, dont le PAM est un membre actif, a été établi pour mettre au point des outils et des directives destinés à permettre aux groupes de travail chargés de cette question au niveau des pays d'adopter ce nouveau modèle d'ici à mars 2024⁶⁴.

Contribuer aux résultats obtenus collectivement à l'échelle du système grâce aux processus de réforme du système des Nations Unies pour le développement

En 2022, le PAM a collaboré activement avec les gouvernements et les équipes de pays des Nations Unies à la mise en œuvre du programme de réforme du Secrétaire général qui vise à réaliser des activités collectives, prises en main par les instances nationales, à l'appui du Programme 2030. Le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est un document majeur qui régit et administre toutes les activités de développement du système des Nations Unies dans les pays ainsi que celles qui figurent dans les PSP du PAM. En décembre 2022, 62 pour cent des opérations des Nations Unies étaient guidées par les plans-cadres de coopération établis au niveau des pays, les 38 pour cent restants continuant d'opérer au titre des anciens plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. Les priorités des plans-cadres de coopération sont au cœur de la conception stratégique et de la mise en œuvre des PSP, y compris leurs théories du changement et leurs chaînes de résultats.

Le PAM a aussi intensifié sa participation à l'initiative des Nations Unies sur l'intégration qui prévoit de mettre en œuvre des programmes selon une approche conjointe basée sur des objectifs communs. Au niveau national, le PAM a participé au montage de deux dossiers pour l'intégration, l'un pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration en République démocratique du Congo et l'autre pour la lutte contre la corruption en Somalie.

En 2022, dans le cadre du groupe de travail chargé des programmes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable¹, le PAM a contribué à élaborer et mettre en œuvre des directives mondiales sur la planification stratégique des activités de développement menées par les organismes des Nations Unies au niveau national dans des situations exceptionnelles. Ces directives ont pour objectif d'aider les équipes de pays des Nations Unies à planifier leurs activités de développement lorsque les conditions nécessaires à l'élaboration d'un plan-cadre de coopération complet ne sont pas réunies. Les contributions du PAM visaient à garantir que, dans de telles circonstances, la conception des plans-cadres de coopération soit compatible avec l'action humanitaire.

¹ Le groupe de travail traite des aspects de la réforme du système des Nations Unies pour le développement tels que la configuration des équipes de pays, les mécanismes de gouvernance et l'enchaînement des plans-cadres de coopération et des programmes de pays menés par les autres organismes.

160. En 2022, face aux aspects multidimensionnels de la crise alimentaire mondiale, tous les acteurs clés sont parvenus à un consensus sur le fait que la crise exigeait des solutions concertées, cohérentes et globales, et que la sécurité alimentaire et nutritionnelle constituait une question clé à laquelle il fallait s'attaquer ensemble. En particulier, le PAM a tiré parti de son rôle d'organisateur du Groupe d'action pour la riposte à la crise pour rencontrer les représentants des organisations régionales et infra-régionales au nom de l'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire afin de discuter des besoins et des enjeux auxquels étaient confrontés les États membres de ces organisations et d'étudier les possibilités de collaborer avec l'Alliance mondiale pour favoriser une approche systémique et coopérative des questions de sécurité alimentaire.

⁶⁴ La coordination de l'assistance monétaire est co-présidée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour les contextes n'impliquant pas de réfugiés et dans les autres, par le HCR.

161. Les activités de collaboration du PAM avec le secteur privé ont continué de faire croître son portefeuille de partenariats d'entreprises, qui atteignait à la fin de l'année un total de 23 partenariats d'impact avec des partenaires mondiaux, et se trouvait donc en bonne voie pour atteindre l'objectif fixé dans la stratégie en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé, à savoir 25 partenariats d'impact d'ici à la fin de l'année 2025.
162. En 2022, plusieurs partenariats avec l'Accélérateur d'innovations du PAM ont été prolongés (Allemagne, États-Unis d'Amérique, Innovation Norway) ou diversifiés (Luxembourg et Fondation Bill et Melinda Gates) et de nouveaux partenariats ont été établis (notamment avec la Tchéquie et la France). L'Accélérateur d'innovations du PAM est devenu la première entité des Nations Unies à rejoindre Google for Startups, un programme de tout premier plan qui soutient les accélérateurs d'innovation et leurs projets. Le PAM a bénéficié des conseils d'experts de mentors de Google for Startups pour ses innovations.
163. La participation du PAM à des initiatives de plaidoyer telles que le "Global Shield" (Bouclier mondial), qui a pour objectif d'aider les pays à se préparer à affronter les risques climatiques sur le plan financier, et la Coalition pour les repas scolaires, a favorisé de la part de tous les partenaires une riposte globale à la crise alimentaire mondiale, comme l'illustrent les déclarations conjointes sur la crise mondiale touchant la sécurité alimentaire et nutritionnelle publiées en juillet et septembre 2022 et en février 2023 par les dirigeants de la FAO, du Fonds monétaire international, du Groupe de la Banque mondiale, du PAM et de l'Organisation mondiale du commerce.
164. Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan stratégique pour 2022-2025, le PAM a élaboré un plan définissant les changements nécessaires pour améliorer les capacités de collecte de fonds thématiques des bureaux de pays et a établi un Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie auquel un montant de 55 millions de dollars provenant du Fonds général a été affecté. Ce fonds permettra à un maximum de 10 bureaux de pays d'avoir accès à des financements fiables qu'ils pourront investir dans des activités transformatrices et durables à l'appui des priorités des gouvernements hôtes. Les complémentarités qui existent entre le plan de mobilisation de fonds thématiques et le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie permettront aux bureaux de pays sélectionnés d'obtenir des financements durables et d'intensifier l'action menée pour changer la vie, ce qui facilitera l'apprentissage, et partant, renforcera les interventions du PAM.
165. Le PAM a continué de s'employer à ce que les chaînes d'approvisionnement alimentaire puissent fonctionner efficacement malgré les perturbations engendrées à l'échelle mondiale par le conflit en Ukraine. L'approbation, en juin 2022, d'une décision des États membres de l'Organisation mondiale du commerce visant à exempter les produits alimentaires achetés par le PAM à des fins humanitaires de restrictions à l'exportation a constitué une avancée considérable. Cette décision s'est avérée déterminante pour le PAM qui a ainsi pu acheter rapidement des produits alimentaires sur les marchés locaux et régionaux. Toujours en 2022, le Conseil de sécurité a approuvé la résolution 2664 qui prévoit d'exempter l'aide humanitaire des mesures de gel des avoirs imposées par l'Organisation des Nations Unies. Cette résolution permettra au PAM et à d'autres organisations de ne pas avoir à demander d'exemption au cas par cas et devrait rassurer les partenaires.

Résultats du volet E – gouvernance et services de contrôle indépendants

166. Le volet E comprend les activités liées aux services de contrôle interne indépendants et à la gouvernance assurés par des parties externes. Il englobe toutes les activités ayant trait aux travaux du Conseil, aux fonctions indépendantes de contrôle comme l'évaluation et l'audit et aux initiatives en faveur de la transparence.
167. Vingt-six évaluations centralisées ont été achevées en 2022 et 24 ont été présentées au Conseil pour examen, à savoir: les évaluations de 20 PSP⁶⁵, une évaluation stratégique du travail du PAM concernant la nutrition et le VIH/sida, une évaluation de la politique concernant le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition, un rapport de synthèse sur la mesure et le suivi de la performance et un examen de l'application des recommandations issues des évaluations thématiques de portée stratégique ou globale.
168. En 2022, le PAM a pris part à la gestion des évaluations interorganisations de l'action humanitaire menée en réponse à la crise au Yémen et à la COVID-19. Les constatations issues de ces évaluations, qui sont présentées en détail à l'annexe VII, fournissent d'importantes données probantes susceptibles d'éclairer la prise de décisions du PAM.
169. En 2022, le PAM a facilité l'accès de ses employés aux mécanismes de règlement informel des conflits, ce qui a entraîné une hausse de 50 pour cent de la demande par rapport à 2021. Pour la première fois, les employés des Bureaux régionaux pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe ont pu bénéficier des services réguliers d'un médiateur détaché à Nairobi. Cette mesure permet aux acteurs régionaux de recevoir l'assistance du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation.
170. Outre le renforcement du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation au Siège, les employés du PAM ont désormais accès à l'assistance de ce bureau dans les six langues officielles de l'ONU. En 2022, le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation a contribué à former environ 4 000 employés au règlement des conflits dans le cadre de son programme de renforcement des capacités. Les cours sont dispensés aux employés du PAM à tous les niveaux par des médiateurs professionnels ayant fait leurs preuves dans le domaine de la formation au règlement des conflits. Au total, 6 500 employés environ ont été formés au titre de ce programme depuis 2020.
171. En 2022, le Siège du PAM a collaboré avec les bureaux régionaux, les bureaux de pays et l'équipe de l'Auditeur externe pour coordonner l'analyse des 273 recommandations contenues dans les lettres d'observation produites par l'Auditeur externe en 2019 et en 2020, laquelle a abouti au classement de plus de 80 pour cent des recommandations.
172. Comme par le passé, le PAM s'est montré déterminé à mettre rapidement en œuvre les recommandations relatives au contrôle formulées par le Corps commun d'inspection et l'Auditeur externe afin de renforcer la responsabilisation et de garantir la transparence. En 2022, le PAM a classé un nombre record de recommandations du Corps commun d'inspection (97 pour cent, soit le taux le plus élevé depuis 2013) et de l'Auditeur externe (72 pour cent, soit le taux le plus élevé depuis 2006).

⁶⁵ Afghanistan, Algérie, Bolivie (État plurinational de), Équateur, État de Palestine, Inde, Jordanie, Mauritanie, Mozambique, Nigéria, Pakistan, Pérou, République centrafricaine, République kirghize, République-Unie de Tanzanie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Tadjikistan et Tchad.

3.3. Performance au regard des indicateurs de la catégorie II

Tableau 3: Indicateurs de la catégorie II

Indicateurs de performance relatifs au système des Nations Unies et à la coordination	Valeur 2021	Valeur cible 2022	Valeur 2022
Pourcentage des valeurs cibles associées aux indicateurs du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (ONU-SWAP) atteintes ou dépassées	81%	88%	81%
Pourcentage des enquêtes réalisées auprès des utilisateurs des modules d'action groupée ayant atteint leur objectif en matière de satisfaction (modules des télécommunications d'urgence, de la logistique et de la sécurité alimentaire)	100%	100%	100%
Priorités thématiques			
Pourcentage d'employés ayant achevé les formations obligatoires, l'une sur la prévention de la fraude et de la corruption et la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles au PAM et l'autre sur la prévention et la lutte contre les comportements abusifs au PAM	89%*	95%	91%
Pourcentage de bureaux de pays dotés d'un mécanisme communautaire de remontée de l'information opérationnel	63%	70%	73%
Pourcentage de transferts de type monétaire du PAM bénéficiant d'un appui sous forme numérique	74%	80%	89%
Pourcentage de pays dans lesquels le PAM applique un système de gestion environnementale	14%	40%	27%
Pourcentage de fonds affectés aux effets directs stratégiques ou à un niveau supérieur	29%	30%	23%

* Pour 2021, le calcul ne prenait en compte que le pourcentage d'employés ayant suivi le cours obligatoire sur la prévention de la fraude et de la corruption et la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles au PAM.

173. Outre mesurer les résultats par domaine fonctionnel, les indicateurs de performance clés de la catégorie II servent à évaluer les progrès au regard des priorités institutionnelles établies par la haute direction du PAM ou découlant d'accords multilatéraux ou d'autres engagements. Comme ces indicateurs varient en fonction de divers engagements extérieurs et des priorités internes fixées chaque année, ils ne figurent pas dans le Cadre de résultats institutionnels et sont traités séparément.
174. Les résultats obtenus au regard des indicateurs de la catégorie II ont été inégaux. Les progrès accomplis par rapport aux indicateurs relatifs au système des Nations Unies et à la coordination ont été modérés. D'importants progrès ont été observés pour trois des indicateurs se rapportant aux priorités thématiques, mais certains des indicateurs restants ont enregistré une baisse des résultats par rapport aux valeurs cibles. Le détail des résultats obtenus au regard des indicateurs de la catégorie II figure à l'annexe III-A.

3.4. Initiatives internes d'importance primordiale

175. Depuis 2015, le PAM utilise le Compte de péréquation des dépenses AAP pour financer des initiatives internes d'importance primordiale. Celles-ci ont pour objectif de renforcer les capacités du PAM dans les domaines de la programmation, des opérations et de l'administration et concernent essentiellement des réorganisations ou des transformations en profondeur. À la suite des recommandations issues d'un audit externe publié en 2021 sur les initiatives internes d'importance primordiale⁶⁶, le PAM a mis en œuvre plusieurs améliorations⁶⁷ destinées à renforcer la gouvernance et les critères de sélection pour le financement des initiatives qui seront présentées au Conseil à l'avenir.

Tableau 4: Initiatives internes d'importance primordiale (2019-2022)
(en millions de dollars)*

Initiative interne d'importance primordiale	Budget	Dépenses			Soldes non dépensés
	Budget approuvé	2019-2021	2022	Total	
Initiative personnel 2020	11,1	8,5	2,4	10,9	0,2
Fonds du PAM pour 2030	15,0	10,3	4,7	15,0	0,0
Gains d'efficacité obtenus grâce à l'intégration des systèmes et aux technologies de l'information	16,0	14,5	1,3	15,8	0,2
Réforme du système des Nations Unies pour le développement	16,3	14,7	1,4	16,2	0,1
Appui aux programmes/partenariats	2,6	1,3	1,0	2,2	0,3
Stratégie relative au secteur privé	52,3	34,5	16,8	51,3	1,0
Culture organisationnelle/déontologie	5,0	2,9	1,9	4,8	0,2
Fonds pour les indemnités de départ	10,0	0,1	0,9	1,0	9,0
Investissement dans le personnel du PAM	25,3		17,7	17,7	7,6
Mise en œuvre du plan stratégique et du cadre de résultats institutionnels	13,3		1,6	1,6	11,7
TOTAL	166,8	86,8	49,6	136,5	30,3

*Les engagements non réglés au 31 décembre 2022 ne sont pas pris en compte dans le calcul des dépenses effectives.

176. Le tableau 4 présente les dépenses annuelles effectives par rapport aux budgets des initiatives internes d'importance primordiale approuvées au titre des plans de gestion depuis 2019. Dans le budget de 2022 inscrit au Plan de gestion pour 2023-2025, deux nouvelles initiatives internes pluriannuelles ont été approuvées: "Investissement dans le personnel du PAM" (25,3 millions de dollars) et "Mise en œuvre du Plan stratégique et du Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025" (15,4 millions de dollars). En outre, un montant de 17,3 millions de dollars a été approuvé pour financer la troisième et dernière tranche de l'initiative interne concernant la stratégie relative au secteur privé.

177. En 2022, les dépenses effectives se sont élevées à 49,6 millions de dollars, contre 44,3 millions de dollars en 2021. Les initiatives internes concernant la stratégie relative au secteur privé et l'investissement dans le personnel du PAM ont représenté l'essentiel des dépenses. Sur les 10 initiatives en cours en 2022, trois représentaient plus de 90 pour cent des crédits budgétaires non dépensés à la fin de l'exercice: il s'agissait des initiatives concernant l'investissement dans le personnel du PAM (2022-2024), la mise en œuvre du Plan stratégique et du Cadre de résultats institutionnels (2022-2024) et le Fonds pour les indemnités de départ (2021-2024).

⁶⁶ "Rapport de l'Auditeur externe sur les initiatives internes d'importance primordiale" (WFP/EB.A/2021/6-F/1).

⁶⁷ Les propositions de financement des nouvelles initiatives internes d'importance primordiale suivent un modèle standard fournissant les détails du budget répartis entre les dépenses de personnel et les autres dépenses, et ventilés par résultat escompté, objectif de la restructuration et indicateur de performance clé.

178. Ces trois initiatives ont été approuvées en tant qu'activités pluriannuelles. En conséquence, les soldes non réglés ont été examinés par le Comité du budget mondial en vue d'un report en 2023. Les soldes des deux premières initiatives s'expliquent principalement par des retards de recrutement et des ajustements du calendrier d'exécution de l'activité requis pour atteindre les principaux objectifs d'étapes. L'utilisation du fonds pour les indemnités de départ dépend largement des demandes de fonds émises par les bureaux de pays à l'issue de l'examen de leur structure, de leurs effectifs et de leurs besoins en compétences réalisés dans le cadre de la réorganisation nécessaire pour mettre en œuvre le nouveau Plan stratégique. On trouvera à l'annexe III-B des informations détaillées sur les résultats de chacune des initiatives internes d'importance primordiale en 2022.

Mise en œuvre du Plan stratégique et du Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025

L'initiative interne d'importance primordiale d'une durée de trois ans relative à la mise en œuvre du Plan stratégique et du Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025⁶⁸, approuvée par le Conseil à sa session annuelle de 2022, traduit la résolution prise par le PAM de renforcer et d'améliorer la planification de sa performance institutionnelle, ses systèmes d'établissement de rapports et ses processus tout en fournissant aux bureaux de pays un appui aux programmes plus conséquent. Les fonds affectés à l'initiative en 2022 ont permis au PAM d'honorer l'engagement immédiat qu'il avait pris de réajuster à posteriori les PSP existants relevant du Cadre de résultats institutionnels précédent et d'adapter ses systèmes et plateformes internes et externes au nouveau Cadre de résultats avant le 1^{er} janvier 2023. Ces mesures ont servi à atténuer les risques opérationnels et les perturbations susceptibles d'entraver le bon fonctionnement des bureaux de pays. Des informations plus détaillées figurent à l'annexe III-B.

Point sur l'application de la politique du PAM en matière de personnel

179. L'une des priorités essentielles du PAM a été de mettre en œuvre sa politique en matière de personnel, qui définit les quatre domaines prioritaires servant de cadre à une gestion dynamique du personnel et de la culture organisationnelle.
180. Pour aller de l'avant dans le premier domaine prioritaire, "Réactivité et souplesse", le PAM a procédé à une planification stratégique de ses effectifs, laquelle est achevée ou en cours dans 10 bureaux chargés de certaines fonctions au niveau mondial et dans 13 bureaux de pays. Ce travail de planification permet au PAM de faire cadrer les compétences et les capacités de ses effectifs avec celles qui sont nécessaires à l'accomplissement de son mandat.
181. En outre, avec l'entrée en service du cadre de gestion des effectifs, la proportion du personnel sous contrat de longue durée est passée de 39 pour cent en 2021 à 50 pour cent en 2022. Les progrès se sont accélérés lorsque le PAM a converti en une fois plus de 2 000 contrats de service en contrats de durée déterminée, essentiellement sur le terrain.

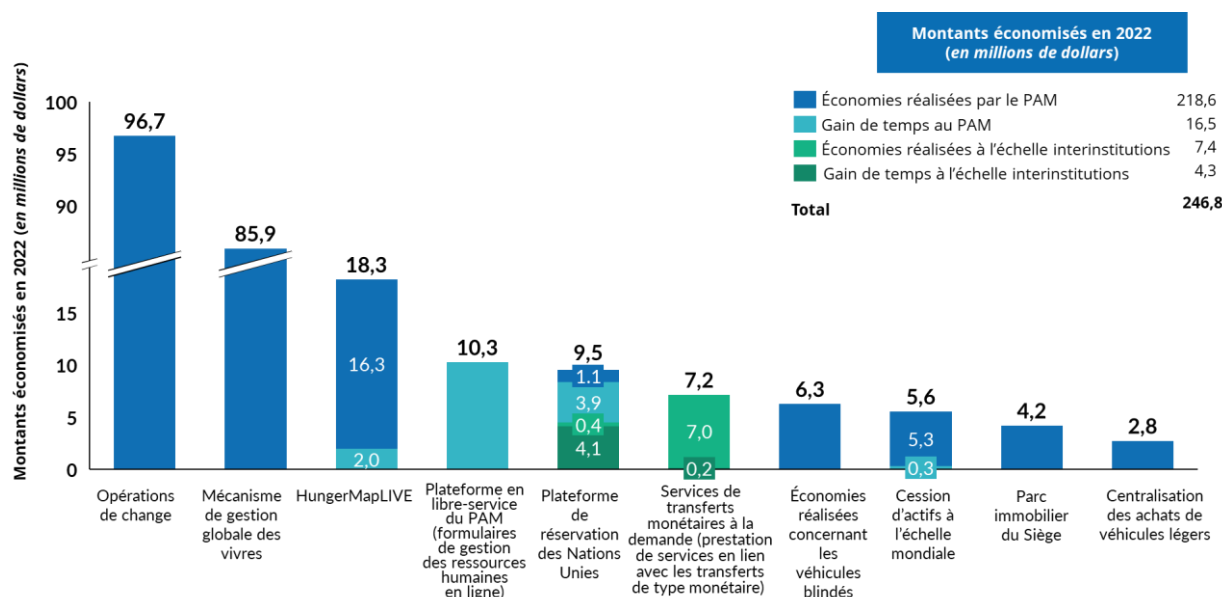
⁶⁸ Des informations détaillées sur l'exécution du budget et sur les indicateurs de performance clés sont disponibles à l'annexe III-B.

182. S'agissant du deuxième domaine prioritaire, "Performance et amélioration", une politique révisée a été mise en place pour favoriser la prévention et la lutte contre les comportements abusifs. Elle renforce encore l'approche axée sur les victimes, donne des précisions sur les mécanismes de signalement et met davantage l'accent sur le rôle des gestionnaires. L'importance accordée à la performance a été renforcée avec l'introduction d'un outil de remontée de l'information qui permet aux membres du personnel d'adresser des commentaires constructifs à leurs supérieurs hiérarchiques en toute confidentialité.
183. Concernant le troisième domaine prioritaire, "Diversité et inclusion", le PAM a poursuivi la mise en place d'un cadre pour la diversité et l'inclusion et a publié une nouvelle politique visant à garantir des aménagements raisonnables pour les personnes handicapées et définissant les mécanismes de financement connexes. Le modèle d'encadrement, qui établit les normes de conduite s'appliquant à l'ensemble des employés du PAM, a été intégré dans les processus de gestion visant à assister les employés pendant et après leur période de service. Un centre d'information sur les carrières a été créé qui propose à tous les employés des informations pratiques sur la gestion des carrières et l'évolution professionnelle.
184. Au titre du quatrième domaine prioritaire, "Bienveillance et soutien", des mesures d'atténuation des risques ont été mises en place au niveau mondial pour promouvoir la sécurité, la santé au travail et la sûreté des employés, prévoyant notamment des formations en matière de sécurité destinées aux femmes. La stratégie en matière de bien-être a généralement permis de promouvoir et de préserver la santé physique et psychosociale grâce aux services fournis aux employés du PAM et à leurs familles partout dans le monde. Les résultats obtenus témoignent des progrès accomplis vers la réalisation des trois objectifs de la stratégie: donner la priorité au terrain, promouvoir une culture de la santé au PAM, et instaurer un environnement de travail stimulant et sain.

3.5. Gains d'efficience

185. Le PAM favorise l'efficience au moyen d'initiatives internes et interinstitutions, et suit, mesure et communique les gains d'efficience à l'aide de méthodes rigoureuses conformes à celles préconisées par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des activités de développement. Le PAM mesure les gains d'efficience en fonction des économies d'argent et de temps réalisées tout au long de sa chaîne de valeur, de la préparation aux situations d'urgence et de la conception des programmes jusqu'à leur exécution et à la prestation de services d'appui.
186. En 2022, les dix initiatives du PAM les plus efficaces ont permis de réaliser des économies de 247 millions de dollars, en hausse de 73 pour cent, soit 104 millions de dollars, par rapport à 2021 (voir figure 14). L'essentiel de cette augmentation est dû aux économies réalisées grâce au Mécanisme de gestion globale des vivres et aux opérations de change, qui ont représenté près de 88 millions de dollars de plus qu'en 2021 sous forme de gains d'efficience et de réduction des dépenses. Le détail des dix initiatives les plus efficaces figure à l'annexe III-C.

Figure 14: Dix principaux domaines dans lesquels le PAM a réalisé des gains d'efficacité en 2022 (estimations, en millions de dollars)



- 187. Il est indispensable de consentir des investissements suffisants pour assurer le suivi et rendre compte des gains d'efficacité existants et potentiels du PAM. Le nombre d'initiatives validées générant de tels gains est passé de 40 en 2021 à 56 en 2022, en partie du fait d'une participation et d'une adhésion plus fortes de la part des parties prenantes du PAM.
- 188. Le PAM a continué d'étudier les possibilités de mettre à profit des innovations de pointe et de les introduire dans ses modèles opératoires, ses processus et ses technologies afin de permettre aux travailleurs humanitaires de s'acquitter plus efficacement de leur mission tout en garantissant des avantages équitables et durables aux communautés ciblées.

Grâce au partenariat avec Western Union, les interventions du PAM gagnent en efficacité et en efficacité













En 2022, le partenariat commercial du PAM avec Western Union s'est considérablement développé, puisque les transferts monétaires effectués par Western Union ont atteint 530 millions de dollars, contre 54 millions en 2021, et ont représenté plus de 20 pour cent de la totalité des transferts monétaires du PAM en 2022.

Pour le PAM, l'un des principaux avantages de ce partenariat est qu'il ne doit régler les prestations de Western Union qu'une fois que les services de transfert ont été effectués. En 2022, le plafond des avances consenties au PAM par Western Union a été relevé pour faire face à l'augmentation du volume des transactions au Liban et en Ukraine.

L'accent mis par le PAM sur la réduction des coûts a abouti à une diminution de 50 pour cent des frais de transaction pour l'opération en Ukraine/Moldova, ce qui a permis au PAM d'affecter davantage de fonds au profit des personnes les plus démunies. Les frais liés au programme de filets de protection sociale d'urgence au Liban ont été ramenés à 1 dollar par transaction, indépendamment du montant des transferts. En outre, en 2022, le PAM a donné accès à tous les bureaux de pays à la plateforme de Western Union, ce qui a permis d'améliorer la communication des informations et de renforcer le contrôle interne.

3.6. Analyse des dépenses par bénéficiaire

Figure 15: Récapitulatif des dépenses par bénéficiaire en 2022

 Aide globale	 Produits alimentaires	 Transferts de type monétaire	 Bons-produits
 0,41 dollar Par jour	 0,36 dollar Par jour	 0,54 dollar Par jour	 0,34 dollar Par jour
 55 dollars Par an	 48 dollars Par an	 74 dollars Par an	 38 dollars Par an

189. En 2022, le PAM a distribué au total 24,7 milliards de rations quotidiennes pour un coût moyen annuel de 55 dollars par bénéficiaire, soit 0,41 dollar par bénéficiaire par jour où l'assistance a été fournie. Les rations journalières se répartissaient comme suit: 16,8 milliards sous forme de rations alimentaires, 7,1 milliards sous forme de transferts de type monétaire ou de bons-valeur et 776 millions sous forme de bons-produits (voir le tableau 4 à l'annexe III-D).
190. Le montant des dépenses par bénéficiaire comprend le coût des produits alimentaires ou le montant des sommes versées à chaque bénéficiaire (valeur de transfert), le coût d'acheminement du transfert et tous les coûts connexes (coûts d'exécution et coûts d'appui directs et indirects). Le montant moyen des dépenses par bénéficiaire recevant des produits alimentaires en nature s'élevait à 0,36 dollar par jour d'assistance, tandis que celui des dépenses par bénéficiaire recevant des transferts de type monétaire ou des bons-produits était de 0,54 dollar. La valeur de transfert, qui est la catégorie de coût la plus élevée, représentait 64 pour cent du coût total par bénéficiaire. Pour les produits alimentaires, la valeur de transfert, qui comprend le coût des produits et le coût du transport de ces produits jusqu'au pays où ils sont distribués, représentait 53 pour cent du coût total. Pour les transferts de type monétaire, la valeur de transfert, qui correspond au montant en espèces reçu par le bénéficiaire, représentait 79 pour cent du coût total.
191. Les principaux facteurs du coût de l'assistance sont des facteurs externes tels que les prix des produits alimentaires et des carburants et le taux de change des devises étrangères, et des facteurs internes tels que la conception des programmes et les décisions opérationnelles. Pour gérer les déficits de financement, le PAM a recours à des stratégies consistant notamment à réduire les rations, à raccourcir la durée de l'assistance et à restreindre le ciblage. Au moment d'analyser les dépenses par bénéficiaire, il est important de tenir compte de l'ampleur de l'assistance, c'est-à-dire de la durée de la fourniture de l'assistance à un même bénéficiaire et de la valeur de l'assistance reçue chaque jour par le nombre de bénéficiaires effectifs. L'allongement de la durée de l'assistance peut entraîner une augmentation des dépenses annuelles par bénéficiaire sans pour autant modifier les dépenses quotidiennes par bénéficiaire, tandis que la modification de la valeur de l'assistance, par exemple lorsque les rations sont réduites, a généralement une incidence sur les dépenses quotidiennes par bénéficiaire. On trouvera de plus amples informations à l'annexe III-D, notamment une ventilation des coûts et de la durée de l'assistance par domaine d'activité ainsi que les dépenses par bénéficiaire pour chaque domaine d'activité et chaque modalité.

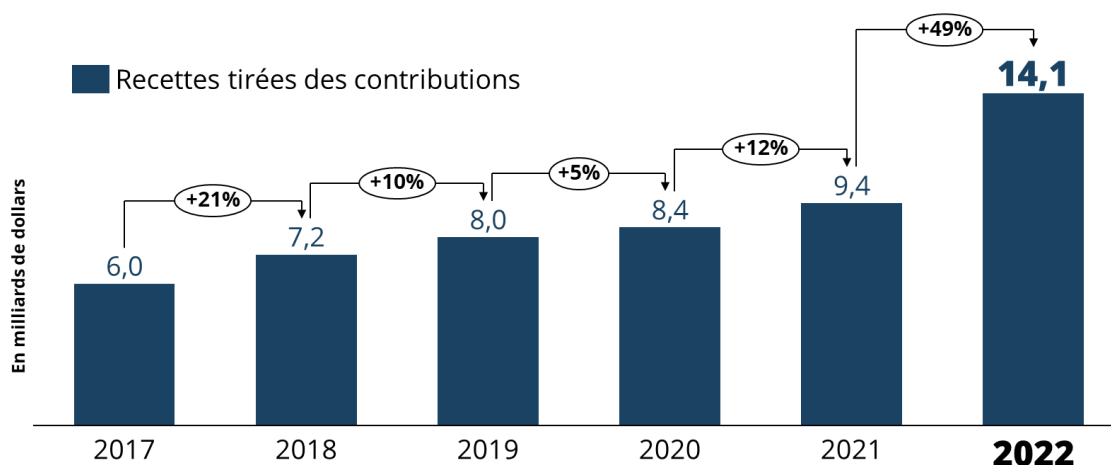
4. Partie IV: Financement et dépenses

4.1. Aperçu de la situation en matière de financement, des besoins et des mécanismes de financement

Des contributions record dans un contexte de besoins croissants

192. En 2022, les donateurs ont fourni un montant record de contributions, à savoir 14,1 milliards de dollars, soit près de 50 pour cent de plus qu'en 2021, atteignant ainsi les deux tiers du montant des besoins opérationnels évalués à 21,4 milliards de dollars au 31 décembre 2022. L'importance du montant des contributions a traduit la ferme détermination des donateurs à répondre aux besoins en augmentation rapide, malgré le contexte mondial d'incertitude économique et d'instabilité.
193. La figure 16 fait apparaître la croissance des recettes tirées des contributions des donateurs entre 2017 et 2022. La croissance observée en 2022 a essentiellement reposé sur l'augmentation des contributions reçues du principal donateur, les États-Unis d'Amérique, qui ont progressé de 3,5 millions de dollars et représenté 52 pour cent du montant total des recettes tirées des contributions. D'autres grands donateurs ont également revu leurs contributions à la hausse en 2022, notamment l'Allemagne, la Commission européenne, certains donateurs privés et le Canada.

Figure 16: Recettes du PAM tirées des contributions et pourcentages de croissance annuels pour la période 2017-2022* (en milliards de dollars)



* Les chiffres rendent compte des recettes tirées des contributions, en accord avec les comptes annuels vérifiés de 2022. Cette année-là, le PAM, en concertation avec l'Auditeur externe, a modifié la méthode de comptabilisation des produits. La modification a été appliquée rétrospectivement, ce qui a conduit à retraiter les chiffres correspondants dans les états financiers de 2021. On trouvera dans les [comptes annuels vérifiés de 2022](#) des précisions sur les modifications apportées à la méthode de comptabilisation.

194. En 2022, le PAM a continué de diversifier sa base de financement grâce aux partenariats établis avec les gouvernements, les institutions financières internationales, le secteur privé, le système des Nations Unies et les fonds thématiques.

195. Le PAM a signé des accords avec 43 gouvernements, pour un montant total de 448 millions de dollars, à l'appui des priorités nationales en matière de développement⁶⁹. Il a aussi reçu de la part d'institutions financières internationales, des contributions directes à hauteur de 353 millions de dollars allouées en faveur de programmes pris en main par des pays où il n'existe pas de gouvernement reconnu sur le plan international – en particulier, une somme de 135 millions de dollars fournie par la Banque asiatique de développement dont c'était la première contribution au PAM. Les contributions reçues des institutions financières internationales ont bondi pour passer de 20 millions de dollars en 2019 à 712 millions de dollars en 2022⁷⁰.
196. Les recettes provenant des entreprises et fondations partenaires ainsi que de particuliers ont progressé pour atteindre 540 millions de dollars, surpassant de 128 pour cent l'objectif fixé pour 2022 (237 millions de dollars). Près de 32 millions de dollars ont été reçus sous la forme de financements souples, représentant environ 6 pour cent de l'ensemble des contributions mobilisées auprès du secteur privé.

Coup de projecteur sur les financements fournis par le secteur privé en 2022

Sur le montant de 540 millions de dollars généré par le secteur privé en 2022, 276 millions de dollars ont été fournis par des fondations privées et des organismes caritatifs, 160 millions de dollars par des sociétés et des fondations d'entreprise et 104 millions de dollars par des particuliers.

Il convient de noter que le montant de 127 millions de dollars versé sous la forme de contributions directes rapides a été essentiel pour l'intervention initiale du PAM face au conflit en Ukraine. En l'espace d'un mois, le secteur privé a engagé plus de 40 millions de dollars sur les 200 millions de dollars mis à disposition pour l'intervention mondiale, démontrant le rôle crucial joué par le secteur privé dans le financement des interventions rapides face aux situations d'urgence.

En 2022, les contributions de fondations ont notamment été associées aux accords conclus avec la Fondation Mastercard, pour un montant total de 154,5 millions de dollars couvrant une initiative de cinq ans axée sur le renforcement des systèmes alimentaires et la promotion de l'emploi et un soutien à la fourniture de vaccins contre la COVID-19. La fondation Howard G. Buffett a versé une contribution de 22,5 millions de dollars pour aider le PAM à organiser depuis l'Ukraine l'expédition de céréales destinées aux opérations menées en Éthiopie et au Yémen.

L'équipe mondiale chargée de l'action philanthropique, récemment créée par le PAM, a mobilisé les premières grandes contributions, à hauteur de 8,9 millions de dollars, auprès de particuliers très fortunés, en particulier une enveloppe de près de 1 million de dollars en faveur des programmes nutritionnels et une autre de 1,3 million de dollars fournie par la fondation Minderoo pour contribuer à la première expédition par voie maritime de blé ukrainien destiné aux opérations humanitaires du PAM dans la Corne de l'Afrique.

En 2022, le PAM est parvenu à attirer de nouveaux sympathisants partout dans le monde, avec près de 26 pour cent des dons individuels fournis sans être assortis de conditions. Fin 2022, le programme de mobilisation de dons de particuliers dont les bureaux sont au Siège et la plateforme ShareTheMeal comptaient 412 464 donateurs actifs, dont 38 576 donateurs réguliers.

⁶⁹ Les financements associés à 18 de ces accords, d'une valeur de 359,3 millions de dollars, ont été fournis par la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement, la Banque interaméricaine de développement et le FIDA.

⁷⁰ Ce montant ne tient pas compte de la prestation de services, évaluée à 288 millions de dollars en 2022.

197. Le Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence est resté un donateur fiable, fournissant 177 millions de dollars au titre du guichet interventions rapides et du guichet interventions d'urgence sous-financées, soit 54 pour cent de plus qu'en 2021. Le montant total des financements provenant d'autres fonds communs et entités des Nations Unies a augmenté de 80 pour cent et s'élève à plus de 269 millions de dollars.

Financements souples

198. En 2022, le PAM a reçu le montant record de 1,3 milliard de dollars de fonds à utilisation souple, notamment des contributions sans affectation particulière, des contributions en faveur du CII et des contributions à affectation peu contraignante, de la part de 34 États donateurs et du secteur privé. La part des fonds à utilisation souple dans les contributions totales reçues par le PAM a augmenté pour passer à 9,2 pour cent.

199. En vue d'améliorer la cohérence avec la définition des financements souples telle qu'elle est retenue dans le Grand Bargain, en 2022, le PAM a établi la catégorie des fonds "à affectation peu contraignante", qui désigne les contributions affectées à des thèmes ou à des régions. Le montant des financements à affectation peu contraignante s'est élevé à 672 millions de dollars en 2022, soit 53 pour cent du montant total de 1,3 milliard de dollars de financements souples.

Tableau 5: Vue d'ensemble – Montants des financements souples fournis au PAM pour la période 2017-2022

Financements souples par année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022* (y compris à affectation peu contraignante)
Financements souples (en millions de dollars)	383	422	424	479	563	628	1 307
Pourcentage de croissance des financements souples	-	+10,5	+0,5	+13,0	+17,6	+11,2	+131
Pourcentage de financements souples sur le montant total des contributions	6,3	5,8	5,3	5,7	5,9	4,4	9,2
Nombre de donateurs de fonds à utilisation souple	31	33	31	32	35	32	35

* En 2022, les contributions à utilisation souple ont consisté en trois types de financement: les contributions multilatérales sans affectation particulière, les contributions allouées à des activités destinées à sauver des vies par l'intermédiaire du CII, et les contributions à affectation peu contraignante qui offrent une souplesse allant au-delà du niveau du pays, notamment les contributions régionales ou thématiques (note sur l'adoption d'une nouvelle définition de l'expression "financement souple", mars 2022). Dans les statistiques relatives aux contributions concernant la période 2017-2021, les contributions à utilisation souple correspondent aux contributions multilatérales sans affectation particulière et aux contributions allouées à des activités destinées à sauver des vies par l'intermédiaire du CII.

200. En 2022, 70 pour cent des contributions confirmées en faveur du PAM étaient préaffectées au niveau des activités, contre 64 pour cent en 2021. La proportion de fonds préaffectés au niveau des PSP est restée stable en 2022, s'établissant à 11 pour cent, et la proportion préaffectée au niveau des effets directs stratégiques a baissé, passant de 16 pour cent à 7 pour cent. La souplesse des financements au niveau des pays, outre les financements pluriannuels prévisibles, permet au PAM d'améliorer la planification et de favoriser la continuité des opérations et la stabilité des partenariats.

Prévisibilité des financements attendus

Le PAM étant financé exclusivement par des contributions volontaires, la prévisibilité des financements et la rapidité de leur versement sont essentielles pour permettre une planification efficace et favoriser la conduite d'interventions stables en temps voulu.

La prévisibilité assurée par les financements pluriannuels a permis au PAM d'investir dans des mesures à caractère anticipatif et des activités à long terme d'amélioration de la résilience et de renforcement des capacités et a contribué parallèlement à réduire les coûts de transaction et à créer une relation de confiance avec les partenaires coopérants. En 2022, le PAM a reçu de la part de 31 donateurs, des financements pluriannuels d'un montant de 1,4 milliard de dollars, soit 10 pour cent de ses contributions, ce qui représente un recul de 5 pour cent par rapport à 2021.

Au premier trimestre de 2022, le versement rapide de 2,5 milliards de dollars, soit près de 18 pour cent du montant total des contributions, par des donateurs a permis au PAM d'apporter une assistance avec des délais réduits en achetant et en prépositionnant des vivres dans les environnements les plus touchés par l'insécurité alimentaire.

201. En 2022, sur la somme de 628 millions de dollars reçue sous la forme de ressources multilatérales sans affectation particulière ou de contributions en faveur du CII, le PAM a alloué 500 millions de dollars à 84 opérations menées dans des pays situés dans toutes les régions⁷¹. Les opérations bénéficiaires des montants les plus importants de ressources multilatérales étaient menées au Yémen, en République arabe syrienne, en Somalie, au Soudan du Sud et en Éthiopie. Soixante pour cent des ressources multilatérales ont été affectés à des activités liées aux interventions face aux crises, une attention spéciale étant accordée aux réfugiés et aux personnes confrontées aux niveaux de vulnérabilité les plus élevés, c'est-à-dire en phase 4 ou 5 de l'IPC. En outre, plus de 30 pour cent des ressources multilatérales ont été affectés au renforcement de la résilience et ont permis de s'attaquer aux causes profondes, à l'appui des programmes du PAM visant à changer la vie.
202. En recourant aux fonds multilatéraux à utilisation souple, le PAM a été en mesure de mener en temps voulu des interventions stratégiques de nature à sauver des vies tout en investissant dans des activités qui contribuent à réduire progressivement les besoins humanitaires. Par exemple, grâce aux financements multilatéraux, le PAM a pu mener durablement des activités empêchant les populations rurales et urbaines de basculer dans une situation d'urgence au Myanmar, et promouvoir l'avancement des femmes en améliorant la production des petits exploitants et leur accès aux marchés au Burkina Faso.

⁷¹ Pour en savoir plus sur les pays bénéficiaires de ressources multilatérales, voir la page consacrée aux [financements souples](#) sur le site Web du PAM.

203. Le CII a été créé comme un mécanisme de financement souple qui permet au PAM de répondre rapidement aux besoins d'urgence en procédant à l'achat et à la livraison de produits alimentaires et non alimentaires. Une enveloppe supplémentaire de 50 millions de dollars de ressources multilatérales a été allouée au CII. En 2022, le montant des nouvelles contributions en faveur du CII s'est établi à 151 millions de dollars, dont 67 pour cent, soit 101 millions de dollars, provenant de contributions à emploi spécifique, ce qui a représenté une hausse de 51 pour cent par rapport aux 67 millions de dollars provenant de contributions à emploi spécifique en 2021. Le nombre de donateurs qui contribuent directement au CII est resté stable (13) en 2022. Fin 2022, le montant record de 220 millions de dollars d'avances accordées au titre du CII avait été remboursé.

Préfinancement et Mécanisme de gestion globale des vivres

204. Le PAM a continué d'utiliser ses mécanismes de financement stratégique – le dispositif de prêts internes en faveur des projets, le CII et le Mécanisme de gestion globale des vivres – qui lui permettent d'agir d'une manière anticipée, soit en donnant la possibilité d'engager des dépenses dans le cadre des programmes avant la confirmation des contributions, soit en mettant à disposition des produits alimentaires dans des délais réduits⁷².

205. Grâce au dispositif de prêts internes en faveur des projets, il est possible d'engager des dépenses dans le cadre d'un programme 75 jours en moyenne avant la confirmation d'une contribution en faveur de ce programme. En 2022, le PAM a accordé au titre du dispositif de prêts internes en faveur des projets un montant record d'avances, à savoir 2,6 milliards de dollars, au profit de 60 opérations. Pendant l'année, un montant total de 407 millions de dollars a été alloué sous la forme d'avances à l'intervention menée en Ukraine, ce qui a permis au bureau de pays d'acheter rapidement des produits alimentaires et de combler les déficits concernant les transferts de type monétaire.

206. En 2022, le PAM a avancé le montant sans précédent de 385 millions de dollars au titre du CII au profit de 36 opérations. Plus d'un quart de cette somme, soit 99 millions de dollars, a été utilisé en Somalie pour atténuer les ruptures d'approvisionnement critiques imputables à l'aggravation de la sécheresse conjuguée à des chocs concomitants, qui se sont traduits par des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et de besoins nutritionnels dépassant les ressources existantes. Des allocations supplémentaires accordées au titre du CII ont constitué des financements de "dernier-recours" face aux situations humanitaires en détérioration rapide qui menaçaient de submerger les opérations du PAM en Afghanistan, en Somalie et en Haïti.

207. En 2022, le Mécanisme de gestion globale des vivres a permis au PAM de prêter assistance à ses bénéficiaires avec plus d'efficacité et plus d'efficience en garantissant l'apport régulier de produits alimentaires avec des délais réduits. En 2022, le PAM a financé 65 pour cent de ses achats de produits alimentaires au titre du Mécanisme de gestion globale des vivres, générant des gains d'efficience estimés à 86 millions de dollars sur l'ensemble de l'année grâce aux achats effectués lorsque les conditions sur les marchés étaient les plus favorables et à la réalisation d'économies d'échelle.

208. En 2022, 2,9 millions de tonnes de produits alimentaires (d'une valeur totale de 2,3 milliards de dollars) ont été fournies dans 53 pays au titre du Mécanisme de gestion globale des vivres.

⁷² Pour en savoir plus sur l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM, voir le document intitulé "[Rapport sur l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM \(1^{er} janvier-31 décembre 2022\)](#)" présenté au Conseil à la session annuelle de 2023.

209. Les bureaux de pays ayant fait appel au Mécanisme de gestion globale des vivres pour acheter des produits alimentaires ont reçu ces produits dans un délai moyen de 34 jours, soit une réduction de 73 pour cent par rapport aux 120 jours nécessaires en moyenne avec la procédure d'achat classique.

Modalités de financement novatrices

210. Le PAM a continué de progresser dans l'utilisation des mécanismes de financement novateurs comme les conversions de créances, les financements mixtes et le Fonds de complément des contributions des nouveaux donateurs.
211. Les initiatives d'allègement de la dette, en particulier l'échange de créances contre des programmes de développement qui visent à réorienter les ressources vers des objectifs nationaux de développement, permettent de mobiliser de précieuses ressources au profit des gouvernements. Par exemple, en juin 2022, le PAM a signé un nouvel accord relatif à la conversion de créances entre l'Allemagne et l'Égypte pour un montant évalué à 27,1 millions de dollars⁷³.
212. En 2022, le PAM a élaboré et diffusé à l'intention des bureaux de pays une note d'orientation sur les financements mixtes et du matériel de sensibilisation visant à aider ces bureaux à utiliser la modalité de financement mixte comme un outil de financement du PAM.

Nouveau partenariat relatif aux modalités de financement novatrices

En 2022, le PAM a signé un cadre de partenariat avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) en vue de sceller une collaboration concernant l'application de mesures de financement novatrices au service de systèmes alimentaires inclusifs plus résilients. Le FENU et le PAM sont convenus de la mise en place d'un instrument de financement mixte du FENU, adapté aux besoins du PAM, qui permette d'attirer de nouveaux investissements dans les biens d'équipement et d'offrir des prêts aux petites et moyennes entreprises.

213. En 2022, les 55,3 millions de dollars de contributions en espèces et en nature fournies par les gouvernements ont été complétés par des fonds attribués au titre du Fonds de complément des contributions des nouveaux donateurs pour couvrir les coûts associés⁷⁴, qui se sont élevés à 9,8 millions de dollars.

4.2. Dépenses directes du PAM en 2022

Révision des chiffres prévisionnels du PAM dans le contexte mondial de croissance des besoins

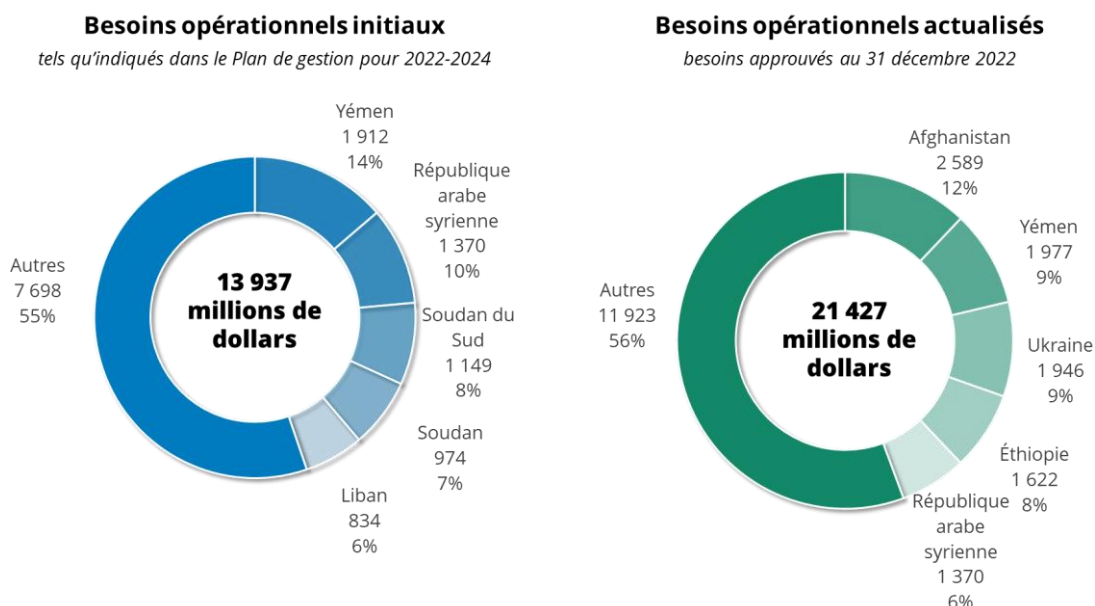
214. Les besoins mondiaux ont atteint de nouveaux records en 2022, s'établissant à 21,4 milliards de dollars à la fin de l'année. Des problèmes inattendus comme les hausses sans précédent des prix des produits alimentaires et des carburants et le conflit en Ukraine, ont fait bondir les besoins de 54 pour cent par rapport aux besoins opérationnels initiaux, évalués à 13,9 milliards de dollars dans le Plan de gestion pour 2022-2024 (voir la figure 17).

⁷³ L'accord porte sur le financement d'un projet de deux ans et demi visant à promouvoir le développement rural intégré dans 500 des villages les plus défavorisés de la Haute-Égypte, à l'appui de la vision d'avenir du Gouvernement qui promeut une croissance économique inclusive et des communautés et des ménages résilients face aux chocs.

⁷⁴ Coûts associés aux contributions en espèces ou en nature des donateurs locaux qui remplissent les conditions requises et ne peuvent pas couvrir ces coûts.

215. Environ 44 pour cent de l'ensemble des besoins évalués concernaient les cinq principales opérations, et les 56 pour cent restants se rapportaient aux 83 autres pays où étaient menées des opérations. Par rapport aux besoins opérationnels initiaux déterminés en 2021, les besoins en matière d'assistance alimentaire en Afghanistan avaient quadruplé fin 2022 pour atteindre 2,6 milliards de dollars, soit quasiment 12 pour cent de l'ensemble des besoins recensés par le PAM.

Figure 17: Croissance des besoins opérationnels en 2022 – cinq principales opérations*



* Les besoins opérationnels englobent les coûts d'appui indirects.

Le PAM a efficacement déployé ses ressources conformément à son plan d'exécution

216. Le plan d'exécution du PAM est utilisé pour orienter l'exécution opérationnelle, car il hiérarchise les besoins par ordre de priorité et prend en considération les prévisions de financement et les difficultés opérationnelles. Le plan d'exécution initial pour 2022 s'établissait à 12,6 milliards de dollars⁷⁵. En 2022, le montant total des dépenses du PAM s'est élevé à 12,1 milliards de dollars, soit 96 pour cent de celles prévues dans le plan d'exécution, traduisant la capacité d'adaptation du PAM qui doit composer avec la limitation des ressources et un environnement opérationnel évolutif.

⁷⁵ Le Plan de gestion pour 2022-2024 comportait un plan d'exécution provisoire d'un montant de 8,5 milliards de dollars compte tenu des prévisions de financement au moment où le document avait été élaboré en novembre 2021. Le plan d'exécution initial, établi par les bureaux de pays début 2022, se chiffrait globalement à 12,6 milliards de dollars. Après l'approbation de révisions budgétaires de PSP et l'approbation de nouveaux PSP, comme celui pour l'Ukraine, un plan d'exécution initial révisé d'un montant de 14,1 milliards de dollars a été approuvé en décembre 2022.

217. Le tableau 6 présente les dépenses totales par modalité de transfert. Sur le montant total des coûts de transfert en 2022, 55 pour cent, soit 5,7 milliards de dollars, ont été employés pour les produits alimentaires fournis en nature, soit près de 300 millions de dollars de plus que l'estimation figurant dans le plan d'exécution. En 2022, le PAM a acheté 4,2 millions de tonnes de produits alimentaires pour une valeur de 3,3 milliards de dollars; 58 pour cent de la valeur totale ont été dépensés dans des pays où le PAM menait des opérations, et 2,2 pour cent ont été achetés à des petits producteurs dans 24 pays. La quantité de produits alimentaires distribués⁷⁶ en 2022 s'est élevée à 4,9 millions de tonnes pour une valeur de 3,8 milliards de dollars, soit une augmentation de 38 pour cent par rapport à 2021, due en partie à la hausse des prix des produits alimentaires.
218. Les dépenses relatives aux transferts de type monétaire et aux bons-produits ont été cohérentes avec les estimations figurant dans le plan d'exécution, et ont représenté 34 pour cent, soit 3,5 milliards de dollars, de l'ensemble des coûts de transfert. En 2022, le PAM a décaissé 3,3 milliards de dollars dans 72 pays, soit une progression de 42 pour cent par rapport à 2021. Les augmentations les plus importantes ont concerné les interventions d'urgence, dans le cadre desquelles 79 pour cent de toute l'assistance fournie sous la forme de transferts de type monétaire ont été apportés, l'opération régionale en faveur des réfugiés syriens et les opérations menées en Somalie, en Ukraine et en Afghanistan arrivant en tête.

Tableau 6: Valeurs des transferts et coûts associés, 2022 (en millions de dollars)

Modalité de transfert et coûts associés	Plan d'exécution initial (et pourcentage financé)	Dépenses (et pourcentage financé)	Besoins opérationnels actualisés* (et pourcentage financé)
Produits alimentaires	5 396 (51)	5 682 (55)	8 845 (48)
Transferts de type monétaire et bons-produits	3 558 (34)	3 543 (34)	7 041 (38)
Renforcement des capacités	596 (6)	454 (4)	795 (4)
Prestation de services	1 030 (10)	736 (7)	1 794 (10)
Total des coûts de transfert	10 580 (100)	10 414 (100)	18 475 (100)
Coûts de mise en œuvre	789	673	1 070
Total des coûts opérationnels directs	11 369	11 088	19 546
Coûts d'appui directs	522	476	657
Total des coûts directs	11 891	11 564	20 202
Coûts d'appui indirects	741	526	1 225
Total	12 632	12 090	21 427

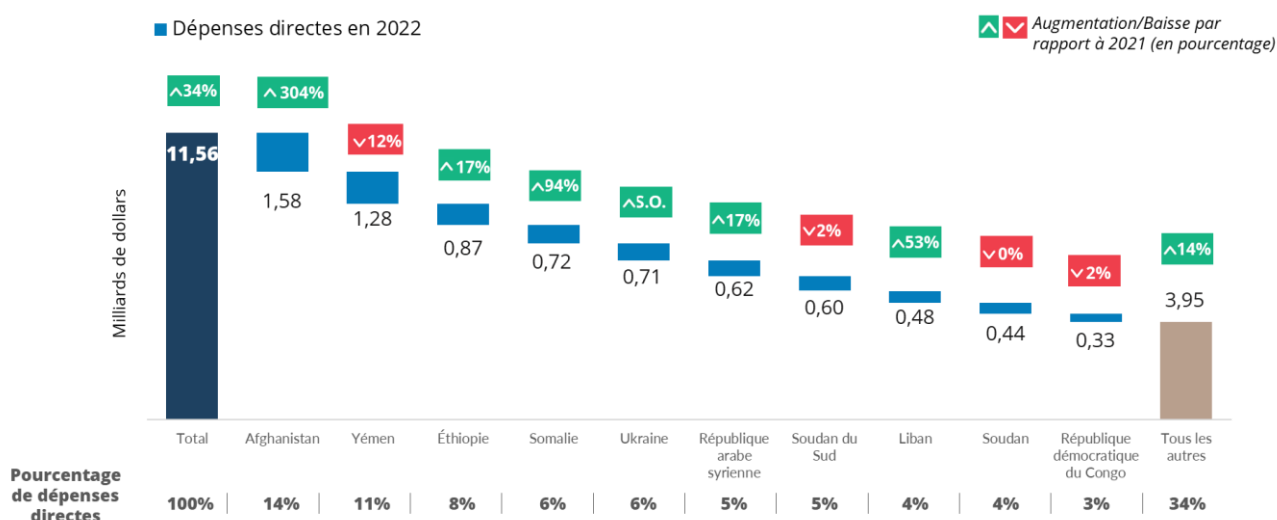
* Besoins opérationnels approuvés au 31 décembre 2022, coûts d'appui indirects compris.

⁷⁶ Les chiffres tiennent compte des produits alimentaires distribués aux partenaires coopérants. En 2022, une quantité totale de 4,8 millions de tonnes de produits alimentaires a été fournie aux bénéficiaires.

Les dépenses directes sont en nette augmentation dans la plupart des opérations

219. Les dépenses directes ont augmenté de 34 pour cent, pour s'établir à 11,6 milliards de dollars en 2022, contre 8,6 milliards de dollars en 2021⁷⁷. La figure 18 montre que dix pays ont bénéficié de 66 pour cent des dépenses directes du PAM, une proportion analogue à celle des années antérieures.
220. Les besoins ont continué d'augmenter dans les opérations telles que celles menées au Yémen, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo, mais les dépenses directes ont baissé dans ces pays par rapport à l'année antérieure. Compte tenu des délais associés aux dépenses, les effets de cette baisse, aussi faible soit-elle, sur la mise en œuvre sont sensibles et sont décrits dans la partie II du présent rapport. Il est très probable que cette évolution s'explique par la complexité et l'ampleur croissantes des crises dans l'environnement opérationnel mondial, avec l'apparition de nouvelles situations d'urgence et leur aggravation en 2022 dans des pays comme l'Afghanistan, l'Éthiopie, le Liban, la Somalie et l'Ukraine, compromettant la capacité du PAM à intervenir avec des ressources limitées.

Figure 18: Dix principaux pays où les dépenses directes sont les plus élevées (en milliards de dollars)



Dépenses directes par résultat stratégique et domaine d'action privilégié

221. L'analyse présentée dans cette sous-partie porte sur l'ensemble des dépenses opérationnelles directes, soit 11,1 milliards de dollars, et la comparaison de ce montant avec le montant correspondant figurant dans le plan d'exécution (11,4 milliards de dollars) et le montant des besoins opérationnels actualisés au 31 décembre 2022 (19,5 milliards de dollars)⁷⁸.

⁷⁷ Les dépenses directes, ou coûts opérationnels directs, ne comprennent pas les coûts d'appui indirects, et leur montant peut différer de celui des dépenses effectives figurant dans les comptes annuels vérifiés car il ne tient pas compte des engagements non réglés. Elles ne comprennent pas non plus les dépenses administratives et d'appui aux programmes.

⁷⁸ Les coûts d'appui indirects et les coûts d'appui directs ne peuvent pas être imputés à l'un quelconque des résultats stratégiques et ne sont donc pas pris en compte dans cette partie de l'analyse.

222. En 2022, les dépenses opérationnelles directes ont correspondu à 98 pour cent des dépenses prévues dans le plan d'exécution, une augmentation notable par rapport aux pourcentages de 2021 (94 pour cent) et de 2020 (86 pour cent). Le fort taux d'utilisation est imputable à l'intervention d'urgence relative à l'Ukraine, qui n'était pas prévue au début de l'année. Comparées aux besoins de toutes les opérations du PAM, les dépenses ont couvert à peine plus de la moitié des besoins effectifs, ce qui a contraint le PAM à recourir à la réduction des rations dans la plupart de ses opérations pour être en mesure d'étendre l'apport de l'assistance à davantage de bénéficiaires.
223. En 2022, les dépenses relevant du Résultat stratégique 1 (accès à la nourriture) ont dépassé celles prévues dans le plan d'exécution et permis de couvrir 59 pour cent de l'ensemble des besoins. Les opérations du PAM visant à sauver des vies au titre du Résultat stratégique 1 ont continué d'être menées face aux situations d'urgence les plus importantes et les plus complexes au monde, représentant 83 pour cent des dépenses liées aux huit résultats stratégiques.
224. Les dépenses relevant du Résultat stratégique 2 (élimination de la malnutrition) ont atteint 78 pour cent de celles prévues dans le plan d'exécution et permis de couvrir 55 pour cent de l'ensemble des besoins. Au Yémen, le PAM a utilisé 137 millions de dollars pour combattre la malnutrition, soit le montant de dépenses le plus élevé parmi les 55 pays où sont menées des activités nutritionnelles. Face à la grave situation de sécheresse, le PAM a étendu ses activités de traitement de la malnutrition aiguë modérée pour couvrir l'ensemble des 15 comtés arides et semi-arides au Kenya et 64 des 74 districts en Somalie.
225. Le montant moyen des dépenses déclarées par les 64 pays concernés par des activités de renforcement des capacités (au titre du Résultat stratégique 5) a été de 1,8 million de dollars, soit 40 pour cent de plus que le montant moyen déclaré en 2021. L'opération menée en Iraq a affiché le montant le plus élevé de dépenses consacrées au renforcement des capacités, avec plus de 12 millions de dollars, soit un cinquième des dépenses directes totales associées à l'opération en 2022. Les opérations menées dans les pays et territoires insulaires du Pacifique et dans la Communauté des Caraïbes ont affiché les proportions les plus élevées – plus de 60 pour cent des dépenses totales dans les deux cas – de dépenses consacrées aux activités de renforcement des capacités.
226. Les opérations relatives à cinq pays: l'Afghanistan, la Chine, le Ghana, le Népal et le Nigéria, ont enregistré des dépenses relevant des Résultats stratégiques 6 et 7. Des activités liées au Résultat stratégique 8 (renforcement des partenariats mondiaux) ont été menées dans 58 pays en vue d'assurer la prestation de services dans des domaines variés, notamment l'achat de produits alimentaires, les transferts de type monétaire et la chaîne d'approvisionnement. L'Éthiopie, l'État de Palestine et le Liban ont affiché les allocations les plus importantes, avec plus de 100 millions de dollars dans les trois cas. Au Liban, le PAM a assuré des services de vérification et de paiement électronique pour le compte du Gouvernement à l'appui de la mise en œuvre du filet de protection sociale d'urgence.

Tableau 7: Dépenses opérationnelles directes par objectif stratégique et résultat stratégique (2022) (en millions de dollars)

ODD	Objectif stratégique		Résultat stratégique		Plan d'exécution initial	Dépenses opérationnelles directes	Besoins opérationnels actualisés*
2	1	Éliminer la faim	1	Accès à la nourriture	8 891	9 153	15 558
	2	Améliorer la nutrition	2	Élimination de la malnutrition	636	498	901
	3	Assurer la sécurité alimentaire	3	Productivité et revenus des petits exploitants	214	161	365
4			Systèmes alimentaires durables	408	257	652	
17	4	Appuyer la réalisation des ODD	5	Renforcement des capacités	137	113	211
			6	Cohérence des politiques	1,22	0,3	2,5
	5	Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD	7	Diversification des sources de financement	0,28	0,2	0,3
			8	Renforcement des partenariats mondiaux	1 081	904	1 856
Total					11 369	11 088	19 546

* Besoins opérationnels approuvés au 31 décembre 2022, hors coûts d'appui directs et indirects.

227. En 2022, les dépenses par domaine d'action privilégié ont été globalement cohérentes avec les estimations figurant dans le plan d'exécution et avec les besoins opérationnels actualisés, comme le montre le tableau 8. Malgré les niveaux atteints par les financements, la gravité des besoins a été telle que les bureaux de pays, tout en menant les activités essentielles dans le domaine du renforcement de la résilience, ont dû consacrer la majorité de leurs ressources aux interventions face aux crises. Dans ce domaine, les dépenses ont représenté 103 pour cent de celles prévues dans le plan d'exécution initial, traduisant le caractère prioritaire élevé des activités d'urgence visant à sauver des vies.

Tableau 8: Dépenses opérationnelles directes par domaine d'action privilégié (2022) (en millions de dollars)

Domaine privilégié	Plan d'exécution initial (et pourcentage financé)	Dépenses opérationnelles directes (et pourcentage financé)	Besoins opérationnels actualisés* (et pourcentage financé)*
Intervention face à une crise	9 258 (81)	9 525 (86)	16 331 (84)
Renforcement de la résilience	1 667 (15)	1 233 (11)	2 627 (13)
Causes profondes	444 (4)	329 (3)	588 (3)
Total	11 369 (100)	11 088 (100)	19 546 (100)

* Besoins opérationnels approuvés au 31 décembre 2022, hors coûts d'appui directs et indirects.

5. Partie V: Perspectives

228. Au début de 2023, la pire crise alimentaire que le monde ait connue depuis 70 ans s'est encore aggravée avec le terrible tremblement de terre qui a frappé la République arabe syrienne et la Türkiye et en raison des risques que la persistance des conflits, la flambée des prix et d'autres chocs ont continué de faire peser sur les systèmes alimentaires. Cette situation déjà précaire a empiré en avril 2023 lorsqu'a éclaté le conflit au Soudan, qui a contraint le PAM à suspendre temporairement ses opérations, privant d'aide des millions de personnes gravement menacées par la faim. Consciente que, contrairement à 2022, le PAM risque de ne pas disposer d'un niveau de ressources proportionnel à la hausse attendue des besoins d'assistance alimentaire, la Directrice exécutive s'est fixé comme objectif pour 2023 de renforcer la mobilisation des ressources tout en continuant d'améliorer les partenariats et l'efficacité du PAM.
229. Dans ces circonstances, et comme l'indique le Plan stratégique pour 2022-2025, il est nécessaire de veiller à ce que le personnel, les programmes et les systèmes du PAM soient bien équipés pour intervenir efficacement dans des situations complexes et en rapide évolution, tout en donnant aux acteurs locaux, nationaux et internationaux les moyens de mettre en œuvre des solutions efficaces pour remédier à la faim et à la malnutrition. Les estimations figurant dans le [Plan de gestion pour 2023-2025](#) situent à 150 millions le nombre de bénéficiaires du PAM en 2023 et à 19,7 milliards de dollars le montant des besoins opérationnels prévus pour éviter que les souffrances ne s'aggravent et que la faim et la famine causées par les crises n'entraînent la perte d'autres vies humaines. Toutefois, la mise en œuvre effective du Plan de gestion dépendra du montant des contributions reçues par le PAM.
230. En 2023, les résultats du PAM seront évalués au regard du Plan stratégique pour 2022-2025, qui structure la contribution du PAM à la réalisation des ODD 2 et 17 autour de cinq effets directs stratégiques et de quatre priorités transversales, et se concentre sur l'articulation entre les activités visant à sauver des vies et celles vouées à changer la vie. Le PAM a mené pendant toute l'année 2022 une vaste opération d'ajustement à posteriori de ses PSP pour les adapter avant le 1^{er} janvier 2023 au nouveau Plan stratégique et au Cadre de résultats institutionnels qui l'accompagne.
231. Pour que l'application du Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 soit complète, il reste à améliorer les méthodes analytiques et la ventilation des données afin de permettre au PAM de mesurer les différents résultats obtenus sur le plan de la sécurité alimentaire selon l'âge, le sexe et le handicap des bénéficiaires ciblés – femmes, filles, garçons et hommes – les plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Les travaux consisteront à valider des méthodes de mesure des résultats transversaux et de comptage des bénéficiaires indirects de manière à mieux cibler, mieux planifier et mieux rendre compte de l'action plus vaste que mène le PAM pour contribuer à la réalisation des ODD. Étape cruciale vers la réalisation de résultats collectifs, les bureaux de pays rendront compte par le biais de UN INFO, le système de communication d'informations de l'ONU, des résultats obtenus au regard des indicateurs communs et complémentaires qui mesurent la contribution du PAM à la réalisation des ODD 2, 16 et 17, tels qu'ils figurent dans le Cadre de résultats institutionnels.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

budget AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
CII	compte d'intervention immédiate
COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
IPC	indicateur de performance clé
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-SWAP	Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes
PSP	plan stratégique de pays
SCOPE	plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

SECTION I

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 28 février-3 mars 2022

Distribution: générale

Point 11 de l'ordre du jour

Date: 3 mars 2022

WFP/EB.1/2022/11

Original: anglais

Vérification des décisions et recommandations adoptées

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Décisions et recommandations de la première session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration

Bureau du Conseil d'administration

Président: **S. E. M. Md. Shameem Ahsan**
(Bangladesh)

Suppléant: **M. Hyungsik Kim**
(République de Corée)

Vice-Président: **S. E. M. Artur Andrzej Pollok**
(Pologne)

Suppléant: **S. E. M. Zsolt Belánszky-Demkó**
(Hongrie)

Membre: **S. E. M. Youssef Balla**
(Maroc)

Suppléant: **S. E. M. Papa Abdoulaye Seck**
(Sénégal)

Membre: **S. E. M. Carlos Bernardo Cherniak**
(Argentine)

Suppléant: **S. E. M. Mario Arvelo Caamaño**
(République dominicaine)

Membre: **S. E. M. Marcel Beukeboom**
(Pays-Bas)

Suppléante: **Mme Jette Michelsen**
(Danemark)

Rapporteur: **M. Khalid Atlassi**
(Maroc)

Table des matières

Adoption de l'ordre du jour	90
Élection du Bureau et désignation du Rapporteur	90
Questions stratégiques actuelles et futures	90
2022/EB.1/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif	90
Questions de politique générale	90
2022/EB.1/2 Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2022-2025	90
2022/EB.1/3 Politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes de 2022	91
2022/EB.1/4 Politique d'évaluation du PAM (2022)	91
Questions d'administration et de gestion	91
2022/EB.1/5 Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant	91
Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est	91
2022/EB.1/6 Plan stratégique de pays provisoire – Burundi (2022-2024)	91
Ressources, questions financières et budgétaires	91
2022/EB.1/7 Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes	91
Rapports d'évaluation	91
2022/EB.1/8 Rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'utilisation des technologies par le PAM dans les environnements difficiles et réponse de la direction	91
2022/EB.1/9 Rapport succinct de l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19 et réponse préliminaire de la direction	92
Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe	92
2022/EB.1/10 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Zimbabwe (2017-2021) et réponse de la direction	92
Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes	92
2022/EB.1/11 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour El Salvador (2017-2021) et réponse de la direction	92
2022/EB.1/12 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Honduras (2018-2021) et réponse de la direction	92
2022/EB.1/13 Plan stratégique multipays pour les Caraïbes (2022-2026)	92
Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest	93
2022/EB.1/14 Plan stratégique de pays – Cameroun (2022-2026)	93
Questions d'administration et de gestion (suite)	93
2022/EB.1/15 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	93
Résumé des travaux du Conseil d'administration	93
2022/EB.1/16 Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2021 du Conseil d'administration	93
ANNEXE I	94
Ordre du jour	94

Décisions et recommandations

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

Le Conseil a décidé, en raison de la pandémie de COVID-19 et conformément aux dispositions de l'article I.4 de son Règlement intérieur, de tenir sa première session ordinaire de 2022 par la voie numérique du 28 février au 2 mars 2022.

28 février 2022

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

28 février 2022

Élection du Bureau et désignation du Rapporteur

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu à l'unanimité S. E. M. Md. Shameem Ahsan (Bangladesh, Liste B) aux fonctions de Président pour un mandat d'un an.

Le Conseil a également élu à l'unanimité S. E. M. Youssef Balla (Maroc, Liste A), S. E. M. Carlos Bernardo Cherniak (Argentine, Liste C) et S. E. M. Marcel Beukeboom (Pays-Bas, Liste D) en qualité de membres du Bureau pour un mandat d'un an, et S. E. M. Papa Abdoulaye Seck (Sénégal, Liste A), M. Hyungsik Kim (République de Corée, Liste B), S. E. M. Mario Arvelo Caamaño (République dominicaine, Liste C), Mme Jette Michelsen (Danemark, Liste D) et S. E. M. Zsolt Belánszky-Demkó (Hongrie, Liste E) en qualité de membres suppléants du Bureau pour un mandat d'un an.

Concernant la nomination du Vice-Président, faute de consensus entre les membres de la Liste E quant à la personne à désigner, un vote a été organisé pour permettre au Conseil de choisir entre deux candidats de cette liste. À l'issue du vote, S. E. M. Artur Andrzej Pollock a été élu aux fonctions de Vice-Président pour un mandat d'un an.

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Khalid Atlassi (Maroc, Liste A) Rapporteur de la session en cours.

1^{er} mars 2022

Questions stratégiques actuelles et futures

2022/EB.1/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif

Le Conseil a pris note de la déclaration liminaire du Directeur exécutif. Les principaux points de cet exposé et les observations formulées par le Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

1^{er} mars 2022

Questions de politique générale

2022/EB.1/2 Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2022-2025

Ayant approuvé le Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 (WFP/EB.2/2021/4-A/1/Rev.2), le Conseil a approuvé le Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 (WFP/EB.1/2022/4-A/Rev.1).

2 mars 2022

2022/EB.1/3 Politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes de 2022

Le Conseil a approuvé la politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes de 2022 (WFP/EB.1/2022/4-B/Rev.1) et a pris note du plan d'exécution de la politique exposé à l'annexe III.

2 mars 2022

2022/EB.1/4 Politique d'évaluation du PAM (2022)

Le Conseil d'administration a approuvé le document intitulé "Politique d'évaluation du PAM (2022)", publié sous la cote WFP/EB.1/2022/4-C.

2 mars 2022

Questions d'administration et de gestion

2022/EB.1/5 Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant

Le Conseil a approuvé le renouvellement du mandat d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant selon les modalités suivantes:

- M. Robert Samels, du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2025.

1^{er} mars 2022

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est

2022/EB.1/6 Plan stratégique de pays provisoire – Burundi (2022-2024)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique provisoire pour le Burundi (2022-2024) (WFP/EB.1/2022/7-A/1), pour un coût total pour le PAM de 257 962 470 dollars É.-U.

3 mars 2022

Ressources, questions financières et budgétaires

2022/EB.1/7 Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes

Ayant examiné le document intitulé "Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes" (WFP/EB.1/2022/5-A/1), le Conseil a approuvé le transfert au Compte d'intervention immédiate, depuis le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes, d'un montant de 30,0 millions de dollars.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (WFP/EB.1/2022/5-A/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.1/2022/5-A/3).

3 mars 2022

Rapports d'évaluation

2022/EB.1/8 Rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'utilisation des technologies par le PAM dans les environnements difficiles et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'utilisation des technologies par le PAM dans les environnements difficiles" (WFP/EB.1/2022/6-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2022/6-A/Add.1/Rev.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

3 mars 2022

2022/EB.1/9 Rapport succinct de l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19 et réponse préliminaire de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19" (WFP/EB.1/2022/6-B) et a encouragé la direction à se pencher attentivement sur les points pour examen présentés dans le rapport, en tenant compte des vues exprimées par les membres du Conseil durant le débat sur la question. Le Conseil a relevé que la réponse de la direction lui serait présentée en deux étapes, une première réponse générale, narrative et stratégique, ayant été soumise à sa première session ordinaire de 2022 et une réponse complète, suivant la présentation habituelle, devant être présentée à sa session annuelle de 2022.

3 mars 2022

Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe

2022/EB.1/10 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Zimbabwe (2017-2021) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Zimbabwe (2017-2021)" (WFP/EB.1/2022/6-E) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2022/6-E/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

2 mars 2022

Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes

2022/EB.1/11 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour El Salvador (2017-2021) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour El Salvador (2017-2021)" (WFP/EB.1/2022/6-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2022/6-C/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

2 mars 2022

2022/EB.1/12 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Honduras (2018-2021) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Honduras (2018-2021)" (WFP/EB.1/2022/6-D/Rev.1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2022/6-D/Add.1/Rev.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

2 mars 2022

2022/EB.1/13 Plan stratégique multipays pour les Caraïbes (2022-2026)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique multipays pour les Caraïbes (2022-2026) (WFP/EB.1/2022/7-A/3), pour un coût total pour le PAM de 69 515 111 dollars.

2 mars 2022

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest

2022/EB.1/14 Plan stratégique de pays – Cameroun (2022-2026)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Cameroun (2022-2026) (WFP/EB.1/2022/7-A/2), pour un coût total pour le PAM de 729 604 853 dollars.

2 mars 2022

Questions d'administration et de gestion (suite)

2022/EB.1/15 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM

Le Conseil a pris note des informations et recommandations figurant dans le document intitulé "Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM" (WFP/EB.1/2022/9-B/Rev.1) et a souscrit aux suites données aux recommandations adressées aux organes délibérants par le Corps commun d'inspection, lesquelles étaient annexées au document.

3 mars 2022

Résumé des travaux du Conseil d'administration

2022/EB.1/16 Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2021 du Conseil d'administration

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2021 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.2/2021/13.

3 mars 2022

Ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour** (*pour approbation*)
2. **Élection du Bureau et désignation du Rapporteur**
3. **Déclaration liminaire du Directeur exécutif**
4. **Questions de politique générale**
 - a) Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 (*pour approbation*)
 - b) Politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes de 2022 (*pour approbation*)
 - c) Politique d'évaluation du PAM (2022) (*pour approbation*)
 - d) Recueil des politiques relatives au Plan stratégique (*pour information*)*
 - e) Exposé oral sur la suite donnée par le PAM au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (*pour information*)*
5. **Ressources, questions financières et budgétaires**
 - a) Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (*pour approbation*)
 - b) Relèvement des plafonds des instruments de financement stratégique (*pour information*)
6. **Rapports d'évaluation** (*pour examen*)
 - a) Rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'utilisation des technologies par le PAM dans les environnements difficiles et réponse de la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19 et réponse préliminaire de la direction
 - c) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour El Salvador (2017-2021) et réponse de la direction
 - d) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Honduras (2018-2021) et réponse de la direction
 - e) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Zimbabwe (2017-2021) et réponse de la direction
7. **Questions opérationnelles**
 - a) Plans stratégiques de pays (*pour approbation*)
 1. Plan stratégique de pays provisoire – Burundi (2022-2024)
 2. Plan stratégique de pays – Cameroun (2022-2026)
 3. Plan stratégique multipays pour les Caraïbes (2022-2026)
 - b) Révisions de plans stratégiques de pays et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Conseil au moyen d'un vote par correspondance (*pour information*)

* Les points signalés par un astérisque sont présentés pour information uniquement mais seront tout de même examinés pendant la session.

1. Plan stratégique de pays – Afghanistan (2018-2022)
 2. Plan stratégique de pays – Namibie (2017-2022)
- c) Révisions de plans stratégiques de pays concernant une intervention face à une crise et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture après avoir été soumises aux États membres pour observations (*pour information*)
1. Plan stratégique de pays – Madagascar (2019-2024)
- d) Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (*pour information*)
1. Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (1er juillet-31 décembre 2021)
- e) Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (*pour information*)*
- 8. Questions d'organisation et de procédure**
- a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023 (*pour information*)
- 9. Questions d'administration et de gestion**
- a) Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant (*pour approbation*)
 - b) Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (*pour examen*)
- 10. Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2021 du Conseil d'administration** (*pour approbation*)
- 11. Vérification des décisions et recommandations adoptées**



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

SECTION II

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 20-24 juin 2022

Distribution: générale

Point 13 de l'ordre du jour

Date: 24 juin 2022

WFP/EB.A/2022/13

Original: anglais

Vérification des décisions et recommandations adoptées

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Décisions et recommandations de la session annuelle de 2022 du Conseil d'administration

Bureau du Conseil d'administration

Président: **S. E. M. Md. Shameem Ahsan**
(Bangladesh)

Suppléant: **M. Hyungsik Kim**
(République de Corée)

Vice-Président: **S. E. M. Artur Andrzej Pollok**
(Pologne)

Suppléant: **S. E. M. Zsolt Belánszky-Demkó**
(Hongrie)

Membre: **S. E. M. Youssef Balla**
(Maroc)

Suppléant: **S. E. M. Papa Abdoulaye Seck**
(Sénégal)

Membre: **S. E. M. Carlos Bernardo Cherniak**
(Argentine)

Suppléant: **S. E. M. Mario Arvelo Caamaño**
(République dominicaine)

Membre: **S. E. M. Marcel Beukeboom**
(Pays-Bas)

Suppléante: **Mme Jette Michelsen**
(Danemark)

Rapporteur: **M. Manash Mitra**
(Bangladesh)

Table des matières

Adoption de l'ordre du jour	99
Désignation du Rapporteur	99
Questions stratégiques actuelles et futures	99
2022/EB.A/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif	99
Rapports annuels	99
2022/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2021	99
2022/EB.A/3 Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2021	99
2022/EB.A/4 Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2021 et note de la direction	99
Questions de politique générale	100
2022/EB.A/5 Politique actualisée de renforcement des capacités des pays	100
2022/EB.A/6 Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2021)	100
Ressources, questions financières et budgétaires	100
2022/EB.A/7 Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant	100
2022/EB.A/8 Comptes annuels vérifiés de 2021	100
2022/EB.A/9 Rapport de l'Auditeur externe sur la gestion des partenaires coopérants et réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe	101
2022/EB.A/10 Rapport de l'Auditeur externe sur la supervision par la direction et réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe	101
2022/EB.A/11 Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1 ^{er} janvier-31 décembre 2021)	101
2022/EB.A/12 Classement des donateurs du secteur privé dans la catégorie des donateurs non habituels au sens de l'article XIII.4 (c) du Règlement général	102
2022/EB.A/13 Point sur le Plan de gestion du PAM pour 2022-2024	102
2022/EB.A/14 Rapport annuel de l'Inspectrice générale et note du Directeur exécutif	104
2022/EB.A/15 Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe	104
2022/EB.A/16 Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2021	104
Rapports d'évaluation	104
2022/EB.A/17 Rapport annuel sur l'évaluation en 2021 et réponse de la direction	104
2022/EB.A/18 Point sur l'application des recommandations issues des évaluations	105
2022/EB.A/19 Rapport succinct de l'examen de l'application des recommandations issues des évaluations thématiques de portée stratégique ou globale et réponse de la direction	105
2022/EB.A/20 Réponse complète de la direction aux points soulevés dans l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19	105

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest	105
2022/EB.A/21	Plan stratégique de pays – Togo (2022–2026) 105
Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe	105
2022/EB.A/22	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Mozambique (2017-2021) et réponse de la direction 105
	Plan stratégique de pays – Mozambique (2022–2026) 105
2022/EB.A/23	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République-Unie de Tanzanie (2017-2021) et réponse de la direction 106
	Plan stratégique de pays – République-Unie de Tanzanie (2022–2027) 106
2022/EB.A/24	Plan stratégique de pays – Zimbabwe (2022–2026) 106
Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes	106
2022/EB.A/25	Plan stratégique de pays –El Salvador (2022–2027) 106
Questions opérationnelles	106
2022/EB.A/26	Plan stratégique de pays – Chine (2022–2025) 106
Questions d'administration et de gestion	106
2022/EB.A/27	Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant 106
Résumé des travaux du Conseil d'administration	106
2022/EB.A/28	Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration 106
ANNEXE I	107
Ordre du jour	107

Décisions et recommandations

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

20 juin 2022

Désignation du Rapporteur

Le Conseil a nommé M. Manash Mitra (Bangladesh, Liste B) Rapporteur de la session en cours.

20 juin 2022

Questions stratégiques actuelles et futures

2022/EB.A/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif

Le Conseil a pris note de la déclaration liminaire du Directeur exécutif. Les principaux points de cet exposé et les observations formulées par le Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

20 juin 2022

Rapports annuels

2022/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2021

Le Conseil a approuvé le Rapport annuel sur les résultats de 2021 (WFP/EB.A/2022/4-A/Rev.1), notant que celui-ci constituait un exposé complet des résultats obtenus par le PAM pendant l'année écoulée. Conformément à l'article VI.3 du Statut et à ses décisions 2000/EB.A/2 et 2004/EB.A/11, ainsi qu'à la résolution E/2013/L.17 du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies et à la décision prise par le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à sa 148^e session en 2013, le Conseil a demandé que le Rapport annuel sur les résultats de 2021 soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, accompagné de la présente décision ainsi que des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2021.

21 juin 2022

2022/EB.A/3 Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2021

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2021" (WFP/EB.A/2022/4-B).

21 juin 2022

2022/EB.A/4 Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2021 et note de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2021" (WFP/EB.A/2022/4-C).

Le Conseil a également pris note du document intitulé "Note de la direction sur le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2021" (WFP/EB.A/2022/4-C/Add.1).

21 juin 2022

Questions de politique générale

2022/EB.A/5 Politique actualisée de renforcement des capacités des pays

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Politique actualisée de renforcement des capacités des pays" (WFP/EB.A/2022/5-A).

21 juin 2022

2022/EB.A/6 Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2021)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2021)" (WFP/EB.A/2022/5-B).

21 juin 2022

Ressources, questions financières et budgétaires

2022/EB.A/7 Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant" (WFP/EB.A/2022/6-E/1).

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

22 juin 2022

2022/EB.A/8 Comptes annuels vérifiés de 2021

Le Conseil:

- i) a approuvé les états financiers annuels du PAM pour l'exercice 2021, ainsi que le Rapport de l'Auditeur externe, conformément à l'article XIV.6 (b) du Statut;
- ii) a pris note de l'imputation au Fonds général d'un montant de 208 331,60dollars É.-U. pour l'exercice 2021 au titre de versements à titre gracieux, de pertes de numéraire passées en charges et d'annulations de créances; et
- iii) a pris note de ce que les pertes de produits et autres pertes enregistrées en 2021 avaient été comptabilisées comme charges d'exploitation de l'exercice.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

22 juin 2022

2022/EB.A/9 Rapport de l'Auditeur externe sur la gestion des partenaires coopérants et réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport de l'Auditeur externe sur la gestion des partenaires coopérants" (WFP/EB.A/2022/6-H/1) et de la réponse de la direction du PAM publiée sous la cote WFP/EB.A/2022/6-H/1/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

22 juin 2022

2022/EB.A/10 Rapport de l'Auditeur externe sur la supervision par la direction et réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport de l'Auditeur externe sur la supervision par la direction" (WFP/EB.A/2022/6-I/1) et de la réponse de la direction du PAM publiée sous la cote WFP/EB.A/2022/6-I/1/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

22 juin 2022

2022/EB.A/11 Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2021)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2021)" (WFP/EB.A/2022/6-B/1) et a approuvé:

- a) le maintien à 200 millions de dollars de l'objectif de dotation du Compte d'intervention immédiate pour 2022;
- b) un relèvement du plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets à 950 millions de dollars (soit un ratio de levier de 10:1 par rapport à la réserve actuelle, établie à 95,2 millions de dollars), le but étant de permettre au PAM de mener des interventions efficaces s'il lui était nécessaire d'amplifier son action; et
- c) un relèvement du plafond du Mécanisme de gestion globale des vivres à 950 millions de dollars (ce qui correspondait à 10 pour cent du niveau prévu des contributions que devrait recevoir le PAM en 2022), le but étant de renforcer la capacité du PAM à intervenir rapidement face à des situations d'urgence soudaines dans un contexte actuellement très instable.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

22 juin 2022

2022/EB.A/12 Classement des donateurs du secteur privé dans la catégorie des donateurs non habituels au sens de l'article XIII.4 (c) du Règlement général

Ayant examiné le document intitulé "Classement des donateurs du secteur privé dans la catégorie des donateurs non habituels au sens de l'article XIII.4 (c) du Règlement général" (WFP/EB.A/2022/6-C/1/Rev.1), le Conseil a décidé que les donateurs du secteur privé seraient désormais classés parmi les donateurs non habituels aux fins de l'application de l'article XIII.4 (c) du Règlement général du PAM, tout recours au Fonds du PAM ou à la monétisation étant toutefois exclu, garantissant ainsi que le principe du recouvrement intégral des coûts serait bien appliqué en définitive à l'ensemble des contributions du secteur privé.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

22 juin 2022

2022/EB.A/13 Point sur le Plan de gestion du PAM pour 2022-2024

Ayant examiné le point sur le Plan de gestion du PAM pour 2022-2024, tel que présenté dans le document WFP/EB.A/2022/6-D/1, le Conseil d'administration:

- a) *a pris note* du plan fondé sur les besoins approuvé pour 2022, qui s'élevait à 17,1 milliards de dollars au 31 mars 2022, soit une augmentation de 4,2 milliards de dollars par rapport aux besoins opérationnels prévus pour 2022 dans le Plan de gestion du PAM pour 2022-2024;
- b) *a pris note* de l'augmentation du montant des contributions prévues pour 2022, qui passait de 8,4 milliards de dollars, comme indiqué dans le Plan de gestion du PAM pour 2022-2024, à 9,5 milliards de dollars;
- c) *a pris note* de l'augmentation de 1,1 milliard de dollars du montant des contributions prévues pour 2022 et de la complexité croissante des opérations, et a noté que le Directeur exécutif envisageait de débloquer des fonds supplémentaires pour couvrir les dépenses administratives et d'appui aux programmes à hauteur de 2 pour cent au maximum de l'augmentation des contributions prévues;
- d) *a pris note* de la proposition d'étendre l'application d'un taux réduit de recouvrement des coûts d'appui indirects;
- e) *a décidé* de réviser l'article XIII.4 (e) du Règlement général, comme suit:
 - "Le Conseil définit le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects applicable aux contributions:
 - (i) des gouvernements de pays en développement et de pays en transition, tels que déterminés par le Conseil;
 - (ii) des gouvernements en faveur de programmes qui sont menés dans leur propre pays; et
 - (iii) d'institutions financières internationales, dans les conditions déterminées par le Conseil."

- f) *a demandé* au Secrétariat de lui soumettre, pour approbation, les critères à remplir pour que des contributions puissent être reçues en application de l'article XIII.4 (e) (iii) du Règlement général; et *a décidé* qu'en attendant l'approbation desdits critères, un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 4 pour cent s'appliquait aux contributions des institutions financières internationales dont ces institutions certifiaient qu'elles étaient versées directement au PAM du fait de l'absence, sur le lieu d'affectation des fonds, d'un gouvernement internationalement reconnu ou remplissant les conditions requises;
- g) *a décidé* qu'un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 4 pour cent s'appliquait de manière rétroactive aux fonds versés par la Banque asiatique de développement au titre du Projet de fourniture de services essentiels (Soutien à la population afghane);
- h) *a approuvé* l'utilisation d'un montant de 23,4 millions de dollars prélevé sur le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes, comme suit:
- i) 8 millions de dollars sous la forme d'un financement thématique destiné au fonds du Compte spécial pour les programmes de promotion du bien-être afin de contribuer au financement de la riposte conjointe des Nations Unies à la COVID-19, qui comprenait les évacuations sanitaires, la première ligne de défense et le programme de vaccination; et
 - ii) 15,4 millions de dollars en faveur d'une initiative interne d'importance primordiale qui visait à adapter les outils et plateformes de planification et d'information au Plan stratégique et au Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025;
- i) *a approuvé* l'utilisation d'un montant de 185 millions de dollars prélevé sur la part non affectée du Fonds général, comme suit:
- i) 100 millions de dollars pour renforcer le Compte d'intervention immédiate;
 - ii) 55 millions de dollars pour mettre en place un Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie, sous réserve que la direction du PAM s'engage à:
 - veiller à ce que les bureaux de pays soient en mesure de donner la priorité à l'aide humanitaire de sorte que l'affectation de crédits au Fonds ne se solde pas par des compromis et ne prive pas de certaines ressources les programmes d'aide humanitaire;
 - communiquer dans le rapport annuel sur les résultats des informations concernant le Fonds, y compris les projets approuvés et les progrès accomplis à leur égard;
 - évaluer le Fonds au bout de trois ans ou avant d'envisager toute reconstitution; et
 - lui présenter, à sa deuxième session ordinaire de 2022, un cadre plus détaillé pour le Fonds indiquant la hiérarchisation des pays par ordre de priorité, les activités envisagées, le mécanisme de sélection et d'allocation prévu, les indicateurs de performance clés définis pour mesurer les résultats et les effets des programmes correspondants, et la façon dont la coopération avec d'autres partenaires, en particulier les partenaires de développement, sera assurée;
 - iii) 30 millions de dollars pour reconstituer le Fonds de complément des contributions des nouveaux donateurs; et
- j) *a pris note* des informations actualisées qui lui étaient communiquées à propos de l'opération de budgétisation stratégique ascendante.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

24 juin 2022

2022/EB.A/14 Rapport annuel de l'Inspectrice générale et note du Directeur exécutif

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel de l'Inspectrice générale" relatif à 2021 (WFP/EB.A/2022/6-F/1) et a constaté que les activités de contrôle fondées sur les risques exécutées et décrites dans les rapports en 2021 n'avaient permis de détecter aucune défaillance notable des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle mis en place dans l'ensemble du PAM qui soit susceptible de compromettre sérieusement la réalisation globale des objectifs stratégiques et opérationnels de celui-ci. Le Conseil a encouragé la direction à tirer parti des possibilités d'amélioration qui étaient mises en lumière dans le rapport.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

22 juin 2022

2022/EB.A/15 Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe" (WFP/EB.A/2022/6-J/1/Rev.1).

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

22 juin 2022

2022/EB.A/16 Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2021

Le Conseil a pris note du document intitulé "Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2021" (WFP/EB.A/2022/6-G/1/Rev.1).

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.A/2022/6-(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

23 juin 2022

Rapports d'évaluation

2022/EB.A/17 Rapport annuel sur l'évaluation en 2021 et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel sur l'évaluation en 2021" (WFP/EB.A/2022/7-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2022/7-A/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

23 juin 2022

2022/EB.A/18 Point sur l'application des recommandations issues des évaluations

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur l'application des recommandations issues des évaluations" (WFP/EB.A/2022/7-F).

23 juin 2022

2022/EB.A/19 Rapport succinct de l'examen de l'application des recommandations issues des évaluations thématiques de portée stratégique ou globale et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'examen de l'application des recommandations issues des évaluations thématiques de portée stratégique ou globale" (WFP/EB.A/2022/7-D) ainsi que de la réponse de la direction (WFP/EB.A/2022/7-D/Add.1), et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

23 juin 2022

2022/EB.A/20 Réponse complète de la direction aux points soulevés dans l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19

Le Conseil a pris note de la réponse complète de la direction (WFP/EB.A/2022/7-E/Rev.2) aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19 (WFP/EB.1/2022/6-B) et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite à ces recommandations, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

23 juin 2022

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest

2022/EB.A/21 Plan stratégique de pays – Togo (2022–2026)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Togo (2022-2026) (WFP/EB.A/2022/8-A/4), pour un coût total pour le PAM de 17 653 978 dollars.

23 juin 2022

Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe

2022/EB.A/22 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Mozambique (2017-2021) et réponse de la direction

Plan stratégique de pays – Mozambique (2022–2026)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Mozambique (2017-2021)" (WFP/EB.A/2022/7-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2022/7-B/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Mozambique (2022-2026) (WFP/EB.A/2022/8-A/3), pour un coût total pour le PAM de 819 286 358 dollars.

23 juin 2022

2022/EB.A/23 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République-Unie de Tanzanie (2017-2021) et réponse de la direction
Plan stratégique de pays – République-Unie de Tanzanie (2022–2027)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République-Unie de Tanzanie (2017–2021)" (WFP/EB.A/2022/7-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote (WFP/EB.A/2022/7-C/Add.1), et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la République-Unie de Tanzanie (2022-2027) (WFP/EB.A/2022/8-A/5), pour un coût total pour le PAM de 338 295 023 dollars.

23 juin 2022

2022/EB.A/24 Plan stratégique de pays – Zimbabwe (2022–2026)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Zimbabwe (2022-2026) (WFP/EB.A/2022/8-A/6), pour un coût total pour le PAM de 593 533 095 dollars.

23 juin 2022

Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes

2022/EB.A/25 Plan stratégique de pays –El Salvador (2022–2027)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour El Salvador (2022-2027) (WFP/EB.A/2022/8-A/2), pour un coût total pour le PAM de 129 202 890 dollars.

23 juin 2022

Questions opérationnelles

2022/EB.A/26 Plan stratégique de pays – Chine (2022–2025)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la Chine (2022-2025) (WFP/EB.A/2022/8-A/1/Rev.1), pour un coût total pour le PAM de 15 652 925 dollars.

24 juin 2022

Questions d'administration et de gestion

2022/EB.A/27 Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant

Le Conseil a approuvé la nomination de Mme Bettina Tucci Bartsiotas (Uruguay) en qualité de membre du Comité consultatif de contrôle indépendant pour un mandat de trois ans qui débiterait le 15 novembre 2022.

24 juin 2022

Résumé des travaux du Conseil d'administration

2022/EB.A/28 Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la première session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2022/12.

24 juin 2022

Ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour** (*pour approbation*)
2. **Désignation du Rapporteur**
3. **Déclaration liminaire du Directeur exécutif**
4. **Rapports annuels**
 - a) Rapport annuel sur les résultats de 2021 (*pour approbation*)
 - b) Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2021 (*pour examen*)
 - c) Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2021 et note de la direction (*pour examen*)
5. **Questions de politique générale**
 - a) Politique actualisée de renforcement des capacités des pays (*pour approbation*)
 - b) Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2021) (*pour examen*)
 - c) Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (*pour information*)
 - d) Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (*pour information*)¹
6. **Ressources, questions financières et budgétaires**
 - a) Comptes annuels vérifiés de 2021 (*pour approbation*)
 - b) Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2021) (*pour approbation*)
 - c) Classement des donateurs du secteur privé dans la catégorie des donateurs non habituels au sens de l'article XIII.4 (c) du Règlement général (*pour approbation*)
 - d) Point sur le Plan de gestion du PAM pour 2022-2024 (*pour approbation*)
 - e) Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant (*pour examen*)
 - f) Rapport annuel de l'Inspectrice générale (*pour examen*) et note du Directeur exécutif (*pour examen*)
 - g) Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2021 (*pour examen*)
 - h) Rapport de l'Auditeur externe sur la gestion des partenaires coopérants (*pour examen*) et réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe (*pour examen*)
 - i) Rapport de l'Auditeur externe sur la supervision par la direction (*pour examen*) et réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport de l'Auditeur externe (*pour examen*)
 - j) Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (*pour examen*)

¹ Les points signalés par un astérisque sont présentés pour information uniquement mais seront tout de même examinés pendant la session.

- k) Rapport du Directeur exécutif sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2021 (*pour information*)

7. Rapports d'évaluation (pour examen)

- a) Rapport annuel sur l'évaluation en 2021 et réponse de la direction
- b) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Mozambique (2017-2021) et réponse de la direction
- c) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République-Unie de Tanzanie (2017-2021) et réponse de la direction
- d) Rapport succinct de l'examen de l'application des recommandations issues des évaluations thématiques de portée stratégique ou globale et réponse de la direction
- e) Réponse complète de la direction aux points soulevés dans l'évaluation de la riposte du PAM à la pandémie de COVID-19
- f) Point sur l'application des recommandations issues des évaluations

8. Questions opérationnelles

- a) Plans stratégiques de pays (*pour approbation*)
 - 4. Chine (2022-2025)
 - 5. El Salvador (2022-2027)
 - 6. Mozambique (2022-2026)
 - 7. Togo (2022-2026)
 - 8. République-Unie de Tanzanie (2022-2027)
 - 9. Zimbabwe (2022-2026)
- b) Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (*pour information*)*

9. Questions d'organisation et de procédure

- a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023 (*pour information*)

10. Questions d'administration et de gestion

- a) Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant (*pour approbation*)
- b) Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil
- c) Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 (*pour information*)
- d) Point sur l'achat de produits alimentaires (*pour information*)*
- e) Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2021 (*pour information*)
- f) Rapport sur la sécurité (*pour information*)

11. Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration (pour approbation)

12. Questions diverses

- a) Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (*pour information*)
- b) Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (*pour information*)*

Vérification des décisions et recommandations adoptées



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

SECTION III

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 14-17 novembre 2022

Distribution: générale	Point 11 de l'ordre du jour
Date: 17 novembre 2022	WFP/EB.2/2022/11
Original: anglais	Vérification des décisions et recommandations adoptées

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Décisions et recommandations de la deuxième session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration

Bureau du Conseil d'administration

Président:	S. E. M. Md. Shameem Ahsan (Bangladesh)
Suppléant:	M. Hyungsik Kim (République de Corée)
Vice-Président:	S. E. M. Artur Andrzej Pollok (Pologne)
Suppléant:	S. E. M. Zsolt Belánszky-Demkó (Hongrie)
Membre:	S. E. M. Youssef Balla (Maroc)
Suppléant:	S. E. M. Papa Abdoulaye Seck (Sénégal)
Membre:	S. E. M. Carlos Bernardo Cherniak (Argentine)
Suppléant:	S. E. M. Mario Arvelo Caamaño (République dominicaine)
Membre:	S. E. M. Marcel Beukeboom (Pays-Bas)
Suppléante:	Mme Jette Michelsen (Danemark)
Rapporteur:	S. E. M. Miguel Jorge Garcia Winder (Mexique)

Table des matières

Adoption de l'ordre du jour	113
Désignation du Rapporteur	113
Questions stratégiques actuelles et futures	113
2022/EB.2/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif	113
Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest	113
2022/EB.2/2 Plan stratégique de pays – Guinée-Bissau (2023–2027)	113
Questions de politique générale	113
2022/EB.2/3 Recueil des politiques relatives au Plan stratégique	113
2022/EB.2/4 Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome	113
Ressources, questions financières et budgétaires	114
2022/EB.2/5 Plan de gestion du PAM pour 2023-2025	114
2022/EB.2/6 Point sur le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie	116
Questions d'organisation et de procédure	116
2022/EB.2/7 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024	116
Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique	116
2022/EB.2/8 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Inde (2019-2023) et réponse de la direction	116
Plan stratégique de pays– Inde (2023–2027)	116
2022/EB.2/9 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République kirghize (2018-2022) et réponse de la direction	116
Plan stratégique de pays – République kirghize (2023-2027)	116
2022/EB.2/10 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Pakistan (2018-2022) et réponse de la direction	117
Plan stratégique de pays – Pakistan (2023–2027)	117
2022/EB.2/11 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour Sri Lanka (2018-2022) et réponse de la direction	117
Plan stratégique de pays – Sri Lanka (2023-2027)	117
2022/EB.2/12 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Tadjikistan (2019-2024) et réponse de la direction	117
Plan stratégique de pays – Tadjikistan (2023-2026)	117
2022/EB.2/13 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Afghanistan (2018-2022) et réponse de la direction	117
2022/EB.2/14 Plan stratégique de pays – Timor-Leste (2023–2025)	118

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est	118	
2022/EB.2/15	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour le Soudan du Sud (2018-2022) et réponse de la direction	118
	Plan stratégique de pays – Soudan du Sud (2023-2025)	118
2022/EB.2/16	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Soudan (2019-2023) et réponse de la direction	116
Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale	118	
2022/EB.2/17	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Jordanie (2020-2022) et réponse de la direction	118
	Plan stratégique de pays – Jordanie (2023-2027)	118
2022/EB.2/18	Plan stratégique de pays – Liban (2023-2025)	118
2022/EB.2/19	Plan stratégique de pays – République de Türkiye (2023–2025)	119
2022/EB.2/20	Plan stratégique de pays provisoire – Yémen (2023-2025)	119
Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes	119	
2022/EB.2/21	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'État plurinational de Bolivie (2018-2022) et réponse de la direction	119
	Plan stratégique de pays – État plurinational de Bolivie (2023-2027)	119
2022/EB.2/22	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Équateur (2017-2021) et réponse de la direction	119
	Plan stratégique de pays – Équateur (2023-2027)	119
2022/EB.2/23	Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Pérou (2018-2022) et réponse de la direction	119
	Plan stratégique de pays – Pérou (2023-2026)	119
2022/EB.2/24	Plan stratégique de pays – Honduras (2023-2027)	120
Résumé des travaux du Conseil d'administration	120	
2022/EB.2/25	Résumé des travaux de la session annuelle de 2022 du Conseil d'administration	120
ANNEXE I	121	
Ordre du jour	121	

Décisions et recommandations

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour de la session.

14 novembre 2022

Désignation du Rapporteur

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé S. E. M. Miguel Jorge Garcia Winder (Mexique, Liste C) Rapporteur de sa deuxième session ordinaire de 2022.

14 novembre 2022

Questions stratégiques actuelles et futures

2022/EB.2/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif

Le Conseil a pris note de la déclaration liminaire du Directeur exécutif. Les principaux points de cet exposé et les observations formulées par le Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

14 novembre 2022

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest

2022/EB.2/2 Plan stratégique de pays – Guinée-Bissau (2023–2027)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la Guinée-Bissau (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/3), pour un coût total pour le PAM de 131 074 054 dollars É.-U.

15 novembre 2022

Questions de politique générale

2022/EB.2/3 Recueil des politiques relatives au Plan stratégique

Le Conseil a pris note du document intitulé "Recueil des politiques relatives au Plan stratégique" (WFP/EB.2/2022/4-A).

Le Conseil a réitéré sa requête que lui soit communiquée par écrit une analyse des documents normatifs nécessitant d'être adaptés ou rédigés pour garantir la mise en œuvre du Plan stratégique, et a demandé que cette analyse lui soit présentée au plus tard à sa deuxième session ordinaire, en novembre 2023.

15 novembre 2022

2022/EB.2/4 Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2022/4-B).

15 novembre 2022

Ressources, questions financières et budgétaires

2022/EB.2/5 Plan de gestion du PAM pour 2023-2025

Ayant examiné le Plan de gestion du PAM pour 2023-2025, tel que présenté dans le document WFP/EB.2/2022/5-A/1/Rev.1, le Conseil:

- i. a noté que le budget administratif et d'appui aux programmes pour 2023 se fondait sur l'hypothèse d'un niveau de financement de 11 milliards de dollars en 2023;
 - ii. a pris note du montant projeté des besoins opérationnels pour 2023, soit 19,7 milliards de dollars, et du plan d'exécution provisoire d'un montant de 12 milliards de dollars pour 2023 destiné à faire concorder les activités du PAM avec les prévisions de financement, comme indiqué au chapitre III du Plan de gestion pour 2023-2025;
 - iii. a approuvé pour 2023 un budget administratif et d'appui aux programmes d'un montant de 576,3 millions de dollars qui serait affecté comme suit:

stratégie et orientations	113,7 millions de dollars
services à l'appui des opérations	293,3 millions de dollars
gouvernance, services de contrôle indépendants et mobilisation de fonds	169,3 millions de dollars
- Total** **576,3 millions de dollars**
- iv. a approuvé le transfert sur le Compte d'intervention immédiate d'un montant de 50 millions de dollars en provenance du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes pour pérenniser le Compte d'intervention immédiate et augmenter les fonds susceptibles d'être alloués à ce titre;
 - v. a approuvé le transfert d'un montant de 6,1 millions de dollars du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes vers les opérations menées en Afghanistan et au Yémen pour corriger une erreur commise en 2021 dans l'application du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects;
 - vi. a approuvé l'affectation d'un montant de 27 millions de dollars prélevé sur le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes pour financer les activités à mener au cours de la deuxième année de l'initiative interne d'importance primordiale concernant l'investissement dans le personnel du PAM, afin d'aider le PAM à poursuivre ses efforts visant à se doter des effectifs dont il a besoin pour s'acquitter de son mandat, contribuer à la santé et au bien-être de ses employés et mettre en place des lieux de travail améliorés, respectueux et inclusifs;
 - vii. a approuvé l'affectation d'un montant de 13,6 millions de dollars prélevé sur le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes pour financer les activités à mener au cours de la deuxième année de l'initiative interne d'importance primordiale concernant la mise en œuvre du Plan stratégique et du Cadre de résultats institutionnels, afin d'améliorer la planification de la performance, le suivi et l'établissement de rapports en mettant l'accent sur les activités qui renforcent l'utilisation des données probantes et l'apprentissage et mettent à profit les technologies;

- viii. a approuvé l'affectation d'un montant de 3,2 millions de dollars prélevé sur le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes pour financer une nouvelle initiative interne d'importance primordiale d'un an consacrée à l'optimisation et à la simplification du modèle d'appui aux bureaux de pays, afin de permettre à ces derniers d'axer leurs efforts sur la mise en œuvre des opérations en améliorant l'efficacité et l'efficacité de l'appui apporté par le Siège mondial au moyen de structures organisationnelles et de liens hiérarchiques plus rationnels;
- ix. a approuvé l'affectation d'un montant de 6,6 millions de dollars prélevé sur le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes pour financer les activités à mener au cours de la première année d'une nouvelle initiative interne d'importance primordiale qui serait consacrée à la feuille de route du Groupe des Nations Unies pour le développement durable relative à l'efficacité, activités qui visaient à donner au PAM les moyens de se préparer et de participer aux efforts de réforme du système des Nations Unies pour le développement, d'en être l'un des chefs de file et d'obtenir des résultats;
- x. a approuvé pour 2023 l'application d'un taux standard de recouvrement des coûts d'appui indirects de 6,5 pour cent à toutes les contributions, hormis les contributions reçues en vertu de l'article XIII.4(e) du Règlement général, auxquelles un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 4 pour cent serait appliqué;
- xi. a approuvé le transfert d'un montant de 34,8 millions de dollars prélevé sur la part non affectée du Fonds général afin de porter la réserve opérationnelle à 130 millions de dollars à l'appui du dispositif de prêts internes en faveur des projets;
- xii. a approuvé le relèvement du plafond du mécanisme de financement des services internes pour le porter de 147 millions de dollars à 200 millions de dollars afin de répondre à la demande accrue liée à la croissance du volume d'opérations du PAM depuis que les mécanismes de financement des services internes ont été adoptés;
- xiii. a approuvé le relèvement à 400 millions de dollars du niveau cible du Compte d'intervention immédiate pour 2023;
- xiv. a approuvé la modification consistant à déterminer les plafonds du dispositif de prêts internes en faveur des projets et du Mécanisme de gestion globale des vivres non plus en définissant des montants fixes en dollars des États-Unis, mais en adoptant pour chacun de ces instruments, à tout moment, un niveau pouvant atteindre 10 pour cent de la prévision globale de contribution. Dans le cas du plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets, toutefois, un ratio de levier de 10:1 par rapport à la réserve opérationnelle ne devrait pas être dépassé; et
- xv. a autorisé le Directeur exécutif à ajuster la composante du budget relative à l'administration et à l'appui aux programmes en fonction de la variation de la prévision globale de contribution pour l'année, dans une proportion ne pouvant excéder 2 pour cent de la variation prévue des recettes.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.2/2022/5-(A,B,C)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.2/2022/5-(A,B,C)/3).

15 novembre 2022

2022/EB.2/6 Point sur le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie" (WFP/EB.2/2022/5-B/1)

Il a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.2/2022/5-(A,B,C)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.2/2022/5-(A,B,C)/3).

16 novembre 2022

Questions d'organisation et de procédure

2022/EB.2/7 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024" (WFP/EB.2/2022/8-A) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

16 novembre 2022

Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique

**2022/EB.2/8 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Inde (2019-2023) et réponse de la direction
Plan stratégique de pays- Inde (2023-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Inde (2019-2023)" (WFP/EB.2/2022/6-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-D/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour l'Inde (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/5), pour un coût total pour le PAM de 27 606 713 dollars.

16 novembre 2022

**2022/EB.2/9 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République kirghize (2018-2022) et réponse de la direction
Plan stratégique de pays - République kirghize (2023-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République kirghize (2018-2022)" (WFP/EB.2/2022/6-F) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-F/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la République kirghize (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/7), pour un coût total pour le PAM de 90 939 116 dollars.

16 novembre 2022

2022/EB.2/10 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Pakistan (2018-2022) et réponse de la direction

Plan stratégique de pays – Pakistan (2023–2027)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Pakistan (2018–2022)" (WFP/EB.2/2022/6-G) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-G/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Pakistan (2023–2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/9/Rev.1), pour un coût total pour le PAM de 780 786 414 dollars.

16 novembre 2022

2022/EB.2/11 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour Sri Lanka (2018-2022) et réponse de la direction

Plan stratégique de pays – Sri Lanka (2023-2027)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour Sri Lanka (2018-2022)" (WFP/EB.2/2022/6-J) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-J/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour Sri Lanka (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/12), pour un coût total pour le PAM de 74 871 830 dollars.

16 novembre 2022

2022/EB.2/12 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Tadjikistan (2019-2024) et réponse de la direction

Plan stratégique de pays – Tadjikistan (2023-2026)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Tadjikistan (2019-2024)" (WFP/EB.2/2022/6-L) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-L/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Tadjikistan (2023–2026) (WFP/EB.2/2022/7-A/13), pour un coût total pour le PAM de 91 900 725 dollars.

16 novembre 2022

2022/EB.2/13 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Afghanistan (2018-2022) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Afghanistan (2018-2022)" (WFP/EB.2/2022/6-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-A/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

16 novembre 2022

2022/EB.2/14 Plan stratégique de pays – Timor-Leste (2023–2025)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Timor-Leste (2023-2025) (WFP/EB.2/2022/7-A/14), pour un coût total pour le PAM de 13 973 015 dollars.

16 novembre 2022

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est

2022/EB.2/15 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour le Soudan du Sud (2018-2022) et réponse de la direction

Plan stratégique de pays – Soudan du Sud (2023-2025)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour le Soudan du Sud (2018–2022)" (WFP/EB.2/2022/6-l) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-l/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Soudan du Sud (2023–2025) (WFP/EB.2/2022/7-A/11), pour un coût total pour le PAM de 3 770 722 263 dollars.

16 novembre 2022

2022/EB.2/16 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Soudan (2019-2023) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Soudan (2019-2023)" (WFP/EB.2/2022/6-K) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-K/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

16 novembre 2022

Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale

2022/EB.2/17 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Jordanie (2020-2022) et réponse de la direction

Plan stratégique de pays – Jordanie (2023-2027)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Jordanie (2020-2022)" (WFP/EB.2/2022/6-E) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-E/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la Jordanie (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/6), pour un coût total pour le PAM de 996 677 249 dollars.

17 novembre 2022

2022/EB.2/18 Plan stratégique de pays – Liban (2023-2025)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Liban (2023-2025) (WFP/EB.2/2022/7-A/8), pour un coût total pour le PAM de 5 311 257 433 dollars.

17 novembre 2022

2022/EB.2/19 Plan stratégique de pays – République de Türkiye (2023–2025)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la République de Türkiye (2023-2025) (WFP/EB.2/2022/7-A/15), pour un coût total pour le PAM de 94 770 000 dollars.

17 novembre 2022

2022/EB.2/20 Plan stratégique de pays provisoire – Yémen (2023-2025)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique provisoire pour le Yémen (2023-2025) (WFP/EB.2/2022/7-A/16), pour un coût total pour le PAM de 8 557 991 940 dollars.

17 novembre 2022

Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes

**2022/EB.2/21 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'État plurinational de Bolivie (2018-2022) et réponse de la direction
Plan stratégique de pays – État plurinational de Bolivie (2023-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'État plurinational de Bolivie (2018-2022)" (WFP/EB.2/2022/6-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-B/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour l'État plurinational de Bolivie (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/1/Rev.1), pour un coût total pour le PAM de 18 841 728 dollars.

17 novembre 2022

**2022/EB.2/22 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Équateur (2017-2021) et réponse de la direction
Plan stratégique de pays – Équateur (2023-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Équateur (2017-2021)" (WFP/EB.2/2022/6-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-C/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour l'Équateur (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/2), pour un coût total pour le PAM de 144 353 752 dollars.

17 novembre 2022

**2022/EB.2/23 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Pérou (2018-2022) et réponse de la direction
Plan stratégique de pays – Pérou (2023-2026)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Pérou (2018-2022)" (WFP/EB.2/2022/6-H) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-H/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Pérou (2023-2026) (WFP/EB.2/2022/7-A/10), pour un coût total pour le PAM de 73 821 586 dollars.

17 novembre 2022

2022/EB.2/24 Plan stratégique de pays – Honduras (2023-2027)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Honduras (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/4), pour un coût total pour le PAM de 634 635 721 dollars.

17 novembre 2022

Résumé des travaux du Conseil d'administration

**2022/EB.2/25 Résumé des travaux de la session annuelle de 2022
du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2022 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2022/14.

17 novembre 2022

Ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour** (*pour approbation*)
2. **Désignation du Rapporteur**
3. **Déclaration liminaire du Directeur exécutif**
4. **Questions de politique générale**
 - a) Recueil des politiques relatives au Plan stratégique (*pour examen*)
 - b) Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (*pour information*)¹
5. **Ressources, questions financières et budgétaires**
 - a) Plan de gestion du PAM pour 2023-2025 (*pour approbation*)
 - b) Point sur le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie (*pour examen*)
 - c) Plan de travail de l'Auditeur externe (*pour information*)
6. **Rapports d'évaluation**
 - Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (*pour examen*)
 - a) Afghanistan (2018–2022)
 - b) Bolivie (État plurinational de) (2018–2022)
 - c) Équateur (2017–2021)
 - d) Inde (2019–2023)
 - e) Jordanie (2020–2022)
 - f) République kirghize (2018–2022)
 - g) Pakistan (2018–2022)
 - h) Pérou (2018–2022)
 - i) Soudan du Sud (2018–2022)
 - j) Sri Lanka (2018–2022)
 - k) Soudan (2019–2023)
 - l) Tadjikistan (2019–2024)
7. **Questions opérationnelles**
 - a) Plans stratégiques de pays (*pour approbation*)
 1. Bolivie (État plurinational de) (2023-2027)
 2. Équateur (2023-2027)
 3. Guinée-Bissau (2023-2027)

¹ Les points signalés par un astérisque sont présentés pour information uniquement mais seront tout de même examinés pendant la session.

4. Honduras (2023-2027)
 5. Inde (2023-2027)
 6. Jordanie (2023-2027)
 7. République kirghize (2023-2027)
 8. Liban (2023-2025)
 9. Pakistan (2023-2027)
 10. Pérou (2023-2026)
 11. Soudan du Sud (2023-2025)
 12. Sri Lanka (2023-2027)
 13. Tadjikistan (2023-2026)
 14. Timor-Leste (2023-2025)
 15. Türkiye (2023-2025)
 16. Yémen (2023-2025)
- b) Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (*pour information*):
1. Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2022
 2. Opérations d'urgence limitées et activités d'intervention immédiate approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2022
- c) Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (*pour information*)*

8. Questions d'organisation et de procédure

- a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024 (*pour approbation*)

9. Résumé des travaux de la session annuelle de 2022 du Conseil d'administration (*pour approbation*)

10. Questions diverses

- a) Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (*pour information*)
- b) Présentation orale sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM (*pour information*)*

11. Vérification des décisions et recommandations adoptées